

**LIGUE
OCCITANIE**
FFHANDBALL



**Assemblée Générale
Ordinaire**

1^{er} juin 2019 à Thuir

Sommaire

- 5 PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018**
- 22 COLLÈGE ÉLECTORAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019**
- 25 RAPPORT MORAL**
- 29 RAPPORT FINANCIER 2018**
 - Rapport de Gestion
 - Comparaison analytique
 - Budget 2018 / Réel 2018
 - Bilan financier
 - Rapports du commissaire aux comptes
- 77 RAPPORT D'ACTIVITÉS**
 - Statuts et réglementation
 - Organisation des compétitions
 - Projet de performance fédéral féminin
 - Projet de performance fédéral masculin
 - Arbitrage
 - Développement
 - Discipline
 - Formation
- 109 PERSPECTIVES**
 - Organisation des compétitions
 - environnement de match et fair play chez les jeunes
 - Statuts et réglementation
 - Développement
 - Projet Immobilier
 - Budget
 - Tarifs 2019
- 125 ANNEXES**
 - Statistiques Licences
 - Réponses aux voeux des clubs
 - Labels école de Hand
 - Championnats +16F 2019

PROCES VERBAL

2^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL
16 JUIN 2018
CARCASSONNE

COLLÈGE ÉLECTORAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Structure	Voix	Structure	Voix
HANDBALL CLUB LAVELANET PAYS D'OLMES	A	C.O. BELLEGARDE Section HB	5
HBC PAMIER	7	CIGALOIS HANDBALL CLUB	A
SAINT GIRONS HANDBALL COUSERANS	5	HBC ARAMON	7
HBC DES VALLEES D'AX	4	H BAGNOLS GARD RHODANIEN	8
HANDBALL DES VALLEES ARIZE-LEZE	A	CLUB SPORTIF CHEMINOT NIMES HANDBALL	5
CHB MAZERIEU BASSE-ARIEGE	4	COSTIERE HANDBALL	6
MONTGAILHARD HANDBALL 09	1	HANDBALL CLUB GRAULEN	3
HANDBALL CLUB CARCASSONNAIS	5	VERGEZE HANDBALL MASCULIN	5
ENTENTE FOYERS TREBES BADENS HANDBALL	5	UCHAUD SPORTING CLUB HANDBALL	A
AS FABREZANAISE	4	ANDUZE HANDBALL CLUB	A
ASSOCIATION SPORTIVE PUICHERIC HB	3	GENERATIONS FUTURES HANDBALL NIMES	A
NARBONNE HANDBALL	9	REMOULINS SPORT HANDBALL	5
FJEP CASTELNAUDARY SECTION HANDBALL	5	HANDBALL 30	A
HBC LIMOUXIN	4	HBC LES HANDIABLES	A
MINERVOIS HANDBALL CLUB	3	HANDBALL ALASC LEDIGNAN	3
AS BRAM HANDBALL	5	ALES CEVENNES HANDBALL	A
HANDBALL AVENIR COUZANAIS	2	UNION HANDBALL BAGNOLOISE	2
HANDBALL CLUB BARBAIRA-ALARIC	3	UNION HANDBALL LAUDUN-L'ARDOISE	2
MJC COURSAN HANDBALL	3	FENIX TOULOUSE HANDBALL	13
PALAJA PASSION HANDBALL	4	ENTENTE TUC BALMA HANDBALL	8
HANDBALL CLUB LOISIR PENNAUTIER	3	BEAUZELLE HANDBALL	6
HANDBALL CLUB SIGEANAIS	3	AS L'UNION HANDBALL	7
ROC AVEYRON HANDBALL	9	TOULOUSE ELECTROGAZ CLUB	2
ENTENTE SOM HBC MILLAU	5	SUD TOULOUSAIN HANDBALL	5
HANDBALL CLUB VILLEFRANCHE ROUERGUE	A	US AUCAMVILLE HB	7
SAINT AFFRIQUE HANDBALL	8	HBC VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	A
HANDBALL CLUB ESPALION	6	HANDBALL CLUB SAINT JEAN	6
HBC BARAQUEVILLE-COLOMBIES	A	CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HANDBALL	9
RIGNAC DOURDOU VALLON AVEYRON HB	6	HANDBALL CLUB MURET	8
HAND 2000	A	HBC PINS JUSTARET VILLATE	6
HAND LEVEZOU	4	BLAGNAC SPORTING CLUB	8
BELMONT OLYMPIQUE HANDBALL CLUB	A	BRUGUIERES OCCITAN CLUB 31 HANDBALL	8
CLUB HANDBALL SEVERAGAIS	A	HANDBALL CLUB QUINT-FONSEGRIVES	A
DRUELLE HANDBALL CLUB	A	CLUB INTER COMMUNAL ESCALQUENS LABEGE 31	6
SPORTS LOISIRS EN ARGENCE - HANDBALL	A	PECHBONNIEU COTEAUX HANDBALL	6
USAM NIMES GARD	14	TOURNEFEUILLE HANDBALL	12
ASSOCIATION SPORTIVE SAINT AMBROISIENNE	A	HANDBALL CLUB ROQUES SUR GARONNE	7
ALES MINES HB	3	SAINT-JORY OLYMPIQUE HANDBALL	5
CERCLE OLYMPIQUE SPIRIPONTAIN	5	MERVILLE HANDBALL CLUB	A
S.U.N. A.L BOUILLARGUES	7	HANDBALL CLUB LA SALVETAT	5
CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS	7	UNION SPORTIVE COLOMIERS HANDBALL	7
UNION HANDBALL TARASCON BEAUCAIRE	6	TOULOUSE FEMININ HANDBALL	7
HANDBALL VILLE DE VERGEZE	4	ALTEN HANDBALL	A
HANDBALL CLUB SAINT GILLES	A	BESSIERES HANDBALL	A
HANDBALL CLUB ROQUEMAUROIS	4	HBC REVEL	A
HANDBALL EN PAYS VIGANAIS	4	SAINT GAUDENS HANDBALL	5
CLUB HANDBALL VAUVERDOIS	A	RIEUX HANDBALL VOLVESTRE	6
SPORTING CLUB DE LA VAUNAGE	6	FRONTON HBC	A
ASS OCCITANE GARDONNENQUE	5	HANDBALL PAYS DE LUCHON	A
HBC SOMMIEROIS	7	AS i BP HANDBALL	2

COLLÈGE ÉLECTORAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Structure	Voix	Structure	Voix
AIRBUS STAFF ASSOCIATION	A	UNION SPORTIVE SOUILLAC HANDBALL	1
ASC-CNES-CST (Centre Spatial de Toulouse) sect.HB	A	HANDBALL CLUB MARTEL	A
FONTENILLES HANDBALL CLUB	A	HANDBALL CLUB SAINT-CEREEN	A
FLOURENS HANDBALL CLUB	3	HANDBALL CLUB PRAYSSAC PUY L'EVEQUE	A
HANDBALL CLUB L'ISLE JOURDAIN	6	HANDBALL CLUB CAJARCOIS	A
CONDOM HANDBALL CLUB	A	MENDE GEVAUDAN CLUB HANDBALL	9
HANDBALL CLUB LOMBEZ SAMATAN	6	HBC CANOURGUAIS VALLEE DU LOT	A
LIONS AUCH HANDBALL	7	HANDBALL NORD LOZERE	5
LOMAGNE HANDBALL	4	STADE BAGNERAIS HANDBALL	6
COTEAUX DE GASCOGNE HANDBALL	4	HANDBALL CLUB LOURDAIS	4
HBC MASSYLVAIN	A	US RABASTENS DE BIGORRE	6
UNION ATHLETIQUE VICOISE HANDBALL	4	SOUES BARBAZAN BIGORRE HB	5
BASTIDES HANDBALL	A	HANDBALL DU PAYS DE TRIE	3
ARMAGNAC HANDBALL CLUB	A	PYRENE HANDBALL LOUEY JUILLAN TARBES	5
MIRANDE MIELAN ASTARAC HANDBALL	1	PAYS DES NESTES HANDBALL	9
MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB HANDBALL	9	TOURNAY HANDBALL ARROS ET COTEAUX	3
ATHLETIC CLUB LODEVOIS HANDBALL	A	TARBES PYRENEES HANDBALL	A
LATTES HANDBALL	7	ASC AUREILHAN	3
MONTPELLIER HANDBALL	14	POUYASTRUC HANDBALL FEMININ	A
RACING CLUB MONTAGNAOIS HANDBALL	6	HANDBALL CLUB THUIR	10
HANDBALL BALARUC	A	HBC RIVESALTES	5
JACOU CLAPIERS LE CRES HANDBALL	8	BANYULS HANDBALL	4
ASC BEZIERS HB	10	PERPIGNAN ROUSSILLON HANDBALL	6
FRONTIGNAN THAU HANDBALL	11	ARGELES HANDBALL CLUB	4
HBC CLERMONT SALAGOU	9	HANDBALL CLUB SOLERIEN	4
HANDBALL CLUB LUNEL-MARSILLARGUES	7	PEZILLA HANDBALL CLUB	A
AGDE HANDBALL	5	CABESTANY OC HANDBALL	3
HANDBALL CLUB DE TEYRAN	4	HANDBALL CLUB LAURENTIN	4
HBC CAPESTANG	3	PIANEC HANDBALL	A
PRADES LE LEZ HANDBALL	7	SALEILLES GENERATION HANDBALL	4
HANDBALL CLUB GRABELLOIS	3	HANDBALL CLUB ALBIGEOIS	8
JUVIGNAC HANDBALL	6	CASTRES HANDBALL	5
MONTPELLIER CHAMBERTE HANDBALL	4	UNION SPORTIVE CARMAUX-VERS HANDBALL	5
PIGNAN HANDBALL	A	UNION SPORTIVE CORDAISE HANDBALL	A
A.S. ET CORPO. UNIVERSITE MONTPELLIER HAND	A	AS PIERRE FABRE	A
SAINT MATHIEU DE TREVIERIS HANDBALL	6	VALLEE DU THORE HANDBALL CLUB	4
GIGNAC HANDBALL	4	HBC SAINT SULPICE 81	4
CAZOULS HANDBALL	4	HANDBALL CLUB GRAULHETOIS	A
BEDARIEUX HANDBALL	5	HANDBALL CLUB DE LAVAU	A
LA CADOULE HANDBALL	4	HANDBALL CLUB PUYLAURENS	A
PAULHAN HANDBALL CLUB	A	OUEST TARN HANDBALL	10
VILLENEUVE HANDBALL	4	US MONTAUBAN HANDBALL	8
MONTARNAUD HANDBALL CLUB	A	CERCLE ATHLETIQUE CASTELSARRASIN HANDBALL	A
GIGEAN THAU HANDBALL	4	AMICALE LAIQUE VALENCE D'AGEN HANDBALL	6
HANDBALL'OR LANSARGUES	6	LAFRANCAISE HANDBALL	A
GANGES HANDBALL EN PAYS DE LA SOIE	A	HB QUERCY CAUSSADAIS	3
SPORTING CLUB GOURDON HANDBALL	4	HBC MONTECHOIS	7
STADE CADURCIEN HANDBALL	6	HANDBALL TERRASSES ET VALLEE 82	A
HANDBALL FIGEAC	A	MASCAGNE QUERCYNOISE HB	A
JEUNESSE SPORTIVE GRAMATOISE HANDBALL	5	137/199 clubs présents - 677/943 voix	

AG LIGUE OCCITANIE CARCASSONNE - 16 JUIN 2018

Le quorum étant atteint avec 137 clubs présents représentant 677 voix sur un total de 943 pour 199 clubs établis sur le territoire Occitanie, l'assemblée générale électorale est ouverte à 9h45.

Mot d'accueil de Michaël BOUTINES

1^{ère} saison au format Occitanie. Saison exceptionnelle et époustouflante, exceptionnelle par l'enjeu, par l'engagement des dirigeants de la Ligue, par le temps partagé avec les comités pour que les clubs, avec l'appui essentiel d'une équipe de professionnels, pour essayer de répondre à l'ensemble des questions au regard du projet porté avec les clubs, de leur validation lors de la première AG à Narbonne, avec un accompagnement tout au long de la saison pour régler un certain nombre de choses. L'essentiel a été posé, il faut désormais préciser et aller plus loin.

Exceptionnelle aussi car le Président de la Fédération avait dit en 2015 (J'en profite pour saluer la présence des représentants de la FFHB : M. Alain JOURDAN, vice-Président ; M. Claude PERRUCHET, Président de la Commission Statuts et Règlementation) qu'il fallait oser la réforme. C'est un beau discours, mais la vivre c'est autre chose. Il fallait s'y préparer, on n'est jamais complètement prêts, il fallait la vivre, c'est fait. Un certain nombre de messages, très positifs, ont été entendus lors de visites de terrain et ont permis d'aller au bout de cette saison. Cette AG est l'occasion de regarder ce qui a été fait ensemble et de continuer à se projeter. Les clubs doivent trouver auprès de leurs structures fédérales, de l'écoute et de la rigueur. Remerciements aux membres du Conseil d'Administration en responsabilité de certains dossiers car sans rigueur, sans cadre, on n'avance pas.

Exceptionnelle également dans le sens où nos clubs élites nous ont fait rêver. Merci aux dirigeants de Montpellier HB d'avoir pris l'initiative d'apporter à cette AG le trophée gagné par le club en Coupe d'Europe. Le Président se félicite d'avoir sur le territoire l'une des plus fortes concentrations de France en clubs professionnels masculins. Félicitations également au club de Bouillargues pour son maintien, ce qui démontre qu'il y a quelque chose à construire sur le haut-niveau féminin. Le Président salue également le club de Toulouse pour son parcours en coupe de la Ligue et le club de l'USAM Nîmes pour celui en Coupe de France.

Saison époustouflante car nous sommes à l'aube d'un nouveau fonctionnement, d'une nouvelle approche, en plus de la fusion, d'une nouvelle organisation avec l'ensemble des équipes dirigeantes et professionnelles. Le choix a été fait en interne de changer de fonctionnement, nos structures régionales étant devenues de petites PME, ceci afin de s'adapter au monde moderne. Michaël BOUTINES fait ainsi le lien avec la présence de M. Richard MAILHÉ, Président du CROS Occitanie, instance dont fait désormais partie le Président de la Ligue, ce qui permettra, dans ce temps de préparation aux JO de 2024, de questionner l'approche à la fois de l'Etat, des Fédérations et du mouvement olympique sur nos rôles et la place des clubs dans les démarches sportives. Attention aux discours du Ministère aujourd'hui de confondre les pratiquants et les licenciés, d'avoir une ambition forte d'une France sportive en oubliant l'essentiel : le club, les fédérations, les pratiques encadrées qui créent et qui accompagnent un certain nombre de valeurs.

Enfin, Michaël BOUTINES remercie les représentant(e)s de club présents, très sollicités tout au long de la saison avec, parfois, un manque certain de reconnaissance, malgré un engagement qui se doit d'être salué.

Précision sur le contenu de cette AG : un temps sera dédié à une approche plus fine du handball en Occitanie, («diagnostic en marchant») et qui devrait permettre de voir comment les choses doivent évoluer et comment on peut construire nos différentes politiques pour répondre à l'ensemble de nos stratégies de développement.

Florence BASCOU, secrétaire générale de la Ligue, prend la parole pour indiquer que le quorum est atteint.

Elle met au vote le **procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017**.

Votants : 132 ; Non exprimés : 1 ; Voix totales : 727 ; Voix exprimées : 690

Pour : 690 Voix ; Abstention 32 voix

> Le PV est adopté à la majorité.

Rapport moral

Florence BASCOU, secrétaire générale

La fusion des 2 ex-ligues a propulsé l'entité régionale dans un espace démultiplié. Après quelques mois d'observation, c'est la saison 2017/2018 au format Occitanie qui a permis d'appréhender l'ampleur du chantier. Changement d'échelle, avec l'ambition d'équité, globalement bien négocié. L'instance Ligue ne pouvait aborder cette mutation sans s'interroger sur son fonctionnement. Une réorganisation des services a ainsi été initiée.

L'étape suivante consistera à développer, perfectionner pour rendre intelligible et compréhensible.

Notre entreprise s'apparente à une coopérative, par son fonctionnement, les valeurs qu'elle défend, et a pour finalité première de rendre des services individuels et collectifs à ses membres, les clubs en l'occurrence pour la Ligue.

Adoption du rapport moral Ligue Occitanie

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Le rapport moral est soumis au vote

Votants : 132 ; Non exprimés : 3 ; Voix totales : 727 ; Voix exprimées : 678

Pour : 678 Voix ; Abstention 29 voix

> Le Rapport moral est adopté à la majorité.

BILAN

Rapport financier 2017

Yvan DELBOSC, Trésorier Général et M. CARRIEU, Commissaire aux comptes

2 votes seront soumis à l'assemblée : le bilan et l'affectation du résultat



1. Rapport financier

Question : on constate un résultat déficitaire de - 67119 €. Cela signifie-t-il que la Ligue est déficitaire chaque année ?

La Ligue s'est engagée l'année dernière à placer une provision pour le Fond Emploi (93 000 €) qui permet de mettre sur le même pied d'égalité l'ensemble des comités de la nouvelle ligue Occitanie, ce qui existait dans l'ex Ligue Midi-Pyrénées, qui permettait l'accompagnement de l'emploi de professionnels dans les comités. La saison prochaine, nous aurons un exercice courant classique.

Question : que signifie le terme «créances clubs douteuses» ?
Ce sont les créances des clubs non réglées au 31/12, suite aux différents appels de fonds. Pas de doute quant au paiement de ces créances sur l'exercice 2018. Le terme n'est peut-être pas approprié.

Question : quelles sont ces charges et produits exceptionnels qui viennent augmenter le compte de résultat ?

Il s'agit de l'organisation du Mondial sur le site de Montpellier et des 2 matches France / Slovénie (1 à Toulouse et 1 à Montpellier) pour les produits. En ce qui concerne les charges, il s'agit d'une dette «sociale» (Prud'hommes). Ces mentions n'apparaîtront plus sur les prochains exercices.

Question : constat est fait que les amendes (COC et discipline) ont été multipliées par 2 en 1 an. Comment cela se fait-il ?

Le fait que ce soit multiplié par 2, c'est normal puisque les amendes des 2 ex-structures ont été additionnées. Souhait que la ligne des amendes disciplinaires diminue sur les années à venir, ce qui signifierait que les choses se calment sur les terrains.

2. Rapport du commissaire aux comptes

Le Président intervient pour remercier les salariés et les dirigeants qui ont permis le bon déroulement de cette année au niveau financier. L'année prochaine devrait être un petit peu plus simple.

Adoption du rapport financier

Le bilan est soumis au vote

Votants : 132 ; Non exprimés : 8 ; Voix totales : 727 ; Voix exprimées : 638

Pour : 627 Voix ; Contre : 11 voix ; Abstention 39 voix

> Le rapport financier est adopté à la majorité.

Adoption de l'affectation du compte de résultat. 3 projets :

- Équiper d'un véhicule utilitaire le site toulousain sur les opérations de promotion Caravane du Hand, beach, comme cela existe sur le site de Montpellier
- Création d'un fond de soutien en aide au matériel des clubs
- Projets immobiliers, sur les 2 antennes. Pour Montpellier, le fonctionnement (sécurité, badges, etc), ne correspond pas aux besoins collaboratifs. Pour Toulouse, les limites de capacité des locaux semblent être atteintes. Cela permettrait un fonctionnement beaucoup plus adéquat au regard de nos projets.

Question sur le projet immobilier : l'affectation de 100 000 €, cela semble très peu pour 2 villes ?

Le chantier vient juste d'être ouvert : tant qu'on n'a pas le vote de l'assemblée sur l'affectation du compte de résultat, on n'a pas pu aller plus avant sur ce projet. Quoiqu'il en soit, il y aura recours à l'emprunt.

Précision : la Ligue est propriétaire des locaux de Toulouse, net de remboursement d'emprunt résiduel, ce qui constituerait un apport supplémentaire, les locaux ayant été estimés aux alentours de 250 000 €.

L'affectation du compte de résultat est soumise au vote (vote global pour les 3 propositions)

Votants : 132 ; Non exprimés : 2 ; Voix totales : 727 ; Voix exprimées : 623

Pour : 536 Voix ; Contre : 87 voix ; Abstention 91 voix

> L'affectation du compte de résultat est adoptée à la majorité.

Rapport d'activités

Le Président de la Ligue salue le travail d'Amandine DOLLAR-NOEL, Présidente de la Commission jusqu'au mois de mai, et qui a démissionné.

CMCD

Fonctionnement différent sur les 2 ex territoires, en particulier sur l'arbitrage, à propos de l'indépendance des arbitres. L'application de cette mesure est repoussée, dans l'attente de la décision qui sera prise à l'assemblée générale fédérale 2019 à ce sujet, pour savoir si on conserve ou non ce dispositif. Les 2 systèmes seront donc maintenus pour la saison 2018/2019.

Le Conseil d'Administration de la Ligue aura également pour mission, après cette assemblée générale, d'élire un nouveau président de commission. M. Serge DAGADA sera proposé à ce poste.

HAUT-NIVEAU

Sur la question de la relation avec les clubs professionnels, l'apprentissage du fonctionnement des pôles occitans (filles et garçons), avec des stratégies de la DTN, qui n'étaient pas les mêmes chez les filles et chez les garçons, et qu'il a fallu mettre en application dès cette première année de fusion. Chez les garçons, au regard d'une stratégie territoriale, ce fonctionnement n'a pas été révolutionné mais a précisé les approches, notamment avec des conventions avec les clubs professionnels, et n'a pas fait disparaître de structure comme on aurait pu l'imaginer.

La localisation du pôle excellence féminin sur Toulouse est une décision de la DTN, ce site répondant à un cahier des charges bien précis. Un travail a été ouvert sur le site de Nîmes, à la fois avec la DTN, la Fédération, les clubs locaux mais également le comité du Gard pour aller plus loin dans nos collaborations et dans le travail à préciser au regard du fonctionnement de la structure.

La partie ARBITRAGE a été phénoménale sur la saison, en Occitanie, avec l'application forte et réelle du plan fédéral : secteurs, bassins... Souhait d'impliquer les comités dans le dispositif. Il faut maintenant aller plus loin, éclaircir le fonctionnement mais cette réforme, en plaçant les jeunes et le club au cœur du dispositif, doit nous permettre de réaliser et de construire un certain nombre de choses afin de stabiliser l'avenir pour que demain nous ayons autant d'acteurs de



l'arbitrage que de l'entraînement. Un certain nombre de formations ont été engagées et les clubs ont répondu présents pour ce dispositif, qui doit encore se préciser et permettre d'aller plus loin, grâce à la mobilisation de la commission, à l'accompagnement d'un certain nombre d'arbitres qui, aujourd'hui, à la fois sur le niveau national et sur les nouvelles formes de pratiques comme le beach handball, leur permet de porter les couleurs de l'Occitanie. Il faudra s'interroger sur la planification du haut-niveau dans l'arbitrage et l'intégration de jeunes dans nos structures de performance, que ce soit les pôles, et/ou les sections sportives conduites par les comités pour que nous ayons aussi une filière de renouvellement de l'élite dans l'arbitrage.

Des temps très forts de la commission DÉVELOPPEMENT, conduite par Hanane FATHI-CROSLAND, en particulier l'accompagnement du service civique, avec 2 regroupements des jeunes, avec leurs tuteurs. La gestion directe par nos territoires est une force. Ancrage de 147 jeunes dans les clubs et quelques comités. Autre temps fort : à Lézignan-Corbières, avec une réunion sur la féminisation (responsabilités, positionnement de la structure régionale, un approfondissement sur le haut-niveau et la santé), qui a rassemblé actrices et acteurs, quasiment à parité, avec des interventions de dirigeants de la Fédération. Il doit y avoir une déclinaison sur ces thèmes, territoire par territoire, en partenariat avec les structures départementales au plus près des clubs pour accompagner celles et ceux qui le souhaitent.

Dans le domaine de la FORMATION, on avait eu la chance d'avoir un portage très fort sur le temps avant fusion ou l'ensemble des professionnels et dirigeants s'étaient énormément engagés sur cette question de formation, ce qui nous a permis d'être prêts rapidement. Tout cela pourra être reproduit sur la saison prochaine, de nouvelles formations ont pu être intégrées comme sur les nouvelles formes de pratique.

La parole est donnée aux clubs pour poser des questions, auxquelles répondront les présidents de commissions et responsables de services.

Bouillargues : 3 pôles excellence en Occitanie en garçons (Toulouse, Montpellier et Nîmes) mais un seul en filles (Toulouse). Dommage qu'on ne soit pas capable d'en créer un aujourd'hui plus proche de l'ex LR et qu'on ne puisse que constater la fuite des handballeuses de talent en PACA ou dans la Drôme.

Réponse : ce n'est pas une compétence directe de la Ligue. Les échanges et les discussions vont continuer à ce sujet avec la Fédération.

Alain JOURDAN précise que la DTN qui s'occupe des garçons a accepté de faire éclater les pôles pour les garçons, mais pas celle qui s'occupe des filles. Des discussions sont en cours au niveau fédéral.

La CTS rappelle qu'il n'y pas 3 sites d'excellence en Occitanie mais des joueurs listés excellence répartis sur des sites où il y a des clubs professionnels et des centres de formation, ce qui n'est pas le cas en féminin en Occitanie (1 seul site, avec 13 joueuses).

Rectification du CTS : la DTN masculine considère que lorsqu'il y a un site de LNH et un site pôle espoir à proximité, ce site devient un site excellence. On peut être site excellence et

n'avoir aucun joueur excellence (ce qui n'est pas le cas en Occitanie). En revanche, il y a bien un seul site excellence en filles, c'est le choix qui a été fait par la FFHB.

Saleilles : apparemment, en cas de forfait en régionale, l'équipe qui fait forfait paie une amende financière et rembourse le club qui s'est déplacé à l'aller. Or, ce n'est pas la même chose en Territorial : 3 forfaits, du fait de la décentralisation du club. Les clubs qui ne se sont pas déplacés ont payé une amende mais il n'y a pas eu de remboursement du déplacement.

Fabrice ARCAS : Le fonctionnement était différent sur les 2 ex entités. En LR, le club qui ne se déplaçait pas au match aller, il y avait inversion du match retour. Cette saison, les règlements qui sont appliqués sont les règlements fédéraux : une équipe qui fait forfait à domicile paie une amende forfaitaire. Si c'est une équipe qui ne se déplace pas, est rajoutée une indemnité kilométrique. Pour les championnats départementaux, il a été opté qu'il n'y ait que l'indemnité forfaitaire.

M.B. : Il y a deux règlements différents entre le niveau régional et le niveau territorial.

Tout sera lissé par les péréquations pour équilibrer les coûts. MUC : les ex Régionales Filles se sont retrouvées en interdépartementale Bi Dép. avec l'Aveyron. Le coût du championnat départemental a implosé.

Jean-Luc BOUÉ, Saint Affrique : certaines équipes font beaucoup de déplacements et d'autres peu. N'est pas contre que les équipes que les équipes des "villes" aillent jouer dans les clubs des "campagne". La notion de partage doit être partagées.

MUC : Elle parle de niveau de jeu. Elle n'est pas contre partager les déplacements, mais les coûts sont beaucoup plus élevés. Les gens vont finir par jouer en loisir.

ST Afrique : c'est une question d'habitude Gardonnenque : pour les -18 ans le championnat est très court, surtout en féminin avec des forfait dès octobre 2018. Fin du championnat en avril. Très compliqué à gérer. Plus de propositions possibles, en termes de matches. Il faudrait que les équipes puissent jouer presque tous les weekends.

Fabrice ARCAS : beaucoup de forfaits, même sur des poules à 6 ou 5. La commission a conscience que ce n'est pas satisfaisant.

Gardonnenque : pourquoi des poules de 5 ou 6 et pas de 12, ce qui permettrait sur les 1^{ères} parties de championnat, d'avoir des matches tous les weekends. Pourquoi ne pas doubler les poules ? En cas de forfaits il y aurait toujours des matches.

Fabrice ARCAS : dans ce cas champs linéaire toute la saison qui ne permet pas d'ajuster en cours et qui augmente les déplacements.

Ce sont surtout les forfaits qui ont impacté ce championnat. Michel Huc : il faut apprendre à vivre ensemble. Le problème réside dans le fait que des clubs s'inscrivent et ensuite se désistent. Cela concerne surtout le secteur Féminin.

Deux questions se posent :

1. densité des clubs féminins ?

2. pourquoi les clubs se désistent-ils ?

Bouillargues : où en est le championnat -19 ans ?

Fabrice ARCAS : l'accent a été mis cette année sur les -17 ans. Succès au niveau des clubs. Pour les -19 ans, la question se pose à savoir si l'on crée trop de catégories, est-ce qu'on ne va pas éparpiller et les effectifs ?

Pays de Nestes : La ligue a-t-elle analysé l'évolution des coûts de l'arbitrage sur cette saison suite à l'adoption de la nouvelle indemnisation des arbitres voté lors de la dernière AG ?

Aurélien SALVADOR : Une estimation a été faite en février. Les championnats jeunes ont été un peu affectés par une augmentation des coûts ce qui n'est pas le cas pour les championnats + 16. Ces questions sont au programme du séminaire d'intersaison pour optimiser les coûts. Le problème est le trop faible maillage en JAJ qui explique en partie ces augmentations

JOURDAIN HB : organisation sur les championnats territoriaux qui finissent la 1ère phase en janvier : problème pour réserver les salles.

Jean-Pierre CLOT : 10 dates sont difficiles à caser entre le début du champ et décembre. Il faut commencer aux alentours du 20 sept et avoir 2 dates de report en évitant le weekend de Toussaint et les coupes de France

DISCIPLINE

Thierry BROUSSES

On est une grande ligue. On est en train de prendre les dérives d'autres sports, ce qui est inquiétant. Impact de plus en plus polluant dans nos enceintes sportives.

20 commissions de Discipline pour la saison.

56% des dossiers pour des rencontres de mineurs mais cela concerne souvent des actions du public et des adultes (officiels).

Evolution des textes fédéraux sur le comportement du public. La saison prochaine la Commission Territoriale de Discipline n'aura pas de clémence sur certaines situations.

125 décisions sur 10 000 rencontres jouées, 98% des rencontres se passent dans l'esprit sportif.

Remerciement, au président de l'Aude pour son invitation en présence des représentants de chaque club du 11 et de la CTA, aux invitations sur les stages d'arbitres, ainsi que sur des stages d'entraîneurs pour des interventions conjointes et pour l'étude d'actions à mener, ceci plus à titre pédagogique et préventif.

Encouragement du président de la commission, aux comités aux clubs et leurs représentants d'aller consulter plus souvent les textes fédéraux pour voir les risques de sanction.

Renforcement du nombre d'instructeurs

LUNEL : sanctions aux jeunes joueurs qui ne peuvent pas être arbitres.

Thierry BROUSSES : une sanction interdit toute pratique. Attention aux fraudes dans l'établissement d'une feuille de match, noms qui sont mis sur les FDME alors que les gens ne sont pas présents.

ARGELÈS : quel moyen juridique pour faire payer ceux qui sont sanctionnés.

Claude PERRUCHET : il faut que ce genre de dispositions apparaisse dans le "Règlement Intérieur" du club, pour les mineurs se sont les représentants légaux qui s'engagent.

CAUSSADE : à quoi servent les responsables de salle ?

Thierry BROUSSES : il doit être identifié et rappeler la règle, doit essayer de calmer les situations, mais ce n'est pas un gendarme. Seules les forces de l'ordre peuvent faire évacuer une salle.

Michaël BOUTINES : remerciement du travail collaboratif de la Commission Territoriale de Discipline avec la Commission Territoriale d'Arbitrage

Adoption rapport d'activités 2017

Le rapport d'activités est mis au vote.

Votants : 131 ; Non exprimés : 13 ; Voix totales : 727 ; Voix exprimées : 615

Pour : 611 Voix ; Contre : 4 voix ; Abstention 37 voix

> Le rapport d'activités est adopté à la majorité.

Élection Conseil d'Administration :

4 candidats au Collège des Présidents de Club pour une place :

- Samuel DUFES (CSC Nîmes 30044)
- Jean-Marc HERMET (Teyran 34041)
- Denis LHOMME (Rieux-Volvestre 31073)
- Michel MAIRAL (E. Soues LJB Tarbes 65021)

Résultat pour le collège des présidents de club :

Samuel DUFES - CLUB SPORTIF CHEMINOT NIMES HANDBALL - 267 voix

Michel MAIRAL - SOUES BARBAZAN BIGORRE HB - 240 voix

Jean-Marc HERMET - HANDBALL CLUB DE TEYRAN - 122 voix

Denis LHOMME - RIEUX HANDBALL VOLVESTRE - 58 voix

> Samuel DUFES est élu au conseil d'administration

2 candidats au Collège des Jeunes Dirigeants pour une place :

- Damien BONDON (Terrasses et Vallées 82010)
- Jean-Philippe MENDES DA SYLVA (Puichéric 11005)

Résultat pour le collège des jeunes dirigeants :

Damien BONDON - HANDBALL TERRASSES ET VALLEE 82 - 641 voix

Jean-Philippe MENDES DA SILVA - ASSOCIATION SPORTIVE PUICHERIC HB - 60 voix

> Damien BONDON est élu au conseil d'administration

PERSPECTIVES

Diagnostic des clubs en marchant

Florence BASCOU laisse la parole à Sylvie UHMANN et Dylan GAZEU qui vont présenter l'exposé du travail de leur groupe et la photographie des clubs d'Occitanie.

Michaël BOUTINES précise qu'il avait parlé dans ses propos introductifs de s'engager sur un nouveau format d'AG, faire table rase du passé, être dans des temps différents de projets pour l'avenir, et on a souhaité travailler sur un groupe de travail, faire un certain nombre de propositions, c'est ça l'idée du diagnostic des clubs en marchant. Différentes propositions sur la durée dans la saison. Un certain nombre de clubs ont participé à des temps dédiés, avec un accompagnement d'experts, ce que l'on appelle le dispositif local d'accompagnement sur les temps de projets associatifs et de recherches de ressources financières. Nous avons eu aussi l'occasion de travailler en interne un certain nombre de fiches club, et un collaborateur, Hamid FATHI avait l'impression de vous écrire, matin, midi et soir, et certains clubs se demandaient si on ne ressortait pas une mauvaise fiche CMCD. Non, non, ne vous inquiétez pas, il s'agit bien d'une fiche club qui a abouti, et qui demain vous sera également présentée dans le cadre de cette démarche, pour à la fois faire des suivis, une cohorte de suivis, suivis d'équipes, suivis de fonctionnement de dirigeants, et qui doit nous permettre à nous support régional de condenser un certain nombre de choses pour y voir plus clair dans ce qu'on fait avec vous au quotidien et comment aussi on peut réorganiser un certain nombre de propositions. C'est un travail exploratoire. Il n'est pas terminé. Il doit continuer à être amendé, précisé, sur le temps de fin de saison, la saison suivante pour vous en faire un exposé. Alors laissez le temps de l'exposé, et on

prendra les questions seulement à la fin de l'exposé Sylvie UHMANN remercie Michaël pour cette introduction. Sylvie précise que la présentation va se faire à deux voix avec Dylan GAZEU ; C'est une première, il y aura peut-être quelques hésitations. Comme l'a dit Michaël, notez vos questions, une réponse vous sera apportée dans la mesure du possible. Pourquoi un état des lieux. Michaël en a dressé quelques lignes, on souhaite dans cet état des lieux diagnostiquer le territoire, avec toutes ses forces, ses faiblesses. Réunir tous les éléments qui nous permettront d'avoir une bonne connaissance du territoire du handball. Pour ce faire, il nous faut récolter les données. Ça paraît simple, mais ce n'est pas si simple que ça. Et aussi recenser les informations dans les clubs de handball, et éventuellement les sports en externe. Connaître les tendances du handball en Occitanie. On les connaît tous, chacun dans notre club, un peu mieux dans les Comités, un peu différemment dans les comités. Et ensuite en Occitanie. L'idée c'est bien évidemment au travers de cette connaissance, une connaissance partagée pour qu'on se connaisse tous ensemble. Ce n'est pas simplement nous qui devons vous connaître, c'est nous tous ensemble qui devons nous connaître. Pour dresser cet état des lieux, et avancer au-delà de cet état des lieux vers un diagnostic. De cet état des lieux, il faut être honnête, chacun le verra un petit peu à son prisme. Chacun aura un regard sur telle chose, telle autre, ... Ce n'est pas grave. L'important c'est toujours ce système, c'est que l'on puisse partager et avancer ensemble. Il y a une petite animation très sympathique.

Après le diagnostic il restera des choses à faire. Pour le moment, vous le verrez, on a travaillé sur cette saison passée ensemble sur « l'entonnoir » on va dire. Ce n'est pas très joli, mais sur cet entonnoir, tout n'est pas fini. Il reste ce diagnostic. Et au bout du compte, il y aura des choses à faire. Bien évidemment avoir des explications du passé. Du passé on construit le futur de façon à initier un processus de travail entre tous et savoir ce que l'on peut décliner comme actions fortes ou actions faibles et concrétiser de ce fait un plan d'actions assez détaillé.

Dylan GAZEU remercie Sylvie.

Revenir dans un premier temps avant d'entrer dans le vif du sujet sur la méthodologie et sur les étapes de travail qui nous semblaient importantes de dresser, on parle déjà de deux mots un peu savants dans ce travail, état des lieux et diagnostic, ce qui n'est pas du tout la même chose. On a commencé à dresser un premier état des lieux, c'est-à-dire une première photographie du handball en Occitanie à une période de son histoire, sans revenir dessus, assez importante, et l'idée c'est que cet état des lieux et les données que l'on récolte se transforme en un véritable diagnostic avec un outil problématisé qui soulève beaucoup d'éléments sur lesquels on peut mettre en face des réponses et surtout des moyens. Et bien évidemment traduire ce diagnostic en véritable action en définissant une stratégie d'actions qui n'est pas descendante, c'est-à-dire qui ne vient pas uniquement du dirigeant de la Ligue vers les clubs, mais plutôt qui est partagée, qui sera construite avec l'idée de mettre en place dans ce travail une véritable éthique d'un diagnostic qui est lié à l'aspect participatif, de manière à ce que tout le monde contribue à ce travail, mais surtout que chaque acteur du handball aujourd'hui permet de s'approprier ce travail qui a été fait.

Sylvie UHMANN

Les sources d'information à propos de ce travail, afin que vous sachiez ce sur quoi on s'est basé. La première source,

vous vous en doutez fort bien, c'est Gest'Hand. Gest'Hand qui est une énorme base de données assez compliquée à trier, avec une extraction, alors c'est très important parce que les chiffres, les stats qu'on a prises, date de valeur, 1er trimestre 2018, pourquoi, parce qu'il fallait travailler sur quelque chose d'arrêté, stabilisé. Donc certainement à l'intérieur du diaporama que vous allez voir, il y aura peut-être des coquilles, qui vous feront dire, ce n'est pas ça, ce n'est pas cette valeur, ok, on a pris, mais je pense quand on dit premier trimestre, je pense qu'on a vraiment arrêté les compteurs début février, ceci pour dire sur quels chiffres on s'est basé. Le deuxième point, c'est les fiches club, questionnaire, Michaël l'a dit, Hamid vous a sollicité sur la base d'un document qui est vraiment pour nous un document de référence et qui peut vous servir à vous aussi parce que mine de rien, tous les indicateurs qu'on y a mis (présentation à l'écran de la fiche club). A l'intérieur de ça, on a listé ce qui nous semblait important de connaître ensemble pour voir comment on pourrait le suivre et l'évaluer. C'est ce type de tableau que vous avez reçu pour votre club. On a pris le club d'Argelès pour la présentation. Le concept, c'est donc bien de se connaître et de voir s'il y a des variations ou pas, par rapport à la saison moins une. C'est-à-dire que la colonne B, c'est la saison en cours, la colonne D, c'est la saison passée. Et on a un écart. Je vous fais fi de la partie droite. En suivant, les indicateurs. Les structures clubs, on a bien évidemment les projets éventuels, le nombre de licenciés, c'est des extractions Gest'Hand. Et ensuite on a un certain nombre de questionnements. C'est pour ça qu'il y a des couleurs qui apparaissent, et qu'on souhaiterait que vous puissiez nous renseigner parce que c'est très intéressant à savoir qu'est-ce que vous pratiquez, ... C'est vraiment assez détaillé. Il y a des éléments qui peuvent revenir des Ligue ou des Comités, c'est des cases qui sont colorisées différemment. Et puis il y a l'arbitrage, il y a le renouvellement de l'Elite, on vous demande si vous avez des joueurs qui ont été retenus. La partie formation et la partie sportive. Alors sur la partie sportive en nombre d'équipes, très concrètement c'est là où on a un peu peiné, je ne vous le cache pas parce que Gest'Hand semble-t-il a une petite faille de liens. On ne récupère pas tout à fait les mêmes données entre Gest'Hand et ce que nous on peut récupérer sur vos fiches, et ce qu'on récupère factuellement sur les championnats en tant que tels Ligue et Comités. Excusez-moi de ce préalable un peu long mais c'était nécessaire.

Nadine MERCADIER demande à Sylvie UHMANN de revenir sur le questionnaire

Sylvie UHMANN. Alors le questionnaire. Hamid vous a complété avec un petit questionnaire, justement pour avancer, pour avoir une bonne complétude de cette fiche. Ce n'est vraiment pas un questionnaire CMCD ; Merci si vous avez un petit peu de temps devant vous, pendant les longues vacances, pour le renseigner. Alors ensuite on s'est beaucoup adossé sur l'enquête fédérale. Alors l'enquête de terrain, vous avez le lien. Ce document, bien entendu on vous le diffusera à l'issue de l'AG. Si vous cliquez sur ce lien, cette enquête. Vous avez été sollicité par la Fédération la saison dernière ou en début de saison, sur beaucoup de questions. Alors il est animé ce questionnaire. Pour chaque question, vous avez la possibilité de voir le résultat France globale, et le résultat Occitan. Et vous voyez la variation. On peut dire, sur la question 1, 'en vue des saisons à venir, comment jugeriez-vous la situation de votre association' : très satisfaisant – satisfaisant. Comme vous avez vu, le petit curseur s'est un peu plus déplacé à droite.

Cela veut dire que chez nous on est plus heureux que chez les autres. Cela fait très plaisir. Il y a d'autres questions posées à l'intérieur, je vous invite à regarder cette enquête-ci. 88 clubs sur les 199 ont répondu. C'est-à-dire près d'un club sur 2, c'est quand même très intéressant, ça donne une vraie tendance, avec une représentativité assez large de tous les clubs. Bien entendu, il y a eu des tas d'études qui ont été faites sur la filière associative et le secteur sportif, on s'enrichit de tout ce qu'on peut récupérer pour participer à nos réflexions. Le groupe de travail interpelle. On n'est pas si nombreux que ça. Je tiens à remercier déjà Hamid FATHI et Sébastien DREVET, parce qu'on a beaucoup peiné à se mettre en ordre de marche, et ils se sont beaucoup investis sur le sujet. Je les en remercie. On a piloté le dossier, avec Hanane CROSLAND, Nadine MERCADIER et moi-même. Et Dylan GAZEU, qui n'est pas du tout présent au titre de l'arbitrage, certains se demandent ce que fait la CTA ici, ce n'est pas du tout ça ! Il est ici car il a des connaissances en matière de traitement de données statistiques, etc. Donc tout autant autour de la table, chacun a des compétences, et on utilise partout où c'est nécessaire. Après cette base de données, un petit peu d'illustrations. Alors la région Occitane, vous la connaissez. Pourquoi en faire un plat singulier, les couleurs sont un peu écrasées sur l'écran, l'idée étant de faire partager nos difficultés entre autres. On en a parlé de nos difficultés de déplacements. Tout le monde le sait. Mais là pour le coup on les voit. Donc on a le sud du Massif Central, on a la chaîne Pyrénéenne, et puis on a des plateaux, des plaines,... On a de tout, et ça complique beaucoup nos relations, mais ce n'est pas grave parce que de ces difficultés on va faire nos forces. Alors une petite photo sur ces 199 clubs, et plus de 32000 licenciés et plus de 1270 équipes. On a essayé de faire un petit zoom avec le nombre de licenciés. C'est-à-dire qu'on a ciblé les clubs qui ont plus de 300 licenciés. Il n'y a pas de scoop, c'est là où on a les bassins de populations les plus importants, sur la bande littorale, sur le secteur de la métropole toulousaine et un peu loin sur les préfectures aussi, sur des zones où chacun se reconnaît. Rodez n'est ni une métropole, ni... c'est ainsi, c'est très bien. Il y a des gros clubs qui se développent en dehors de ces bassins de populations. Ensuite on a un deuxième volet de clubs. Déjà pour les clubs de plus de 300, vous avez vu il y en a, à la fois beaucoup et pas tant que ça, mais on y reviendra plus tard. Sur la partie des clubs entre 150 et 300 licenciés, vous voyez, on commence à bien mailler le territoire. Cette catégorie de clubs, on a imaginé, quand on a posé les données du problème, que c'était les clubs qui constituaient la base structurante dans un premier temps avec un nombre d'équipes important. Et puis vient les clubs entre 50 et 150 licenciés qui complètent franchement beaucoup le territoire. Et pour terminer, je ne vais pas du tout utiliser ce que tout le monde pense 'petits clubs', car il n'y a pas de 'petits clubs', il y a des clubs avec beaucoup moins de licenciés. Donc les clubs avec moins de 50 licenciés, vous voyez, ça complète très bien. Comme ça quand on fait la photo, étonnamment, on se rend compte quand même, qu'on a un maillage territorial assez conséquent, certes coloré de manière différente, je ne vais pas y revenir. Sur les parties importantes des bassins de la bande littorale et du bassin toulousain et d'autres. Ce qui est étonnant, c'est qu'on a presque autant de clubs, on le verra dans la diapo suivante, qui ont plus de 300 licenciés que ceux qui en ont moins de 50, petit clin d'œil. Voilà pour la première partie.

Dylan GAZEU. Pour rester dans des généralités, mais en

précisant sur les 199 clubs, alors il va y avoir beaucoup de chiffres, rassurez-vous, on ne va pas tous les regarder, l'idée ce n'est pas de faire un format très universitaire, même si le lieu s'y prête. On a travaillé sur une échelle territoriale qui est à l'échelle des comités, pour une bonne raison, c'est que c'est les données les plus faciles à obtenir aujourd'hui, notamment sur les données générales, en termes de département, mais qu'à terme le travail qu'on mène et qu'on souhaite mener, à plus long terme, essaiera d'affiner les résultats par des secteurs géographiques plus fins que sont les bassins. Juste pour dire qu'aujourd'hui, les chiffres que vous avez en rouge sont le pourcentage de clubs par département, le plus fort taux de clubs par département, puisque les lignes font 100%. Pour donner un exemple aujourd'hui, 57% des clubs de l'Ariège, soit la majorité des clubs ariégeois ont entre 50 et 149 licenciés, et on se rend compte que la majorité des clubs du Gard, de la Haute-Garonne, mais également du Lot et de la Lozère, sans oublier le Tarn et Garonne, sont des clubs, eux, qui sont entre 150 et 299 licenciés. La moyenne aujourd'hui du club de handball en Occitanie est à 160 licenciés, ce qui n'est pas trop mal, un club d'envergure moyenne avec près d'un tiers des clubs qui se trouve dans cette moyenne, il faut savoir que la médiane aujourd'hui est à 140 licenciés. Vous avez aujourd'hui en Occitanie autant de clubs qui ont moins de 140 licenciés que plus de 140 licenciés. Au niveau des licenciés et des licenciées, et c'est là où on va s'intéresser un petit peu plus à la féminisation, vous avez sur les quatre premières colonnes, le travail qui a été mené principalement sur les licences féminines avec le total dans la 1ère colonne des licences féminines par département, et derrière le pourcentage que ça représente dans le handball sur le territoire puisque si vous l'additionnez avec le pourcentage que vous retrouvez dans les colonnes bleues pour les garçons, vous retombez sur le 100%. Ce qui est intéressant, c'est de voir la 3ème colonne, c'est le pourcentage donc de licences féminines qui sont délivrées dans le sport en général sur ce territoire. Pour vous donner le 1er, c'est qu'aujourd'hui en Ariège, 40,2% des licences sportives sont délivrées à des filles. Et si vous regardez la colonne d'à côté, vous voyez le différentiel que vous avez, entre le nombre de licences qui a été donné en général à des filles, et le nombre de licences handball. Et on se rend compte aujourd'hui qu'il y a vraiment une féminisation du handball supérieure à la féminisation du sport en Occitanie. Je n'ai pas tous les sports en tête, mais le handball se positionne dans le trio de tête des sports qui aujourd'hui sont le plus féminisés sur le territoire Occitanie. Bien sûr quand vous avez les chiffres en vert d'un côté, vous avez l'inverse de l'autre côté pour les garçons, mais quand on est sur une filière avec quand même un projet de féminisation, malgré tous les petits écueils que l'on peut voir et que vous avez pu citer dans la première partie de cette Assemblée Générale, on est quand même sur une bonne voie puisque de nombreux territoires avec une forte tendance à cette féminisation par rapport à la féminisation du sport en général sur ces mêmes territoires.

Sylvie UHMANN. A nouveau une petite carte pour faire le lien sur le féminin, on a fait le même exercice avec les licences féminines. Ce qui nous permet d'identifier un certain nombre d'éléments surprises, c'est-à-dire que bien évidemment on a beaucoup moins de gros clubs féminins, toutes proportions gardées par rapport à l'ensemble des gros clubs qu'on avait pu avoir identifiés. Le maillage vert est effectivement un peu plus léger, par contre ce qui nous étonne beaucoup, c'est dès lors qu'on envoie le critère bleu, donc entre 25 et 75 licenciés,

le maillage se resserre, et grande surprise donc pour la toute petite unité qui est donc moins de 25 licenciés, alors j'ai envie de conclure hâtivement que c'est une à deux équipes, mais bon il y a des dirigeants. Il faut faire attention aux chiffres. Donc on est dans une structuration du verre à moitié vide ou à moitié plein. Pour ceux qui me connaissent, je vois souvent le verre à moitié plein, là je trouve que c'est une bonne piste. Ça veut dire qu'on a une base de travail qui va nous permettre de nous enrichir. Nous y travaillons. Le handball, toujours Occitan au féminin, simplement un petit zoom sur l'ensemble du positionnement de ces équipes, de ces licences féminines par département, pour le cibler. Il ne faut certainement pas faire du jugement de valeur. Globalement ce qu'on peut se rendre compte, c'est que l'écart paritaire, le déséquilibre sur la région Occitanie dans l'ensemble, il est 16,2. C'est-à-dire que globalement, on a un petit peu de chemin à faire pour avancer sur une parité en termes de licenciée. Donc pas baisser bien évidemment le nombre de licenciés masculin, mais travailler en renforcement des licences féminines. Alors un autre petit zoom qui mérite un commentaire. Cette carte qui comporte une graduation de couleurs, blanche à paille, en fonction de l'indice de jeunesse. C'est-à-dire que on a tout autour. Par exemple, ici on dit effectivement il y a une concentration en indice de jeunesse aidé, ce n'est pas un scoop, on est dans le groupe du bassin toulousain, puis on a bien évidemment des bassins de jeunesse. Alors, il faut faire attention parce que c'est un indice de jeunesse par rapport à la population sur place. Or, il ne faut pas perdre de vue, par exemple en Lozère, on est dans une situation où il ne faut pas comparer un bassin de jeunesse ici à un bassin de jeunesse ici. Parce que bien évidemment au regard du rapport de population, on est dans un rapport entre les 76000 habitants de la Lozère et 1million3 de la Haute-Garonne, on est dans un rapport de 1 à 16. Donc attention, quand on regarde les cartes, simple bémol. Ça donne un éclairage, mais il ne faut pas se focaliser et comparer forcément. Ça donne un 1er éclairage, c'est ça qui est important.

Donc on a fait le même exercice, on a mis des équipes. Alors pourquoi on a mis des moins de 16, parce que toujours Gest'Hand, qui est pourtant est une énorme base de données sur lesquelles on pourrait travailler de façon vachement intéressante, ben la seule possibilité qu'on a eu c'est d'extraire au travers des prix des licences, et vous savez comme moi que le prix des licences, c'est moins de 12, 12-16 et plus de 16. Donc on a pris les moins de 12 et les 12-16. Donc on arrive à l'affichage des clubs jeunes suivants. Donc on se rend compte, on a pris le même curseur à 150, donc 150 pour les 'gros clubs', les clubs les plus conséquents, on retrouve à peu près le même maillage que la toute première carte que l'on avait. Si l'on fait descendre la couche intermédiaire, et bien on en a pas mal, on a un maillage qui se complète aussi assez bien sur la tranche inférieure, et on a un petit peu moins de carrés jaunes, de triangles jaunes, ce qui permet de nous dire que ce maillage en fait, est plus concentré sur les clubs intermédiaires. Ce n'est pas un diagnostic que je pose, bien évidemment faut faire attention.

Dylan GAZEU. Pour continuer un petit peu sur cette jeunesse du handball, on a essayé de cartographier l'indice de jeunesse des départements et des Comités, et on se rend compte aujourd'hui qu'il y a des petites spécificités entre l'articulation du nombre d'équipes jeunes et de cet indice de jeunesse. Donc le nombre d'équipe jeunes total que vous avez en

Occitanie, vous retrouvez tout en bas, c'est 100% d'équipes en Occitanie, et vous avez dans ce tableau la répartition des équipes jeunes sur notre territoire. Donc il y a aujourd'hui 2% des équipes jeunes en Occitanie sont sur le territoire de la Haute Garonne, qui est le département qui aujourd'hui possède l'indice de jeunesse le plus élevé. Donc du coup on reste sur une cohérence entre le plus grand nombre d'équipes de jeunes sur notre territoire et l'indice de jeunesse le plus élevé. Si on s'intéresse d'un peu plus près aux chiffres, on observe qu'il y a une première tendance contraire pour le Tarn et Garonne, qui a un indice de jeunesse sensiblement similaire à celui de l'Hérault et du Gard, qui sont les deux départements qui sont en rose foncé, donc on est sur le même indice de jeunesse pour le département du Tarn et Garonne, sauf que le Tarn et Garonne, aujourd'hui est un territoire composé de très peu d'équipes jeunes, puisqu'il est le 10è comité. Donc on aurait potentiellement un premier axe de développement, puisqu'avec un indice de jeunesse plutôt élevé et sensiblement similaire à un département comme celui de l'Hérault, le Tarn et Garonne pourrait se positionner comme un département quand même assez conséquent en termes d'équipes jeunes. Et inversement, l'Aude et les Pyrénées Orientales, par exemple, c'est mon côté nationaliste qui va ressortir car je suis Catalan, avec un indice de jeunesse relativement faible et qui pourtant se positionne dans le haut du tableau avec énormément d'équipes jeunes. C'est-à-dire qu'aujourd'hui il y a des territoires qui sont capable d'avoir énormément d'équipes jeunes sans pour autant avoir un indice de jeunesse élevé, et je rappelle que plus un indice de jeunesse est élevé, plus ça veut dire qu'il y a de jeunes sur un territoire de moins de 25 ans par rapport à une population un petit peu plus âgée. Donc il y a vraiment des axes de développement qui sont assez affirmés quand on regarde ces premières tendances.

Sylvie UHMANN. Donc on a fait le même exercice que tout à l'heure mais avec les féminines, de façon à avoir une idée, quelle est la différenciation d'implantation entre le global et le féminin. Donc on a une nouvelle fois réduit le curseur, on a redivisé par deux, et on a pris plus de 60 jusqu'aux derniers qui sont 12 et moins, où on peut imaginer que c'est une équipe 'jeunes'. On est bien d'accord, ce sont des moins de 16. Donc on retrouve une structuration, et à notre grande surprise importante puisque si on se remémore les points jaunes, quelque part il y a plus de points jaunes, sur les équipes, sur les clubs qu'on pourrait considérer comme importante de structuration d'équipes de jeunes filles, on remplit bien les cases sur les moins que sur l'étape précédente, que les dés bleus sont très nombreux, donc ça veut dire que ça se complète, et qu'à notre grande surprise, alors qu'on pensait avoir une carte qui allait nous montrer des difficultés sur les équipes jeunes féminines et bien très étonnamment et avec grand plaisir on se rend compte qu'il y a un vrai bon maillage des équipes jeunes féminines. Toujours pareil, ne pas se satisfaire de cela, ça veut dire bien évidemment qu'il faut stabiliser et conforter, on n'est pas dans ce schéma-là. Alors les équipes en Occitanie, globalement, je ne vais pas y revenir parce qu'on en parlé longuement, masculin, féminin, non, c'est simplement un flash pour dire, c'est simple, ce type de données qu'on récupèrera chaque année, enrichira dans nos réflexions.

Dylan GAZEU. Pour des données un petit peu plus fines, sur la répartition des licenciés et des licenciées jeunes par catégorie,

donc toujours en bleu, la part masculine, et en jaune la part féminine. Sur le graphique de gauche, vous avez un total de 100% qui est par rapport au sexe, en bleu 100% des catégories 'garçon', et en jaune 100% des équipes 'filles', et en comparaison, on peut voir que la répartition est sensiblement similaire, avec potentiellement une meilleure présence des filles sur les moins de 11, une meilleure présence des garçons, sur les moins de 13, et une répartition quand même assez similaire sur les moins de 15. Si, par contre, on s'intéresse cette fois-ci à la catégorie de jeu, et bien on se rend compte, que la catégorie moins de 17 est celle-là qui va comprendre autant d'équipes 'garçons' que d'équipes 'filles', donc on a une certaine forme de parité, donc c'est le graphique de droite, mais par contre on a une majorité d'équipes masculines présentes par catégorie sur le territoire.

Alors on va entrer dans quelque chose qui peut-être va entraîner des discussions, je rappelle, comme le disait Sylvie en introduction, qu'aujourd'hui on s'est basé sur des données Gest'Hand, qui ne sont pas forcément fiables pour plusieurs raisons, à savoir est-ce que les données sont bien complétées en temps et en heure, et surtout des données qui peuvent évoluer puisque l'extraction a été faite au 1er trimestre 2018. On s'est intéressé aujourd'hui à la tendance, s'il y avait une tendance à l'augmentation ou à la diminution, du nombre de licenciés, alors toujours par département, de voir un petit peu. Là vous avez la répartition par territoire, c'est-à-dire qu'on s'est rendu compte aujourd'hui que par exemple dans l'Ariège, on a 100% des clubs qui ont connu une augmentation de licenciés entre le N -1 et le N. Si on prend un autre exemple, vous voyez l'augmentation, c'est les barres les plus claires, la diminution, les barres les plus foncées, et vous avez, notamment en Lozère, 100% des clubs avec une augmentation de licenciés, vous avez avec plus de 50% l'Aveyron, la Haute-Garonne, l'Hérault et les Pyrénées Orientales, qui ont une forte tendance quand même à l'augmentation, on va revenir en détail tout à l'heure sur ces tendances, et vous avez par contre, l'Aude, le Gard, le Gers, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn et Garonne, qui ont une tendance à la diminution, mais nous ne sommes pas là pour leur jeter la pierre. En définitive, les territoires qui connaissent la plus forte augmentation, c'est les territoires comme le Gard, comme l'Hérault, comme la Haute-Garonne, qui sont des territoires qui sont structurés, avec une forte culture sportive, qui rayonnent, notamment par la présence des clubs professionnels. Bon si aujourd'hui on s'intéresse à la totalité de l'augmentation de licences que l'on a sur l'Occitanie, donc c'est-à-dire 100% des barres violettes, en fait toutes les barres violettes donnent 100% aujourd'hui, on se rend compte que ce sont ces trois territoires-là qui ont la plus forte augmentation de licenciés, mais paradoxalement, c'est aussi les territoires qui connaissent la plus forte diminution, et ça on l'explique par le nombre important de clubs qui augmentent naturellement le pourcentage, certes plus il y a de clubs, plus le pourcentage est élevé, mais qui surtout augmentent l'offre de pratique, et par conséquent la mobilité du joueur, donc c'est-à-dire qu'aujourd'hui, on a un territoire qui arrive, dans des clubs qui arrivent à avoir leur nombre de licenciés augmenter, mais qui surtout voient aussi leur nombre de licenciés partir. Et ce sont des territoires où on a une très très forte mobilité, on va le voir dans un petit instant. Pour compléter le tableau, on souhaitait quand même vous donner les chiffres effectifs avec le total des clubs qui connaissent une augmentation, ou une diminution, on retrouve bien nos 199 clubs, et aujourd'hui on a quand même

plus de clubs qui connaissent une augmentation de licenciés, que de clubs qui en voient le nombre diminuer. Alors, je reviens sur ce que je disais tout à l'heure, stabilité au renouvellement des clubs, c'est une vraie question, on s'est du coup penché sur la question de combien il y avait de nouveaux licenciés dans les clubs, qui viennent donc de l'extérieur, combien de licenciés disaient d'une année sur l'autre, 'je renouvelle ma licence parce que je suis bien dans mon club', et combien de licenciés du coup qui disent 'je m'en vais', c'est les trois catégories. C'est le licencié qui renouvelle, c'est la création de licence, et c'est le taux de fuite qu'on a calculé. Donc le taux de fidélisation, c'est-à-dire le licencié qui reste dans le club, on est plutôt pas mal, puisqu'aujourd'hui il n'y a que 8,5% des clubs en Occitanie qui voient la moitié de leur effectif partir, c'est plutôt pas mal. C'est la traduction inverse par rapport à ces premiers chiffres. Si on passe sur le taux de rayonnement, c'est-à-dire sur 100% des clubs, combien aujourd'hui, quelle est la part de licenciés qui viennent chez moi, il y a quand même 17,2% de clubs qui font plus de 50% de création de licences entre l'année dernière et l'année en cours, ce qui n'est pas trop mal. Par contre, on se rend compte que on a quand même presque 10 des clubs qui voient la moitié de leur effectif s'en aller d'une année sur l'autre. Alors toujours à prendre à la légère, c'est sûr, parce que si on a un club de 20 licences et qu'il y en a 10 qui partent, en effet, on se retrouve avec la moitié de notre effectif qui s'en va, et on peut aller jusqu'à l'autre extrême, un gros club, pour qu'il arrive à avoir la moitié de son effectif qui s'en va, il faut y aller. C'est donc toujours à prendre avec des précautions ces chiffres.

Sylvie UHMANN. Pour l'emploi, un petit zoom. Là pour le coup, comme les questionnaires envoyés par Hamid n'étaient pas totalement exhaustifs et complétés, on a préféré plutôt que de mettre quelque chose de totalement incomplet, se référer à l'enquête fédérale. Donc ce que vous avez là, c'est simplement issu de l'enquête fédérale, et vous avez tous renseigné le questionnaire avec le nombre de salariés, donc le curseur que vous avez en bas, on l'a illustré par le diagramme qui est présenté, c'est-à-dire que globalement, 2 clubs sur 3 fonctionnent sans salarié. On parle bien de salarié, c'est-à-dire que quand on est dans un système éventuellement de paiement d'indemnités, ce genre de choses, ce n'est pas du salariat, on parle vraiment de salaire et d'emploi. Hors emploi CNDS. Alors ensuite ce qu'on peut constater, ben du coup les 2 autres curseurs, c'est que à l'opposé, le club qui arrive à embaucher, donc entre 0 et 1 salarié, c'est 1 club sur 6, ce n'est pas si important que ça. On se rend compte qu'en Occitanie, si vous regardez le questionnaire fédéral, on est une Ligue qui a le plus faible taux, je crois, de professionnalisation en rapport. Alors on va parler compétence. On a parlé emploi, on parle aussi compétence. Compétence des entraîneurs, sur les diplômés. Là pour le coup, c'est très très précis parce que c'est l'extraction que Jean-Philippe nous a confié sur le travail qu'il fait sur la CMCD ; Normalement vous êtes censés, donc bien évidemment, tous les clubs ont renseigné ces éléments au titre de la CMCD. Donc là, c'est une extraction qu'on a eu grâce à ca base de données qui nous montre quoi, au-delà des chiffres, vous pouvez les regarder. Deux chiffres majeurs, très peu de femmes, 1/4 de femmes, alors qu'on est presque 1/3 de licenciées, et surtout, comme vous le voyez apparaître, 1 entraîneur pour 2 équipes. On a pris le curseur à 15 licenciés, on est bien d'accord que 15 licenciés, c'est le format standard d'une équipe. Donc 0,53 entraîneur formé pour 15 licenciés

compétitifs, c'est-à-dire 1 entraîneur pour 2 équipes. Ce serait bien qu'on puisse augmenter la moyenne. Être à 1 ce serait vraiment l'idéal, mais bon,... Ensuite on a souhaité s'intéresser à l'offre des clubs, alors attention, les chiffres là sont aussi à prendre à la légère, puisque ce n'est pas forcément ce qui a été le mieux renseigné sur l'extraction Gest'Hand, mais quand même, on s'est intéressé aux projets que pouvaient monter les clubs, donc pour les resituer, mini stades, été du hand, féminisation, quartier politique de la ville, sport santé, sport et handicap, les ZRR, Zones de Revitalisations Rurales,... Ben ce qui est dommage, c'est que sur les 199 clubs, on en a 49%, donc près de la moitié qui n'ont aucun de ces projets, qui sont pourtant des projets qui permettent à la fois de développer des modes alternatifs de pratique pour entrer dans une dimension sociale pour la pratique du handball, je ne veux pas empiéter sur la Commission Développement, tu en parlerais très certainement mieux que moi, qui permet parfois de débloquer des subventions, qui permet, voilà, de développer aujourd'hui son enfreint et qui permet de structurer son club, pas uniquement sur un aspect compétition et handball classique, si je puis dire, pour l'appeler ainsi, mais entrer dans un schéma de diversification, mais on notera quand même qu'on a près de 12%, 14 % de clubs qui s'inscrivent dans plusieurs projets. Alors attention, je sais que dans les clubs, il faut avoir les moyens derrière, il faut avoir des moyens humains, il faut avoir des moyens logistiques, voilà.

Dylan GAZEU. On s'est ensuite intéressé à la labellisation des clubs, pourquoi, parce qu'aujourd'hui le Label est un vrai gage de qualité pour les clubs, alors je ne veux pas empiéter sur des discours d'experts qui pourraient l'expliquer beaucoup mieux que moi, mais aujourd'hui c'est vrai que quand on a un Label 'École de handball', ben on parle de jeunesse, on parle de formations, on parle de structures quand même qui est structuré, on va s'intéresser aussi au Label 'École d'arbitrage', pas trop parce que les chiffres sont un petit peu plus criants. Au niveau de la labellisation 'École de handball', ce qui est intéressant c'est que on a essayé de voir par rapport au nombre d'équipes, donc vous avez le nombre d'équipes en bas, nombre d'équipes 'jeunes' je le précise, c'est très important par rapport au Label 'École de handball', et vous avez la répartition du type de Label en fonction du nombre d'équipes. Alors, chiffres parlants, on voit que pour des clubs qui ont plus de 20 équipes 'jeunes', alors ils ne sont pas nombreux, alors évidemment 100% des clubs ont le Label OR, l'inverse aurait été quand même avec un gros point d'interrogation, et du coup, on se rend compte le maillage, et on voit par exemple, qu'il y a des clubs qui seulement avec 2 équipes, 3 équipes, 4 équipes 'jeunes' arrivent aujourd'hui à décrocher un Label 'École de handball' OR, ce qui n'est pas trop mal. Alors, certes les chiffres sont beaucoup plus élevés quand on passe entre 6 et 10 équipes, entre 11 et 20 et puis plus de 20 équipes, les gros clubs, les grosses machines, mais aujourd'hui, ce n'est pas impossible, ça veut dire que c'est une peu le discours qu'on voulait véhiculer, c'est que ce n'est pas le nombre d'équipes aujourd'hui, qui fait la catégorie du Label, mais plutôt quels sont les moyens qui sont mis derrière, et aujourd'hui les clubs qui ont seulement 2 équipes 'jeunes', quelque soit le résultat, on ne s'est pas du tout intéressé à ça, quelle que soit la catégorie, au niveau 'jeunes' quel que soit l'encadrement qu'il y a autour, on a aujourd'hui la possibilité d'être labélisé OR par rapport à l'École de handball. Derrière on a fait une extraction par rapport au Label 'École de handball' mais aussi

par rapport au Label 'École d'arbitrage', et ce qui est quand même assez marquant, c'est qu'au niveau du Label 'École de handball', vous avez la répartition en terme de nombre de clubs, donc on retrouve nos clubs professionnels et les plus gros clubs certes qui sont labellisés OR, moi non plus je n'aime pas cette notion de petits clubs / gros clubs, mais on voit vers quoi on se dirige, les 24 aujourd'hui labellisés 'École de handball' sont les plus grosses structures, mais vous avez 37% des clubs aujourd'hui, qui sont peut être parmi nous, qui ne sont pas labellisés 'École de handball', et on a 60% des clubs qui ne sont pas labellisés 'École d'arbitrage'. Ce qui veut dire qu'il y a quand même une très grosse marge de progression, beaucoup plus importante sur l'École d'arbitrage, mais quand même assez conséquente sur l'École de handball pour arriver aujourd'hui à ce qu'on se retrouve avec, sur une 1ère ligne avec zéro club qui ne sont pas labellisés, 0% des clubs qui ne sont pas labellisés dans les deux catégories et que seuls 37% arrivent à se fondre aujourd'hui entre le Label simple et le Label OR. Derrière on a croisé les deux labels, vous avez à gauche, le label 'École de handball', et en haut les Labels 'École d'arbitrage', et on a essayé de voir quels sont les clubs qui disposent, aucun des Labels, l'un des deux labels ou les deux labels. Et aujourd'hui, sans revenir sur le chiffre d'après il y a 33% des clubs qui ne sont pas labellisés, ni 'École d'arbitrage' ni 'École de handball', donc près d'un tiers des clubs qui aujourd'hui ne sont pas du tout dans une labellisation qui pourraient accréditer bien évidemment, ça je vous le dis, sans revenir sur la qualité et sur l'intérêt d'avoir une École de hand labellisée ou une École d'arbitrage, qui pourraient passer à un autre degré. On retrouve aujourd'hui 60% des clubs qui sont labellisés avec une 'École de handball' mais qui ne sont pas labellisés 'École d'arbitrage', et vous avez le chiffre inverse qui est le 74 et le 37% pour les clubs qui ne sont pas labellisés 'École de handball' mais qui sont labellisés 'École d'arbitrage', ce qui n'est pas trop mal.

Sylvie UHMANN. Alors on n'a pas fini, mais on ne va pas vous embêter avec tout ça. Il y a plein d'autres pistes d'étude qui nous restent à travailler. Tout d'abord sur la notion de performance des joueurs, pour les localiser aussi, voir comment se passent effectivement les mouvements à l'intérieur de ce vaste territoire, on en a parlé précédemment, dans les 'questions-réponses'. Et les notions d'accès dans les structures de haut niveau. Le thème qui nous préoccupe sur lequel on va se baser sur des données plus larges, c'est l'infrastructure, qu'est-ce qu'il en est. Dans l'enquête fédérale, vous retrouvez ce que vous avez répondu, on n'est pas si mal noté que ça en matière d'infrastructures par rapport à la Fédération, sauf qu'il y a une énorme disparité, si l'on cible un peu les chiffres à l'intérieur de notre région Occitanie, il y a une très grande disparité des équipements, alors quand on parle d'infrastructures, c'est clair, on parle 'gymnase'. Donc on aura ça à faire. On a la discipline. On va pister, on va pister les chiffres, voilà. On est en train de faire des photos, ça va être très simple. On va prendre année par année, qu'est-ce qui se passe, quels sont les évolutions, quelles sont les tendances, tant en quantitatif que qualitatif. Sur l'arbitrage, bien évidemment, on fera de même, mais surtout cibler sur la notion de dynamisation des Jeunes Arbitres, avec tout le projet fédéral qui tourne autour, et les modifications qui y sont greffées. L'analyse économique, ça aussi on souhaiterait voir un petit peu plus près les moyens, y compris les moyens financiers que l'on verse dans ce gros dispositif et quels

résultats on peut avoir. C'est très prétentieux mais on va tenter. Et la notion de qualification, là encore on est un petit peu court sur le sujet, on s'en excuse, mais bon, c'est ainsi. Alors, il nous reste plein de boulot, ça c'est évident, il faut qu'on élargisse notre vision, de plus en plus. Je vais reprendre ce qui a été dit, c'est là aussi peut-être un peu prétentieux, moi ce que j'aimerais c'est que ce diagnostic nous permette vraiment de partager notre vision, qu'on se connaisse les uns les autres, et je pense que quand on se connaîtra bien, on travaillera encore mieux ensemble. Pour pouvoir gommer le 1er mot qui a été dit ici et là-bas, effectivement, il faut qu'on arrive à gommer et passer franchement en mode coopératif pour qu'on arrive à tous travailler ensemble.

Michaël BOUTINES. Pour prendre place, je vais couper le débat, mais s'il y a des questions, on va en prendre 2 ou 3, très simples, très courtes, avec des retours très précis et directs de Sylvie et Dylan qui s'intéresse déjà sur la construction en interne de ce type de réflexion, pourquoi pas d'associer, d'élargir le groupe de travail, même si on reste quand même sur un temps de réflexion ou autres, et que c'est compliqué de le donner à 10, 15 ou 25, au regard de la méthodologie posée aujourd'hui.

Dylan GAZEU. Juste peut-être pour compléter, dire que pour avoir fait plusieurs rendus d'étude pour des filières sportives, c'est des documents aujourd'hui qui sont valorisés, qui sont valorisés à plusieurs échelles auprès des instances institutionnelles, politiques, que ce soient les instances sportives ou les institutionnelles, et comme on l'a dit en introduction, ces chiffres-là sont à manier avec précaution parce qu'il y a une fiabilité qui peut être remise en cause à une certaine mesure, notamment via l'extraction Gest'Hand. Et je crois que Gest'Hand, c'est vous qui l'alimentez, donc aujourd'hui on encourage pour aller vers toutes les étapes de travail et tous les éléments qu'on souhaiterait aborder, ben on compte un petit peu sur vous pour avoir un remplissage quand même assez précis de Gest'Hand et à répondre à toutes les sollicitations, que ce soit les questionnaires clubs ou de la ligue, ou ce genre d'éléments qui pourront permettre d'avoir des données vraiment beaucoup plus fiables sur la production des futurs rapports.

Michaël BOUTINES. Merci pour ce travail exhaustif. A suivre. Continuez à compléter aussi l'enquête fédérale. Appel du pied aussi à M. le Président du CROS, il nous en parlera certainement, ce sont des réflexions qu'on doit porter ensemble sur le rôle olympique et sportif, dans tous les cas cela nous permet d'avoir une vraie lecture du handball Occitan aujourd'hui.

Commission Territoriale d'Organisation des Compétitions

3 points soumis au vote :

- Changement de dénomination des championnats. Abandon de la notion d'Excellence, Honneur Ligue et Honneur pour ne parler que de 1ère, 2e, 3e division... La proposition est mise au vote.
Votants : 125 ; Non exprimés : 5 ; Voix totales : 703 ; Voix exprimées : 666
Pour : 644 Voix ; Contre : 22 voix ; Abstention 5 voix
> La proposition est adoptée à la majorité.

- Établir un nombre maximum de participant et mettre en place de critères de sélection pour intégrer le championnat -17 ans M et F :

1. Classement (saison N-1) en -17.
2. Présence d'une équipe en championnat de France -18 (saison N-1 et N).
3. Résultats des équipes -15 et -18 (saison N-1).
4. Obligation d'avoir une autre équipe de jeunes (même sexe) ou des joueurs de Pôle (avec obligation d'évoluer à ce niveau de jeu).

La proposition est mise au vote.

Votants : 125 ; Non exprimés : 12 ; Voix totales : 703 ; Voix exprimées : 540

Pour : 499 Voix ; Contre : 41 voix ; Abstention 98 voix

> La proposition est adoptée à la majorité.

- Évolution du championnat -15 ans.

1. Resserer la 1ère division à 8 équipes
2. 2e division à 4 poules de 8 équipes
3. Autres divisions avec des poules de 8 équipes ou 6 équipes (en réduisant le nombre d'équipes dans une poule, on privilégie la proximité géographique).

Q : St Afrique : Cela ne concerne que la 2e phase du championnat ?

R : FA : Oui. On garde le principe, en 1ère phase, de deux divisions en poules de 6 sur 5 matches aller suivis de tournois de barrage. Soit un total de 19 matches sur la saison
La proposition est mise au vote.

Votants : 125 ; Non exprimés : 7 ; Voix totales : 703 ; Voix exprimées : 632

Pour : 621 Voix ; Contre : 11 voix ; Abstention 34 voix

> La proposition est adoptée à la majorité.

- Permettre à la CTOC, si le nombre et la géographie le permettent, de créer un 4e niveau de jeu en -18 ans masculins, en 2e phase.

La proposition est mise au vote.

Votants : 125 ; Non exprimés : 8 ; Voix totales : 703 ; Voix exprimées : 624

Pour : 565 Voix ; Contre : 59 voix ; Abstention 42 voix

> La proposition est adoptée à la majorité.

Fabrice ARCAS félicite les équipes ayant terminé aux premières places des poules hautes et basses des championnats -17 ans M et F : Bouillargues (poule haute -17 F) / Frontignan (poule haute -17 M) / E. MUC-Jacou (poule basse -17 F) / CARCASonne (poule basse -17 M).

Vœux CTA

Accompagnement des JA) :

Constat - Force est de constater que saison après saison un très grand nombre de juges arbitres jeunes mineurs, formés difficilement par les clubs, arrêtent l'arbitrage suite à un environnement de match délétère (public, officiels d'équipe, ...). L'accompagnateur d'école d'arbitrage, par sa formation reconnue et validée par l'ITFE, permet de limiter ce climat parfois hostile et offre une véritable aide et protection au juge arbitre jeune en apprentissage. C'est pourquoi, il est nécessaire d'agir urgemment pour protéger nos juges arbitres jeunes et garantir un minimum, le renouvellement de nos arbitres dans le Territoire. Les modifications de la CMCD

et les aménagements apportés dans le cadre de l'École d'Arbitrage des clubs impliquent déjà une évolution dans l'accompagnement de nos JAJ. Aujourd'hui un JAJ sur deux n'est pas accompagné.

Dispositions déjà mises en place par l'ITFE et la CTA :
Formations Accompagnateurs EA, nouvelle formule sur l'ensemble du Territoire. (Formations gratuites) Recyclage des Accompagnateurs EA (Recyclage gratuit) Ces dispositions de formation et de validation de personnes ressources doit permettre à tout club recevant un match ou un tournoi de catégorie jeune (-11* à -18) de proposer un accompagnateur de son École d'Arbitrage afin d'aider le juge arbitre jeune (ou binôme) mineur dans ses missions, et ce quel que soit le niveau de jeu proposé et quel que soit la structure de désignation du ou des JAJ (Club ou CTA). Cet accompagnateur EA devra :

- Être validé par l'ITFE - CTA
- Être inscrit sur la FDME (Accompagnateur)
- Remplir les missions liées à sa qualité Sur les plateaux -11, possibilité pour le Responsable de Salle et d'Espace de Compétition de cumuler la fonction d'accompagnateur, à condition qu'il soit reconnu comme accompagnateur et validé par la CTA. Si le Responsable de Salle et d'Espace de Compétition n'est pas validé accompagnateur, la pénalité « défaut accompagnateur » sera appliquée.

Q La Salvetat : Nous devons mettre des accompagnateurs pour nos rencontres, nous avons des personnes mais qui ne sont pas forcément formés. La présence d'un adulte responsable me semble intéressante avec la possibilité de les former mais il ne faut pas le rendre obligatoire. Les clubs sont en manque de bénévoles et ce genre d'obligation ne va pas les inciter à venir.

Le club de Blagnac rejoint ce point de vue. Nous réalisons cela avec les joueurs des équipes séniors mais qui ne n'ont pas suivis la formation Accompagnateur.

Q : Quelles sont les pénalités envisagées ?

Q : Que fait-on des accompagnateurs déjà identifiés dans gest'hand, doivent ils repasser la formation ?

R Michaël Boutines : Nous allons y aller progressivement. Nous devons revoir notre approche sur les accompagnateurs. La formation a commencé trop tard cette saison. L'objectif est de mobiliser un maximum d'adulte responsable autour de l'accompagnement des JAJ pour les protéger ce qui est de notre responsabilité.

Q : S'il y a un superviseur faut-il un accompagnateur ?

R Aurélien Salvador : L'accompagnateur club ne fait pas de suivi. Il a pour mission de protéger les JAJ. Le superviseur évalue la prestation de l'arbitre. Ce sont deux choses complètement différentes.

Les entraîneurs, le chronométrateur, le secrétaire, le responsable de salle, on nous demande de rajouter encore une personne obligatoire pour les rencontres de jeunes, cela commence à faire beaucoup.

R Michaël Boutines : Nous travaillons sur cette réforme de l'arbitrage voté par la fédération avec les formations

Animateur Ecole d'arbitrage, accompagnateur. Après il y a un vote, si vous n'avez pas envie vous pouvez vous exprimer.

Ce dispositif est déjà appliqué dans le Gard. Par contre dans les petites catégories (-15, -13) il est proposé qu'il soit possible de cumuler la fonction d'accompagnateur avec une autre (responsable de salle, chronométrateur). Pour les clubs qui ne seraient pas en capacité de fournir assez de bénévoles

Il faut penser à mettre en place une valorisation des acquis concernant cette population d'accompagnateur.

Faire face aux dérives qui peuvent arriver lors d'une rencontre.

Vergèze : Il ne faut pas oublier qu'on nous demande de mettre en place un accompagnement pour aider des enfants. Les jeunes ne sont pas en capacité de répondre et à gérer des adultes (parents, coach...). Le club organise des formations via le responsable bassin de vie.

R : Il est indispensable de faire monter en compétence les personnes qui accompagnent les JAJ avec des formations au plus proche sur le terrain.

AS : pour les -18 et -17 sous désignation CTA. Il nous faut des ressources nécessaires pour pouvoir accompagner les JAJ que vous avez formés. Les comportements au bord du terrain sont de plus compliqué à gérer.

C : Pour les -18 et -17 sous désignation CTA c'est à la CTA de prendre ses responsabilités et désigner des accompagnateurs. Ce n'est pas aux clubs de le faire.

Le projet arbitrage est mis au vote.

Votants : 125 ; Non exprimés : 6 ; Voix totales : 703 ; Voix exprimées : 555

Pour : 263 Voix ; Contre : 292 voix ; Abstention 104 voix

> Le projet est rejeté

Ajustement CMCD

Jean-Philippe DUBEDOUT

Concernant les aménagements de la CMCD, qui veut dire, Contribution Mutualisée des Clubs au Développement, ce sera très simple puisque vous le savez très bien que la Nationale 3 Féminine revient en gestion dans les Ligues, donc nous avons été obligés d'aménager un petit peu, sachant que nous n'avons pas suffisamment d'entraîneurs inter-régionaux, comme vous le voyez. Ce sera à votre faveur bien entendu., je vous laisse lire le tableau.

N3F qui accèdent en N2F, 1 EIR, Entraîneur Inter-Régional, + 1 Animateur de Handball, à ne pas confondre avec l'Animateur école d'arbitrage'

N3F qui n'accèdent pas en N2F, on garde comme l'année dernière, 1 ER, Entraîneur, Régional + 1 Animateur de Handball,

Prénationale, 2 Animateurs

Concernant les dispositions arbitrales, nous sommes en attente des modifications fédérales. On s'adaptera en fonction de ce qui sera décidé. Comme chaque année.

La proposition est mise au vote.
Votants : 125 ; Non exprimés : 9 ; Voix totales : 703 ; Voix exprimées : 566
Pour : 524 Voix ; Contre : 42 voix ; Abstention 77 voix
La proposition est adoptée à la majorité.

Formation

Présentation du projet de la nouvelle architecture des formations fédérales qui sera décliné dans les territoires à partir de la rentrée 2019.

C'est un projet qui évolue et qui mêle à la fois des diplômés professionnels et des formations de bénévoles, ce sont donc des parcours qui s'entremêlent.

Une présentation précise sera faite à la prochaine assemblée. Ce projet doit encore obtenir la validation du Ministère des Sports en fin d'année.

Les offres de pratique évoluent, avec l'apparition de nouvelles pratiques (Babyhand, Handfit, Beachhand, hand à 4...) il faut donc former l'encadrement.

Cela concerne tous les acteurs du handball (dirigeant, arbitre, encadrement technique, bénévole, salarié.)

Rendre accessible au plus grand nombre.

Entrée en formation un peu plus ciblée en fonction des besoins et des attentes des personnes avec des volumes horaires un peu moins lourds. L'objectif est de rendre plus accessible ces formations au plus grand nombre.

Reconnaître et valoriser les bénévoles.

Diplômes habilités par le Ministère des Sports et la FFHB ne maîtrise pas forcément tous les organismes habilités à ces diplômes. Volonté de créer une nouvelle architecture et de reprendre la main sur qui déploie quelle formation avec quelle compétence.

Quelle ambition ? : 1 équipe 1 cadre formé, 1 pratique 1 cadre formé, 1 structure club comité ou ligue 1 équipe dirigeante formée. Obligations de club mais pas obligations de banc.

Chez les jeunes surtout, beaucoup de personnes qui encadrent dans les clubs sans avoir suivi une seule formation, cela pourrait permettre de donner un socle minimum pour encadrer des enfants.

Objectif : élever le niveau de compétence des acteurs et améliorer l'encadrement des offres de pratique.

Entrée modulaire par public, plus spécifique, plus simple, plus rapide et plus coute en volume horaire.

Certification lors de la formation : capitalisation de plusieurs modules pour prétendre à la certification.

Titre à finalité professionnelle avec des contenus correspondant à la discipline du handball.

L'idée est de partir du Plan Territorial de formation de répondre aux besoins des acteurs du handball.

La participation à des modules n'implique pas forcément la certification.

Vers un titre à finalité professionnelle pour un niveau VI "Éducateur de Handball"

Un bénévole peut avoir accès à n'importe quel module. (c.f. Power Point)

Budget et tarifs 2018

Jean-Pierre Clot

Au niveau des produits, la Ligue Occitanie de Handball maintiendra la part du coût des licences qui lui revient, ne répercutant sur le tarif des licences que les 2,00€ d'augmentation de la part fédérale.

Le budget 2018 anticipe une baisse sensible des subventions. Il n'est pas prévu pour l'année civile en cours de manifestation exceptionnelle, alors que nous avons bénéficié sur 2017 du Mondial Masculins et de rencontres préparatoires au Mondial France / Slovénie. Notre Ligue bénéficiera en 2018 de 35 K€ de produit de sponsoring, affecté à des équipements sportifs.

Les prélèvements sur les licences affectés aux emplois de comités (5.5€ par licence) permettront le financement des emplois sans prélèvement sur le fonds de réserve (qui s'élève, rappelons-le, à 273K€ à fin 2017).

Les charges d'animation et de fonctionnement de notre Ligue sont programmées en baisse globale de -5.6%. Le fait que nous avons organisé 4 assemblées générales l'année de la fusion contre 1 seule en 2018, et le recours accru à la visioconférence contribueront à ces économies.

Des charges et investissements seront engagés à hauteur de 25 K€ dans le cadre d'un plan numérique orienté vers la rationalisation de nos process et l'amélioration de notre communication interne.

Deux véhicules seront pris en location afin de limiter le coût des déplacements d'intervenants entre, notamment, les bases de Toulouse et de Montpellier, et de faciliter les opérations de promotion.

L'effectif salarié permanent de notre Ligue sera porté à 18 personnes, intégrant une démission, 3 emplois stables de techniciens équivalent à 2.2 équivalents temps plein, sur des missions du Pôle Féminin, et de formation, et l'embauche d'un développeur de réseau territorial sur des missions de développement de la fonction arbitrale et d'animation de projets de territoires. L'effort sera maintenu sur les actions de formation d'animateurs, d'entraîneurs, d'arbitres.

Le budget de nos pôles et sélections sera majoré de dotations en équipements sportifs. Les actions de développement seront orientées vers l'EURO Féminin 2018, le Beach Hand, la Féminisation, les Quartiers Prioritaires de la Ville, le Sport Santé, la féminisation.

Une aide de 6 K€ sera répartie entre les clubs ayant engagé une équipe dans le championnat moins de 15 Excellence Garçons sur la saison 2017-2018, dont la formule ne prévoyait pas à l'origine une organisation sur notre grande région.

Questions :

Rouy PNH : Je reviens sur l'aide pour les -15. Il est vrai que pour les clubs périphériques comme nous la charge de développement est extrêmement forte surtout pour les clubs mixtes. Est-ce qu'il est prévu de généraliser cette aide ?

Jean-Pierre Clot : Aujourd'hui il n'y a pas de réponse précise. La réalisation de budget se fait avec des priorisations.

Question : Pourquoi création de poste au niveau du pôle à Nîmes. Le poste existait déjà ?

Michaël Boutines : Nous avons profité d'un départ pour créer des postes et ajouter des moyens au pôle féminin. Cela se justifie avec le départ de Laurent Puigsegur et le recentrage des missions de Sandrine Boulesteix sur la formation. Au niveau du pôle féminin il y aura donc un temps plein, un 70% pour le site accession à Toulouse et un 50% pour le site d'accession à Nîmes. Pour rappel Laurent aux vues de ses missions nationales n'était pas à 100% pour le pôle. Cela a pour de limiter la démultiplication des intervenants sur le pôle.

Question : A quoi correspond l'augmentation de 2€ de la part fédérale, dans quel but ?

Alain Jourdan : Cette augmentation est prévue pour le fonctionnement de la Maison du Handball. Cela été voté à l'AG de Brest. Il restera une augmentation de 1 € la saison prochaine. Pour rappel la maison du handball avait été voté à 99% par les présidents de Ligue et comités lors de l'AG. Le projet prévoit que pour la saison 2021-2022 la maison du Handball soit bénéficiaire.

Question : Qu'en est-il des frais concernant la N3F ?

Michaël Boutines : Etant donné que c'est une compétition régionale c'est à la ligue de fixer les tarifs.

Claude Perruchet : Suite au souhait de clubs nous avons gardé l'appellation nationale mais c'est une compétition régionale. Donc à compétition régionale, règlement régional.

Michaël Boutines : Proposition rajout de la N3F au niveau de Prénational pour les frais d'arbitrage (70€)

Question : Pourquoi alors le droit d'engagement est plus cher que pour la prénational.

Michaël Boutines : Parce qu'il faut qu'on vous prépare à la suite. Pour information les frais d'engagement pour N2 et de 1300 €.

Question : Nous avons une reçu une information indiquant que les OTM devaient obligatoirement être validé sous peine de pénalité.

Michaël Boutines : Je vous rassure cela ne concernera que les championnats nationaux. Ce vœu émane de la CCA.

Jean-Philippe Dubedout : Les personnes qui ont passées la formation lors des trois dernières saisons seront automatiquement validés.

Serge Dagada : Depuis un mois nous sommes la seule ligue ou les OTM ne ressortent pas en défaut.

Question : A quoi correspond la ligne amende pour Absence de carton de licence avec justificatif d'identité ?

Réponse : C'est uniquement si la feuille de match ne fonctionne pas.

Le budget et les tarifs 2018 sont mis au vote.

Votants : 123 ; Non exprimés : 7 ; Voix totales : 693 ; Voix exprimées : 587

Pour : 520 Voix ; Contre : 67 voix ; Abstention 62 voix

> Le budget et les tarifs 2018 sont adoptés à la majorité.

COLLÈGE ÉLECTORAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Structure	Voix	Structure	Voix
HANDBALL CLUB LAVELANET PAYS D'OLMES	3	HBC ARAMON	7
HBC PAMIER	7	H BAGNOLS GARD RHODANIEN	9
SAINT GIRONS HANDBALL COUSERANS	5	CLUB SPORTIF CHEMINOT NIMES HANDBALL	5
HBC DES VALLEES D'AX	4	COSTIERE HANDBALL	7
HANDBALL DES VALLEES ARIZE-LEZE	3	HANDBALL CLUB GRAULEN	3
CHB MAZERIEU BASSE-ARIEGE	4	UCHAUD SPORTING CLUB HANDBALL	4
MONTGAILHARD HANDBALL 09	1	ANDUZE HANDBALL CLUB	1
HANDBALL CLUB CARCASSONNAIS	6	REMOULINS SPORT HANDBALL	6
ENTENTE FOYERS TREBES BADENS HANDBALL	4	HBC LES HANDIABLES	4
AS FABREZANAISE	4	HANDBALL ALASC LEDIGNAN	4
ASSOCIATION SPORTIVE PUICHERIC HB	4	ALES CEVENNES HANDBALL	4
NARBONNE HANDBALL	9	UNION HANDBALL BAGNOLOISE	2
FJEP CASTELNAUDARY SECTION HANDBALL	5	UNION HANDBALL LAUDUN-L'ARDOISE	2
HBC LIMOUXIN	5	VERGEZE HANDBALL	8
MINERVOIS HANDBALL CLUB	3	FENIX TOULOUSE HANDBALL	13
AS BRAM HANDBALL	4	ENTENTE TUC BALMA HANDBALL	9
HANDBALL AVENIR COUZANAIS	2	BEAUZELLE HANDBALL	7
HANDBALL CLUB BARBAIRA-ALARIC	3	AS L'UNION HANDBALL	7
MJC COURSAN HANDBALL	2	TOULOUSE ELECTROGAZ CLUB	2
PALAJA PASSION HANDBALL	4	SUD TOULOUSAIN HANDBALL	5
HANDBALL CLUB LOISIR PENNAUTIER	3	US AUCAMVILLE HB	8
HANDBALL CLUB SIGEANAIS	3	HBC VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	7
ROC AVEYRON HANDBALL	8	HANDBALL CLUB SAINT JEAN	7
ENTENTE SOM HBC MILLAU	5	CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HANDBALL	10
HANDBALL CLUB VILLEFRANCHE ROUERGUE	4	HANDBALL CLUB MURET	8
SAINT AFFRIQUE HANDBALL	7	HBC PINS JUSTARET VILLATE	5
HANDBALL CLUB ESPALION	6	BLAGNAC SPORTING CLUB	8
RIGNAC DOURDOU VALLON AVEYRON HB	5	BRUGUIERES OCCITAN CLUB 31 HANDBALL	8
HAND 2000	0	HANDBALL CLUB QUINT-FONSEGRIVES	5
BELMONT OLYMPIQUE HANDBALL CLUB	3	CLUB INTER COMMUNAL ESCALQUENS LABEGE 31	7
CLUB HANDBALL SEVERAGAIS	3	PECHBONNIEU COTEAUX HANDBALL	6
DRUELLE HANDBALL CLUB	1	TOURNEFEUILLE HANDBALL	12
SPORTS LOISIRS EN ARGENCE - HANDBALL	2	HANDBALL CLUB ROQUES SUR GARONNE	7
LEVEZOU SEGALA HANDBALL	7	SAINT-JORY HANDBALL	6
USAM NIMES GARD	14	MERVILLE HANDBALL CLUB	5
ASSOCIATION SPORTIVE SAINT AMBROISIENNE	4	HANDBALL CLUB LA SALVETAT	6
ALES MINES HB	4	UNION SPORTIVE COLOMIERS HANDBALL	7
CERCLE OLYMPIQUE SPIRIPONTAIN	7	TOULOUSE FEMININ HANDBALL	7
S.U.N. A.L BOUILLARGUES	7	ALTEN HANDBALL	2
CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS	7	BESSIERES HANDBALL	3
UNION HANDBALL TARASCON BEAUCAIRE	9	HBC REVEL	4
HANDBALL CLUB SAINT GILLES	4	COMMINGES HANDBALL	6
HANDBALL CLUB ROQUEMAUROIS	4	RIEUX HANDBALL VOLVESTRE	6
HANDBALL EN PAYS VIGANAIS	4	FRONTON HBC	3
CLUB HANDBALL VAUVERDOIS	6	HANDBALL PAYS DE LUCHON	2
SPORTING CLUB DE LA VAUNAGE	9	AS I BP HANDBALL	2
ASS OCCITANE GARDONNENQUE	7	AIRBUS STAFF ASSOCIATION	2
HBC SOMMIEROIS	6	ASC-CNES-CST	1
C.O. BELLEGARDE SECTION HB	4	FONTENILLES HANDBALL CLUB	4
CIGALOIS HANDBALL CLUB	2	FLOURENS HANDBALL CLUB	5

COLLÈGE ÉLECTORAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Structure	Voix	Structure	Voix
HANDBALL CLUB L'ISLE JOURDAIN	7	HANDBALL CLUB PRAYSSAC PUY L'EVEQUE	3
CONDOM HANDBALL CLUB	4	HANDBALL CLUB CAJARCOIS	3
HANDBALL CLUB LOMBEZ SAMATAN	5	MENDE GEVAUDAN CLUB HANDBALL	9
LIONS AUCH HANDBALL	6	HBC CANOURGUAIS VALLEE DU LOT	1
LOMAGNE HANDBALL	4	STADE BAGNERAIS HANDBALL	6
COTEAUX DE GASCOGNE HANDBALL	4	HANDBALL CLUB LOURDAIS	5
HBC MASSYLVAIN	2	US RABASTENS DE BIGORRE	6
UNION ATHLETIQUE VICOISE HANDBALL	3	HANDBALL DU PAYS DE TRIE	3
BASTIDES HANDBALL	5	PAYS DES NESTES HANDBALL	9
MIRANDE MIELAN ASTARAC HANDBALL	4	TOURNAY HANDBALL ARROS ET COTEAUX	3
MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB HANDBALL	10	TARBES PYRENEES HANDBALL	3
ATHLETIC CLUB LODEVOIS HANDBALL	5	ASC AUREILHAN	3
LATTES HANDBALL	6	POUYASTRUC HANDBALL FEMININ	1
MONTPELLIER HANDBALL	17	E. SOUES LOUEY JUILLAN BARBAZAN TARBES	8
RACING CLUB MONTAGNAIS HANDBALL	7	ASSOCIATION SPORT LOISIR LOURDAIS	1
HANDBALL BALARUC	2	HANDBALL CLUB THUIR	10
JACOU CLAPIERS LE CRES HANDBALL	7	HBC RIVESALTES	5
ASC BEZIERS HB	10	BANYULS HANDBALL	5
FRONTIGNAN THAU HANDBALL	11	PERPIGNAN ROUSSILLON HANDBALL	6
HBC CLERMONT SALAGOU	9	ARGELES HANDBALL CLUB	6
HANDBALL CLUB LUNEL-MARSILLARGUES	6	HANDBALL CLUB SOLERIEU	4
AGDE HANDBALL	4	PEZILLA HANDBALL CLUB	3
HANDBALL CLUB DE TEYRAN	4	CABESTANY OC HANDBALL	3
HBC CAPESTANG	3	HANDBALL CLUB LAURENTIN	4
PRADES LE LEZ HANDBALL	6	PIANEC HANDBALL	1
HANDBALL CLUB GRABELLOIS	3	SALEILLES GENERATION HANDBALL	4
JUVIGNAC HANDBALL	6	HANDBALL CLUB ALBIGEOIS	8
MONTPELLIER CHAMBERTE HANDBALL	4	CASTRES HANDBALL	5
PIGNAN HANDBALL	5	UNION SPORTIVE CARMALUX-VERS HANDBALL	5
A.S. ET CORPO. UNIVERSITE MONTPELLIER HAND	0	UNION SPORTIVE CORDAISE HANDBALL	2
SAINT MATHIEU DE TREVIERS HANDBALL	5	AS PIERRE FABRE	1
GIGNAC HANDBALL	4	VALLEE DU THORE HANDBALL CLUB	4
CAZOULS HANDBALL	7	HBC SAINT SULPICE 81	5
BEDARIEUX HANDBALL	5	HANDBALL CLUB GRAULHETOIS	3
LA CADOULE HANDBALL	4	HANDBALL CLUB DE LAVOUR	6
VILLENEUVE HANDBALL	4	HANDBALL CLUB PUYLAURENS	2
MONTARNAUD HANDBALL CLUB	5	OUEST TARN HANDBALL	9
GIGEAN THAU HANDBALL	4	MARSSATTACK HANDBALL CLUB	1
HANDBALL'OR LANSARGUES	6	US MONTAUBAN HANDBALL	8
GANGES HANDBALL EN PAYS DE LA SOIE	4	CERCLE ATHLETIQUE CASTELSARRASIN HANDBALL	5
SPORTING CLUB GOURDON HANDBALL	3	AMICALE LAIQUE VALENCE D'AGEN HANDBALL	6
STADE CADURCIEN HANDBALL	6	LAFRANCAISE HANDBALL	0
HANDBALL FIGEAC	4	HB QUERCY CAUSSADAIS	3
JEUNESSE SPORTIVE GRAMATOISE HANDBALL	6	HBC MONTECHOIS	7
UNION SPORTIVE SOUILLAC HANDBALL	2	HANDBALL TERRASSES ET VALLEE 82	2
HANDBALL CLUB MARTEL	0	MASCAGNE QUERCYNOISE HB	2
HANDBALL CLUB SAINT-CEREEN	7	193 clubs pour 959 voix	

RAPPORT MORAL

RAPPORT MORAL DE LA LIGUE OCCITANIE HANDBALL

Du brouillon à la copie

Notre coopérative handball, année 1

Ce brouillon que nous écrivions la saison dernière, c'était la naissance de notre coopérative Handball.

Ses premiers pas, cette saison, confirment que la ligue Occitanie handball est partie prenante, acteur économique et social de la société dans laquelle elle vit. Et réciproquement, des colères météorologiques aux colères populaires en passant quand même par la liesse des performances sportives, il y a maints enseignements à tirer et le premier d'entre eux, une évidence : le handball ne peut exister en dehors de la société.

Les faits marquants de la saison écoulée et qui impactent celle qui commence en attestent. Michaël Boutines les synthétise en 10 focus révélateurs :

1. Le positionnement du handball en Occitanie

Après de la collectivité régionale, du mouvement olympique et sportif, via le mouvement associatif Occitanie, le handball s'inscrit au quotidien dans une place nouvelle que le sport doit prendre dans le quotidien de la vie des habitants de cette région. Le chemin est long, de nouveaux enjeux à entrevoir pour faire rayonner notre discipline.

2. La gouvernance

Le fonctionnement statutaire donne son cadre, les responsabilités s'assument, les femmes et les hommes changent, s'adaptent, modélisent autre chose au service d'un projet au multiples dimensions.

3. La gouvernance territoriale

Apprendre à se comprendre, comprendre la diversité, comprendre qu'il faut aller plus loin ensemble entre les comités et la ligue ; comprendre qu'il ne faut pas se replier, mais au contraire qu'il faut faire bouger des lignes.

4. La gestion de la PME du Handball

Agile et non administrative dans un modèle avec des dirigeants engagés et des professionnels en mouvement, avec des missions qui changent. Le management de cette entreprise doit poursuivre sa révolution du quotidien et de la vision d'un projet d'entreprise en intégrant des outils nouveaux, d'autres partenaires.

5. Le club, les clubs

Affiner nos réponses, les accompagnements, les organisations sportives, transformer les pratiques traditionnelles et les développer tout en assurant le cadre réglementaire.

6. Territoires et fédération

Si la verticalité a ses vertus, la relation entre la Maison mère fédérale et ses filiales, les territoires nouveaux suite aux fusions notamment, doit s'écrire autrement y compris et surtout dans la déclinaison du projet fédéral, en relation plus intégrée entre les services et les commissions, tout en trouvant le temps de partager les enjeux politiques de la stratégie fédérale.

7. La formation – un nouveau chantier

Modules, certificats, des Titres à Finalités Professionnelles : la nouvelle architecture change notre approche fédérale et son organisation territoriale se ré-invente. La démarche projet des techniciens a été dense pour préparer un autre modèle offrant à tous les acteurs de clubs de nouvelles compétences.

8. L'ANS – une autre approche fédérale

Le big bang de la politique publique pose question tant la finalité de la diminution des moyens est une tendance lourde, il n'est pas pour autant possible que notre discipline reste à côté, bien au contraire ! En entrant dans une

approche de responsabilité sur nos orientations nouvelles de développement nous jouerons un nouveau rôle, plus efficace au regard des attentes de l'ANS.

9. Immobilier : changer d'ère

Réaliser un projet immobilier en 10 mois, n'est pas une mince affaire. Proposer un nouveau siège social sans augmentation de tarif mais sur un modèle de fonctionnement qui s'intègre à celui qui se construit à ce nouveau format est une opportunité d'un meilleur service, d'une nouvelle ambition.

10. Le modèle économique ?

S'interroger, se questionner, faire évoluer le modèle économique est répondre d'abord et en tous lieux au projet des dirigeants élus en assemblée générale, à la responsabilité de la déclinaison du projet fédéral au service des clubs, assurer une professionnalisation de plus en plus responsabilisante.

10 faits marquants qui engagent notre ligue dans un véritable projet de société en même temps et parce qu'elle poursuit son objectif premier : développer avec vous tous ce sport magnifique à bien des égards qu'est le handball.

Florence Bascou
Secrétaire Générale
Ligue Occitanie Handball

RAPPORT FINANCIER 2018

**RAPPORT DE GESTION
COMPARAISON ANALYTIQUE
BUDGET 2018 / RÉEL 2018
BILAN FINANCIER
RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

RAPPORT DE GESTION : BILAN 2018

BILAN ACTIF

Les immobilisations nettes s'élèvent à 223 126 €. Acquisition d'un véhicule et renouvellement de matériel de bureau et mobilier pour un total de 46 216 €.

Les disponibilités au 31/12/2018 sont d'un montant de 933 362 € (dont 211 463 € de valeurs mobilières de placement).

Les subventions allouées pour 2018 mais non encore encaissées s'élèvent à 198 989 €.

Les provisions pour créances de certains clubs, difficilement recouvrables s'élèvent à 87 583 € (contre 112 416 € en 2017).

BILAN PASSIF

Au terme de cet exercice, les réserves de la Ligue Occitanie s'élèvent à 675 382 € contre 683 403 € en 2017.

Les postes de provisions sont les suivants :

- Indemnités de fin de carrière : 72 029 € (contre 59 650 € en 2017)
- En complément de ces réserves associatives, a été doté un fonds Plan Emploi, dont le cumul s'élève au 31/12/2018 à 281 831 €.
- Autre provision : 0 € (contre 39 700 € en 2017 concernant le litige prud'homal)

Les prêts restant à rembourser s'élèvent à 45 762 €, contre 40 768 € l'an dernier : nouveau prêt contracté pour l'achat d'un véhicule.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers.

RAPPORT DE GESTION : COMPTE DE RESULTAT 2018

Détail du Compte de Résultat Produits :

Ressources propres : 1 902 351 €

Les ressources de la Ligue sont en augmentation de 1.90% soit + 36 763 €.

Les ventes de licences et mutations représentent 78.73 % des ressources propres soit 1 497 746 €.

Subventions : 424 797 € dont :

- Subventions fédérales : 209 086 €
- Subventions DRJSCS : 103 925 €
- Subventions Conseil Régional : 95 000 €

Après constatation d'une reprise de provision pour créances clubs douteuses de 67 462 €, et des transferts de charges de 14 219 €,

le total des produits d'exploitation ressort à 2 408 480 €

Détail du Compte de Résultat Charges :

Achats liés à l'activité : 788 892 €

L'achat des licences et mutations s'élève à 728 613 € soit 53 775 € de plus qu'en 2017.

L'achat d'équipements sportifs représente 57 641 € soit 30 819 € de plus qu'en 2017

Autres achats et charges externes : 577 736 €

Le volume est en baisse par rapport à 2017 avec une variation de - 109 491 €.

Les frais de transports, hôtellerie, restauration totalisent 273 195 € soit 47.29 % du global (contre 280 700 € en 2017)

Les autres postes de frais concernent le fonctionnement de l'association (EDF, téléphone, loyers, fournitures diverses...) et les frais engagés sur des suivis spécifiques (arbitrage, encadrement...).

Impôts et taxes : 23 490€

Dont :

- Formation continue 3 697 € (baisse de 10320 € par rapport à 2017)
- Taxe sur les salaires 18 038 € (en augmentation de 2 675 €)
- Taxe foncière : 1 581 € stable par rapport à l'an dernier

Salaires et charges sociales : 633 396 €

Les salaires bruts ont diminué de 26 350 € par rapport à l'an dernier ; et les charges sociales ont progressées de 7 962 € essentiellement dû à la mise en place des chèques déjeuner et de la prise en charge des frais de formation des contrats de professionnalisation.

Dotations aux amortissements et provisions : 93 183 €

La dotation aux amortissements s'élève à 29 193 €. Les provisions pour créances clubs douteuses s'élèvent à 42 629 €.

Subventions à reverser Plan Emploi : 247 102 €

Les subventions à reverser au titre du plan emploi s'élèvent à 154 102 € contre 126 795 € en 2017 et les subventions versées aux comités s'élèvent à 93 000 €.

le total des charges d'exploitation ressort à 2 385 733 €

Après constatation d'un résultat financier de 265 € et un résultat exceptionnel de - 29 481 € essentiellement dû à des régularisations de subventions de 2017.

L'exercice dégage une perte de 6 738 € contre un excédent de 141 3449 € en 2017.

COMPARAISON ANALYTIQUE BUDGET 2018 / REEL 2018

Globalement, avec 2.324 K€ de produits et 2.330 K€ de charges (pour 2.308 K€ de charges et produits prévus), les réalisations 2018 sont très proches du prévisionnel.

Produits :

Les produits, quasiment stables par rapport à 2017 hors manifestation Mondial, ont évolué dans un contexte de faible augmentation du nombre de licences compétitives.

Charges :

Les charges, globalement conformes au budget, ont été impactées à hauteur de 29 K€ par des charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs : les impacts liés à la fusion sont désormais apurés.

Le soutien à la dynamique territoriale est maintenu, avec 247 K€ de pacte de développement et de plan Emploi Régional.

Le fonds du Plan emploi a été abondé en complément de 9 K€ cette année.

Les charges du personnel sont sensiblement supérieures au budget, du fait de la sous-estimation du poids des intervenants extérieurs.

Yvan DELBOSC
Trésorier
de la Ligue Occitanie de Handball

(K€)	BUDGET 2018	REEL 2018	(K€)	BUDGET 2018	REEL 2018
PRODUITS			CHARGES		
PRODUITS STATUTAIRES	1 700	1 688	CHARGES STATUTAIRES	754	767
Licences	1 405	1 382	Licences	650	648
Affiliations	46	49	Affiliations	39	34
Mutations	120	116	Mutations	65	81
Engagements	84	87	Engagements et divers		4
Amendes et droits de report	45	55			
SUBVENTIONS	409	419	ANIMATION REGIONALE	84	77
FFHB	211	209	BD-CD-CA-AG	36	34
Conseil Régional	80	95	ETR	12	11
DRDJS	100	104	Commissions	36	33
Autres	18	11			
PARTICIPATION TERRITORIALE		5	SUBVENTIONS TERRITORIALES	265	247
			Pacte de Développement	93	93
			Plan emploi Régional	172	154
			Fonds de développ d'activités		
FORMATIONS	107	112	FORMATIONS	130	125
Encadrement sportif	82	51	Encadrement sportif	42	44
Arbitrage (formation, stages)	15	34	Arbitrage (stage, suivis)	54	60
Autres	10	27	Autres	34	21
PERFORMANCE	41	45	PERFORMANCE	151	147
Pôles	21	31	Pôles	78	74
Stages sélections	20	14	Selections / Inter-pôles / IL / IC	73	73
DEVELOPPEMENT	1	1	DEVELOPPEMENT	46	50
Manifestations exceptionnelles	0	0	Manifestations exceptionnelles	6	18
Autres actions	1	1	Autres actions	40	32
SPONSORING MECENAT et DONS	42	40	FONCTIONNEMENT	872	879
			Loyers et charges	20	11
			Charges de personnel	700	714
			Autres charges de fonctionnement	114	124
			Dotations aux amortissements	38	29
AUTRES PRODUITS	8	13	AUTRES CHARGES	7	39
Reprises nettes provisions		12	Dotations nettes provisions		
Produits financiers (net)	2	0	Dotation plan emploi	7	9
Produits divers	6		Charges exc. et sur ex. antér. (net)		29
Produit net de cession siège social			Charges diverses		2
			Frais sur acquisition siège		
	2 308	2 324		2 308	2 330
			RESULTAT	0	-7

LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

19 Chemin des Maraichers

Résidence le Clos

31400 TOULOUSE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Activité principale de l'association :

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à TOULOUSE

Le 27/05/2019

ALAIN DUPUY

EXPERTISE CONSEIL TOULOUSE SARL

28 AVENUE MARCEL LANGER

31400 TOULOUSE

05.61.25.70.00

Dossier N° 001314 en Euros.

LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

19 Chemin des Maraichers
Résidence le Clos
31400 TOULOUSE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Détail bilan</i>	5 à 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9 à 14
- <i>Annexe</i>	15 à 22

EXPERTISE CONSEIL TOULOUSE SARL
28 AVENUE MARCEL LANGER

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	3 678.53	3 096.92	581.61		581.61	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	327 795.50	155 068.07	172 727.43	189 291.12	16 563.69	8.75
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	151 717.93	103 160.04	48 557.89	16 812.58	31 745.31	188.82
	Immobilisations en cours	1 259.28		1 259.28		1 259.28	
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	484 451.24	261 325.03	223 126.21	206 103.70	17 022.51	8.26	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	875 522.00	87 583.00	787 939.00	518 867.25	269 071.75	51.86
	Autres créances	247 070.49		247 070.49	187 301.59	59 768.90	31.91
Valeurs mobilières de placement	211 462.86		211 462.86	211 462.86			
Instruments de trésorerie	71 000.00		71 000.00	71 000.00			
Disponibilités	650 899.46		650 899.46	1 031 331.04	380 431.58	36.89	
Charges constatées d'avance (3)	369 663.38		369 663.38	305 115.54	64 547.84	21.16	
Total III	2 425 618.19	87 583.00	2 338 035.19	2 325 078.28	12 956.91	0.56	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 910 069.43	348 908.03	2 561 161.40	2 531 181.98	29 979.42	1.18	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	663 398.06		185 348.83		478 049.23	257.92
	Report à nouveau			336 700.03		336 700.03	100.00
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	6 738.46		141 349.20		148 087.66	104.77
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	19 172.50		20 005.00		832.50	4.16	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	675 832.10		683 403.06		7 570.96	1.11	
	Comptes de liaison		Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	353 860.11		372 198.86		18 338.75	4.93
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources							
Total III	353 860.11		372 198.86		18 338.75	4.93	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	62 683.44		40 768.41		21 915.03	53.75
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	543 123.48		479 190.74		63 932.74	13.34
	Dettes fiscales et sociales	110 393.56		203 264.76		92 871.20	45.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	114 997.95		97 027.15		17 970.80	18.52
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	700 270.76		655 329.00		44 941.76	6.86
	Total IV	1 531 469.19		1 475 580.06		55 889.13	3.79
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 561 161.40		2 531 181.98		29 979.42	1.18

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

831 198.43 820 251.06
16 921.60

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	435.00	1 768.00	1 333.00	75.40
Production vendue de Biens et Services	1 901 915.93	1 937 346.09	35 430.16	1.83
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	424 797.03	428 465.86	3 668.83	0.86
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	81 681.35	17 152.68	64 528.67	376.20
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	11.18	3 801.25	3 790.07	99.71
Total I	2 408 840.49	2 388 533.88	20 306.61	0.85
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	788 891.51	701 659.94	87 231.57	12.43
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	577 736.40	687 227.04	109 490.64	15.93
Impôts, taxes et versements assimilés	23 489.50	30 968.43	7 478.93	24.15
Salaires et traitements	452 106.54	478 456.75	26 350.21	5.51
Charges sociales	181 288.84	173 326.55	7 962.29	4.59
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	29 193.12	31 974.44	2 781.32	8.70
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	42 629.00	95 911.94	53 282.94	55.55
Pour risques et charges : dotations aux provisions	21 361.25	113 316.20	91 954.95	81.15
Subventions accordées par l'association	268 093.02	128 563.97	139 529.05	108.53
Autres charges (2)	943.48	14 845.40	13 901.92	93.64
Total II	2 385 732.66	2 456 250.66	70 518.00	2.87
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	23 107.83	67 716.78	90 824.61	134.12
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	2 625.30		2 399.38		225.92	9.42
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 625.30		2 399.38		225.92	9.42
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	2 360.53		1 801.93		558.60	31.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 360.53		1 801.93		558.60	31.00
2. Résultat financier (V-VI)	264.77		597.45		332.68	55.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 372.60		67 119.33		90 491.93	134.82
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 797.75		596 120.12		577 322.37	96.85
Produits exceptionnels sur opérations en capital	832.50		832.50			
Reprises sur provisions et transferts de charges	39 700.00		38 598.00		1 102.00	2.86
Total VII	59 330.25		635 550.62		576 220.37	90.66
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	88 811.31		403 582.09		314 770.78	77.99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			40 000.00		40 000.00	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	88 811.31		443 582.09		354 770.78	79.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	29 481.06		191 968.53		221 449.59	115.36
Impôts sur les bénéfices (IX)	630.00				630.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 470 796.04		3 026 483.88		555 687.84	18.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 477 534.50		2 901 634.68		424 100.18	14.62
Solde intermédiaire	6 738.46		124 849.20		131 587.66	105.40
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			16 500.00		16 500.00	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	6 738.46		141 349.20		148 087.66	104.77

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	581.61		581.61	
20800000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPO	3 678.53	2 524.80	1 153.73	45.70
28080000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPO	3 096.92	2 524.80	572.12	22.66
CONSTRUCTIONS	172 727.43	189 291.12	16 563.69	8.75
21310000 BATIMENTS	37 426.23	37 426.23		
21311000 IMMEUBLE (EXTENSION)	200 000.00	200 000.00		
21350000 INSTALLATIONS GENERALES	90 369.27	90 369.27		
28131000 AMORTISSEMENT INSTALLATIONS	37 426.23	37 426.23		
28131100 AMORTISSEMENT IMMEUBLE	46 692.99	40 032.99	6 660.00	16.64
28135000 AMORTISSEMENT AMENAGEMENTS	70 948.85	61 045.16	9 903.69	16.22
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL		614.86	614.86	100.00
28154000 AMORTISSEMENT MATERIELS		614.86	614.86	100.00
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 557.89	16 812.58	31 745.31	188.82
21800000 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	509.00		509.00	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	61 916.10	33 316.10	28 600.00	85.84
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	54 419.05	32 710.52	21 708.53	66.37
21832000 MATERIEL BUREAU MONTP		17 721.11	17 721.11	100.00
21840000 MOBILIER	27 216.42	23 552.72	3 663.70	15.56
21850000 MATÉRIELS DIVERS	7 657.36		7 657.36	
28180000	67.63		67.63	
28182000 DOT MATERIEL TRANSPORT	35 117.03	29 511.78	5 605.25	18.99
28183000 AMORTISSEMENT MATERIEL BUREAU	46 365.29	42 022.82	4 342.47	10.33
28184000 AMORTISSEMENT MOBILIER	19 972.62	18 953.27	1 019.35	5.38
28185000 AMORTISSEMENT MATERIELS DIVERS	1 637.47		1 637.47	
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 259.28		1 259.28	
23100000 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 259.28		1 259.28	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	223 126.21	206 103.70	17 022.51	8.26
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	787 939.00	518 867.25	269 071.75	51.86
41100000 CREANCES CLUBS & COMITES	875 522.00		875 522.00	
41110000 CREANCES CLUBS ET COMITES		631 283.25	631 283.25	100.00
49100000 PROVISIONS POUR DÉPR. COMPTES	87 583.00	112 416.00	24 833.00	22.09
AUTRES CREANCES	247 070.49	187 301.59	59 768.90	31.91
40100000 FFHB ET AUTRES FOURNISSEURS	7 532.97		7 532.97	
42100000 PERSONNEL : RÉMUNÉRATIONS DÛES	613.32	604.92	8.40	1.39
42500100 AVANCE FRAIS	400.00		400.00	
43750000 CHORUM PREVOYANCE	1 301.24		1 301.24	
43770000 HUMANIS	124.71		124.71	
43771000 APRIL PREVOYANCE		1 840.20	1 840.20	100.00
44100000 ETATS SUBVENTIONS A RECEVOIR	198 989.00	140 106.66	58 882.34	42.03
46100000 OPERATION TABLETTES CLUBS	1 593.95	7 417.20	5 823.25	78.51
46700000 AUTRES COMPTES DEBIT. OU CREDI	300.00	2 233.65	1 933.65	86.57
46760000 SUBVENTIONS FFHB / DRJSCS REVE		4 700.00	4 700.00	100.00
46761100 FORMATION SERV.CIVIQUE A REFAC		380.00	380.00	100.00
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	36 215.30	22 075.60	14 139.70	64.05
47100000 RECETTES A ENCAISSER		7 943.36	7 943.36	100.00

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	211 462.86	211 462.86		
50110000 SICAV	10 000.00	10 000.00		
50815500 VAL MOB PLACEMENT LCL	201 462.86	201 462.86		
INSTRUMENTS DE TRESORERIE	71 000.00	71 000.00		
52100000 COMPTE A TERME	71 000.00	71 000.00		
DISPONIBILITES	650 899.46	1 031 331.04	380 431.58	36.89
51200000 CAISSE D'EPARGNE	352 131.79	40 436.92	311 694.87	770.82
51210000 CREDIT LYONNAIS		622 936.07	622 936.07	100.00
51211000 CHÈQUES À L'ENCAISSEMENT C.D'E	1 200.94		1 200.94	
51212000 LIVRET A CAISSE D'EPARGNE	63 019.13	62 550.00	469.13	0.75
51220000 CREDIT LYONNAIS	157 225.26		157 225.26	
51221100 CREDIT LYONNAIS CHÈQUES À L'EN		49 249.22	49 249.22	100.00
51230000 CAISSE EPARGNE LR	15 714.58	15 742.64	28.06	0.18
51400000 LA BANQUE POSTALE	34 665.88	152 608.92	117 943.04	77.28
51410000 LIVRET A - BANQUE POSTALE	17 606.27	42 324.74	24 718.47	58.40
51411000 CHQ À L'ENCAISSEMENT - B.POSTA	216.10	38 292.86	38 076.76	99.44
51870000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	6 035.00	4 615.00	1 420.00	30.77
53010000 CAISSE LR		445.00	445.00	100.00
53100000 CAISSE SIEGE SOCIAL	2 026.56	2 129.67	103.11	4.84
53120000 CAISSE MONTPELLIER	1 057.95		1 057.95	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	369 663.38	305 115.54	64 547.84	21.16
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	369 663.38	305 115.54	64 547.84	21.16
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 338 035.19	2 325 078.28	12 956.91	0.56
TOTAL GENERAL	2 561 161.40	2 531 181.98	29 979.42	1.18

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
AUTRES RESERVES	663 398.06	185 348.83	478 049.23	257.92
10600000 RESERVES	532 048.86	185 348.83	346 700.03	187.05
10680100 REPORT A NOUVEAU - PROJET IMMO	100 000.00		100 000.00	
10680200 FONDS SOUTIEN MATERIEL VERS CL	31 349.20		31 349.20	
REPORT A NOUVEAU		336 700.03	336 700.03	100.00
11000000 REPORT À NOUVEAU		236 871.76	236 871.76	100.00
11900000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITE)		99 828.27	99 828.27	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	6 738.46	141 349.20	148 087.66	104.77
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUEVABLES	19 172.50	20 005.00	832.50	4.16
13120000 SUBVENTION EQUIPEMENTS	25 000.00	25 000.00		
13912000 QUOTE-PART SUV.EQUIPEMENTS	5 827.50	4 995.00	832.50	16.67
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	675 832.10	683 403.06	7 570.96	1.11
PROVISIONS POUR CHARGES	353 860.11	372 198.86	18 338.75	4.93
15300000 INDEMNITES FINIS DE CARRIERE	72 029.00	59 650.00	12 379.00	20.75
15850000 PROVISIONS S/CHARGES PLAN EMPL	281 831.11	272 848.86	8 982.25	3.29
15856000 PROV. POUR RISQUES DIVERS		39 700.00	39 700.00	100.00
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	353 860.11	372 198.86	18 338.75	4.93
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	62 683.44	40 768.41	21 915.03	53.75
16400000 EMPRUNTS AUPRES ETABLIS. DE CR	31 317.20	40 673.50	9 356.30	23.00
16420000 EMPRUNT VEHICULE UTILITAIRE	14 332.16		14 332.16	
16884000 SUR EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTAB;	112.48	94.91	17.57	18.51
51215000 CHEQUE C.D'EPARGNE À DECAISSER	970.38		970.38	
51221100 CREDIT LYONNAIS CHÈQUES À L'EN	7 781.29		7 781.29	
51221500 CREDIT LYONNAIS CHÈQUES À DÉCA	1 353.60		1 353.60	
51240000 CAISSE D'EPARGNE MONTPELLIER	28.80		28.80	
51415000 CHEQUES A DECAISSER	6 787.53		6 787.53	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	543 123.48	479 190.74	63 932.74	13.34
40100000 FFHB ET AUTRES FOURNISSEURS	535 004.99	471 771.02	63 233.97	13.40
40810000 FOURNISSEURS	8 118.49	7 419.72	698.77	9.42
DETTE FISCALES ET SOCIALES	110 393.56	203 264.76	92 871.20	45.69
42199000 REMU M BLANPAIN		269.94	269.94	100.00
42810000 INDEMNITES TRANSACTIONNELLES		40 000.00	40 000.00	100.00
42820000 DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	36 598.34	41 420.28	4 821.94	11.64
42840000 AMETRA MÉDECINE DU TRAVAIL MON	42.00		42.00	
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	18 021.22	62 140.00	44 118.78	71.00
43100001 URSSAF	12 850.63		12 850.63	
43720000 KLESIA CAISSE RETRAITE	5 791.21	13 261.34	7 470.13	56.33
43720001 PREVOYANCE IONIS NC	551.58	3 050.92	2 499.34	81.92
43750000 CHORUM PREVOYANCE		1 943.10	1 943.10	100.00
43760000 GROUPAMA	1 488.28	1 268.80	219.48	17.30
43760001 APRIL MUTUELLE		1 586.97	1 586.97	100.00
43771000 APRIL PREVOYANCE	1 435.38		1 435.38	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	16 790.37	19 132.51	2 342.14	12.24
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	7 376.55	12 198.90	4 822.35	39.53
44840000 IMPOTS SOCIETE	630.00		630.00	
44860000 AUTRES CHARGES A PAYER	8 818.00	6 992.00	1 826.00	26.12

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES		435.00		1 768.00	1 333.00	75.40
70710110 LIVRET ARBITRAGE		435.00		1 752.00	1 317.00	75.17
70710200 CARTONS DE MARQUES				16.00	16.00	100.00
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	1 901	915.93	1 937	346.09	35 430.16	1.83
70100000 VENTES DE LICENCES	1 382	085.65	1 364	698.25	17 387.40	1.27
70163000 MUTATIONS	115	660.00	149	935.00	34 275.00	22.86
70210600 EQUIPEMENTS ARBITRES	16	960.00	12	094.70	4 865.30	40.23
70400200 FORMATION ANIMATEUR	19	977.00	38	950.00	18 973.00	48.71
70400300 DOSSIER EQUIVALENCE - VAE				620.00	620.00	100.00
70400500 FORMATION ANIMATEUR ECOLE ARBI	1	390.00	7	920.00	6 530.00	82.45
70400600 FORMATIONS DE CADRES DIVERSES		560.00			560.00	
70400700 FORMATION SERVICE CIVIQUE ET C	6	110.00		530.00	5 580.00	NS
70400800 FORMATION ACCOMPAGNATEUR EQUIP	1	640.00		970.00	670.00	69.07
70400900 FORMATION ENTRAINEURS REGIONAU	4	800.00	9	600.00	4 800.00	50.00
70401000 PREVENTION SECOURS CIVIQUE (PS	3	090.00			3 090.00	
70401100 FORMATION ANIMATEUR BABY HAND	1	140.00	1	560.00	420.00	26.92
70401200 FORMATION GARDIEN DE BUT		220.00		665.00	445.00	66.92
70401300 FORMATION INTERVENIR EN MILIEU		360.00			360.00	
70410200 FRAIS DOSSIER FORMATION ANIMAT	4	020.00			4 020.00	
70410500 FRAIS DOSSIER FORMATION ANIM.		420.00			420.00	
70410700 FRAIS DOSSIER FORMATION CIV. &	1	290.00			1 290.00	
70410800 FRAIS DOSSIER FORMATION ACC.EQ		460.00			460.00	
70410900 FRAIS DOSSIER FORMATION ENTRA		870.00			870.00	
70411100 FRAIS DOSSIER ANIMATEUR BABY H		260.00			260.00	
70411400 FRAIS DOSSIER PREVENTION SECOU		210.00			210.00	
70553000 PEREQUATION DEPLACEMENT			44	876.59	44 876.59	100.00
70554000 PEREQUATIONS ARBITRAGE			26	632.85	26 632.85	100.00
70610000 AFFILIATIONS CLUBS	48	604.00	45	343.00	3 261.00	7.19
70611000 ENGAGEMENTS SENIORS	23	720.00	20	285.00	3 435.00	16.93
70612000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS JEUNE	53	585.00	42	528.97	11 056.03	26.00
70613000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS LOISI	5	590.00	5	460.00	130.00	2.38
70614000 ENGAGEMENTS COUPES DE FRANCE	3	750.00	3	550.00	200.00	5.63
70620000 ENGAGEMENTS			3	375.00	3 375.00	100.00
70641000 AMENDES SPORTIVES	27	863.42	29	104.94	1 241.52	4.27
70643000 AMENDES DISCIPLINES	20	726.50	14	248.58	6 477.92	45.46
70644000 AMENDE OBLIGATION				460.00	460.00	100.00
70646000 DROIT DE REPORTS	6	270.00	1	380.00	4 890.00	354.35
70821000 RECETTES REPAS AG		970.00	1	120.00	150.00	13.39
70840000 MISE A DISPOS. FFHB	11	811.24			11 811.24	
70852000 DROIT FORMATION JOUEURS/JOUEUS				946.40	946.40	100.00
70853000 RECETTES STAGES I-DEPARTEMENT				240.00	240.00	100.00
70854000 RECETTES SELECTIONS REGIONALES	7	510.00	9	565.00	2 055.00	21.48
70854100 RECETTES STAGES SECTEURS	6	300.00	7	284.55	984.55	13.52
70854200 RECETTES ENTRAINEURS REGIONAUX	6	375.10	3	473.67	2 901.43	83.53
70854201 RECETTES ENTRAINEURS REGIONAUX				448.17	448.17	100.00
70854300 RECETTES FORMATIONS ANIMATEUR	9	998.30	15	438.23	5 439.93	35.24
70854400 RECETTES FORMATØ ACCOMPAGNATEU		672.00	1	046.00	374.00	35.76
70854500 RECETTES FORMATION ANIM. ECOLE	1	269.30		554.00	715.30	129.12
70854600 RECETTES FORMATION ANIMATEUR B		632.00		110.00	522.00	474.55
70854700 RECETTES FORMATION GB		77.49		228.00	150.51	66.01
70854800 RECETTES FORMATION IMS		48.00			48.00	
70854900 RECETTES FORMATIONS DIVERSES		182.00			182.00	
70855000 RECETTES POLES	31	466.80	20	250.00	11 216.80	55.39
70855200 FORM. ACCOMP. ECOLE ARBITRAGE		360.00			360.00	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
70856000 RECETTES ORGA.INTER-LIGUES		21 980.72	21 980.72	100.00
70858000 RECETTES STAGES ARBITRES	8 100.00	3 615.00	4 485.00	124.07
70858100 STAGE ARBITRES DEP. (T3)	6 445.00	11 725.00	5 280.00	45.03
70858200 REFACTURATION T3	20 408.19		20 408.19	
70859000 RECETTES DIVERSES		4 211.64	4 211.64	100.00
70859100 RECETTES CARAVANE HB		3 155.20	3 155.20	100.00
70861000 RECETTES FORMATION B.P.	633.64		633.64	
70862000 RECETTES FORM. CIVIQUE ET CITO	741.00	4 566.63	3 825.63	83.77
70864000 RECETTES HAND'ENSEMBLE		2 600.00	2 600.00	100.00
70865000 RECETTES CARAVANE DU HAND	1 409.30		1 409.30	
70880000 PARTENARIAT SELECT SPORT	34 875.00		34 875.00	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	424 797.03	428 465.86	3 668.83	0.86
74100000 SUBVENTIONS FEDERALES	209 086.00	128 672.00	80 414.00	62.50
74220000 SUBVENTIONS DRJSCS	103 925.00	125 500.00	21 575.00	17.19
74230000 SUBVENTIONS CONSEIL REGIONAL	95 000.00	106 290.00	11 290.00	10.62
74230200 SUBV CONSEIL REG FRANCE SLOVEN		30 000.00	30 000.00	100.00
74240000 AUTRES SUBVENTIONS		2 500.00	2 500.00	100.00
74250000 SUBVENTION ASP-SERVICE CIVIQUE	3 350.00	8 856.66	5 506.66	62.18
74260000 AIDE CONTRAT CUI	8 024.62	20 448.20	12 423.58	60.76
74300000 DONS BENEVOLES	5 411.41	6 199.00	787.59	12.71
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	81 681.35	17 152.68	64 528.67	376.20
78174000 REPRISE PROV CLUBS DOUTEUX	67 462.00	16 611.60	50 850.40	306.11
79010000 TRANSFERT DE CHARGES	14 219.35		14 219.35	
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES		541.08	541.08	100.00
AUTRES PRODUITS	11.18	3 801.25	3 790.07	99.71
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	11.18	3 801.25	3 790.07	99.71
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 408 840.49	2 388 533.88	20 306.61	0.85
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	788 891.51	701 659.94	87 231.57	12.43
60120000 MUTATIONS FFHB	80 802.00	88 667.00	7 865.00	8.87
60140000 LICENCES FFHB	647 811.10	586 170.54	61 640.56	10.52
60210000 PRODUITS ALIMENTAIRES	430.10		430.10	
60220000 FOURNITURES PHARMACEUTIQUES	2 207.54		2 207.54	
60241000 EQUIPEMENTS SPORTIFS	39 592.82	13 154.65	26 438.17	200.98
60242000 EQUIPEMENTS ARBITRES	18 047.95	13 667.75	4 380.20	32.05
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	577 736.40	687 227.04	109 490.64	15.93
60600000 ACHATS NON STOCKES DE MAT. PRE	244.98		244.98	
60610000 FOURNITURES NON STOCK. EAU, ÉN	3 660.04	3 407.96	252.08	7.40
60620000 CARBURANT	5 354.74	4 422.28	932.46	21.09
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	2 673.16	2 795.56	122.40	4.38
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 332.39	9 626.10	4 293.71	44.60
60645000 FRAIS IMPRESSION	12 466.64	2 823.98	9 642.66	341.46
60650000 PETITS MATERIELS EDUCATIFS ET	1 145.83		1 145.83	
60660000 FOURNITURES PROMOTIONNELLES	778.00	14 094.52	13 316.52	94.48
60670000 INSIGNES-BADGES-TROPHEES	4 089.08	2 021.84	2 067.24	102.25
60680000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	128.30		128.30	
61100000 AFFILIATIONS	34 480.00	35 790.00	1 310.00	3.66
61110000 ENTRETIEN NETTOYAGE	3 653.60	2 776.60	877.00	31.59
61200000 REDEVANCES DE CREDIT-BAIL	3 181.43	3 955.49	774.06	19.57
61230000 CREDIT BAIL RENAULT ESPACE		6 819.43	6 819.43	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	9 171.24	15 730.15	6 558.91	41.70
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	200.00		200.00	
61351000 LOCATION VOITURES/UTILITAIRES	2 419.31	2 863.80	444.49	15.52
61352000 LOYER LOC. LONGUE DUREE	1 400.40		1 400.40	
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	1 345.14	1 908.50	563.36	29.52
61500000 ENTRETIENS ET RÉPARATIONS	467.00	1 480.99	1 013.99	68.47
61510000 ENTRETIENS ET RÉPARATIONS VÉHI	983.40		983.40	
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 946.68	2 252.10	2 694.58	119.65
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	7 214.09	7 569.94	355.85	4.70
61680000 AUTRES ASSURANCES	20.00		20.00	
61800000 DIVERS	1 357.40	1 941.06	583.66	30.07
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	72.50		72.50	
61840000 SITE INTERNET	105.33	80.24	25.09	31.27
61850000 FORMATION EMPLOYES	5 222.00	6 605.85	1 383.85	20.95
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREP	76 101.69	32 406.76	43 694.93	134.83
62110000 AUTRES PERSONNEL MISE À DISPOS		41 655.54	41 655.54	100.00
62260000 HONORAIRES	12 622.38	15 090.19	2 467.81	16.35
62261000 HONORAIRES MEDICAUX	22 430.00	29 589.70	7 159.70	24.20
62270000 HONORAIRES AVOCATS	6 974.00	540.00	6 434.00	NS
62300000 PUBLICITE PUBLICAT. RELAT. PUB	751.60	456.00	295.60	64.82
62310000 ABONNEMENTS REVUES SPECIALISEE	1 286.33	6 742.42	5 456.09	80.92
62330000 CADEAUX - RECOMPENSES	9 029.20	23 541.58	14 512.38	61.65
62370000 PUBLICATIONS	181.51		181.51	
62500000 DEPLCTS-MISSIONS-RECEPTIONS	5 411.41	6 199.00	787.59	12.71
62510100 TRANSPORT AVION	5 749.14	5 973.58	224.44	3.76
62510200 DEPLACEMENT TRAIN	5 196.98	6 272.53	1 075.55	17.15
62510300 TRANSPORT TAXI	528.00	632.63	104.63	16.54
62510400 DEPLACEMENT AUTOCARS	21 702.70	7 993.00	13 709.70	171.52
62511100 DEPLACEMENT VOITURE	87 284.67	78 734.14	8 550.53	10.86
62511300 PEAGES	13 051.06	11 116.49	1 934.57	17.40
62511400 PARKING	953.75	1 196.00	242.25	20.26
62512100 HOTELLERIE	51 481.95	56 012.39	4 530.44	8.09
62513100 RESTAURATION	87 246.91	112 770.66	25 523.75	22.63
62521000 PEREQUATION DEPLACEMENT		44 876.59	44 876.59	100.00
62531000 REVERSION CADRE-ANIMATEUR		6 500.00	6 500.00	100.00
62531200 FORMATION SALARIES	1 164.00		1 164.00	
62531300 FORMATION SERVICE CIVIQUE	3 780.00		3 780.00	
62541000 FRAIS ARBITRAGES	3 173.70	5 886.33	2 712.63	46.08
62542000 FRAIS SUIVIS ARBITRES	10 066.50	5 665.00	4 401.50	77.70
62543000 PEREQUATION ARBITRAGE		26 632.85	26 632.85	100.00
62544000 ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE	3 650.00	3 550.00	100.00	2.82
62545000 FRAIS ACCOMPAGNEMENT AJ	9 931.00	6 656.00	3 275.00	49.20
62547000 SUIVIS DELEGUES	1 270.00	322.00	948.00	294.41
62551000 PARTICIPATION FORF. I-POLES	3 410.05		3 410.05	
62552000 PARTICIPATION FORF. I-LIGUES	2 689.41		2 689.41	
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	7 655.78	7 565.31	90.47	1.20
62620000 TELEPHONE INTERNET	8 263.00	11 434.13	3 171.13	27.73
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	1 963.00	1 611.23	351.77	21.83
62780000 FRAIS BANCAIRES		28.60	28.60	100.00
62810000 COTISATION CROS	600.00	600.00		
62820000 COTISATIONS AVRIL	24.00		24.00	
62830000 COTISATIONS DIVERSES		10.00	10.00	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	23 489.50	30 968.43	7 478.93	24.15
63300000 TAXES SUR LES SALAIRES	18 038.00	15 363.00	2 675.00	17.41
63330000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C	3 696.55	14 016.43	10 319.88	73.63
63500000 TAXE FONCIERE	1 581.00	1 589.00	8.00	0.50
63580000 AUTRES DROITS	173.95		173.95	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	452 106.54	478 456.75	26 350.21	5.51
64100000 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL PERM	446 154.81	457 882.87	11 728.06	2.56
64120000 CONGES PAYES	4 821.94	2 419.59	7 241.53	299.29
64130000 GRATIFICATIONS STAGIAIRES	1 050.00	2 184.04	1 134.04	51.92
64140000 INDEMNITES RUPTURE DE CONTRAT	3 300.00	7 738.79	4 438.79	57.36
64140001 INDEMNITES IJSS	31.13	1 431.46	1 462.59	102.17
64170000 INDEMN SERVICE CIVIQUE	6 454.80	6 800.00	345.20	5.08
CHARGES SOCIALES	181 288.84	173 326.55	7 962.29	4.59
64510000 COTISATIONS URSSAF	99 356.52	104 722.90	5 366.38	5.12
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELES	15 876.77	16 299.23	422.46	2.59
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	27 214.54	30 023.82	2 809.28	9.36
64540000 COTISATIONS ASSEDIC	18 689.75	19 115.04	425.29	2.22
64550000 CHARGES SOC/CONGES A PAYER	2 342.14	935.08	3 277.22	350.47
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	2 343.20	2 230.48	112.72	5.05
64760000 PRESTATIONS CHÈQUE DÉJEUNER	9 647.86		9 647.86	
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	10 502.34		10 502.34	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	29 193.12	31 974.44	2 781.32	8.70
68111000 DOT AMORTS IMMOB INCORPORELLES	572.12	260.71	311.41	119.45
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	28 621.00	31 713.73	3 092.73	9.75
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	42 629.00	95 911.94	53 282.94	55.55
68174000 DOTAT PROV CLUBS DOUTEUX	42 629.00	95 911.94	53 282.94	55.55
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21 361.25	113 316.20	91 954.95	81.15
68150000 DOT.AUX PROV.PR RISQUES ET CH.	12 379.00	9 275.00	3 104.00	33.47
68151000 DOTATION PROVISIONS PLAN EMPLO	8 982.25	104 041.20	95 058.95	91.37
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION	268 093.02	128 563.97	139 529.05	108.53
65700000 SUBV VERSEES PAR L'ASSOCIATION		1 769.10	1 769.10	100.00
65710000 SUBVENTION PLAN EMPLOI	154 102.42	126 794.87	27 307.55	21.54
65711000 SUBVENTIONS VERSEES AUX COMITE	93 000.00		93 000.00	
65720000 REVERSION FORM.ANIMATEUR	8 562.50		8 562.50	
65730000 REVERSION ENTRAINEUR REGIONAL	500.00		500.00	
65740000 REVESUION FORMATION BABY HAND	450.00		450.00	
65750000 REVERSION ECOLE ARBITRAGE	470.00		470.00	
65780000 SUBVENTIONS VERSEES AUX CLUBS	11 008.10		11 008.10	
AUTRES CHARGES	943.48	14 845.40	13 901.92	93.64
65400000 CREANCE CLUB IRRECOUVRABLE		14 808.88	14 808.88	100.00
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	943.48	36.52	906.96	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 385 732.66	2 456 250.66	70 518.00	2.87
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 107.83	67 716.78	90 824.61	134.12

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 625.30	2 399.38	225.92	9.42
76800000 INTERETS LIVRET A	751.40	0.73	750.67	NS
76830000 INTERETS CAISSE D'EPARGNE	453.90	555.65	101.75	18.31
76840000 INTERETS SUR COMPTE A TERME	1 420.00	1 843.00	423.00	22.95
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 625.30	2 399.38	225.92	9.42
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 360.53	1 801.93	558.60	31.00
66100000 CHARGES D'INTERETS	528.09		528.09	
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	1 832.44	1 801.93	30.51	1.69
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	2 360.53	1 801.93	558.60	31.00
RESULTAT FINANCIER	264.77	597.45	332.68	55.68
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	23 372.60	67 119.33	90 491.93	134.82
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	18 797.75	596 120.12	577 322.37	96.85
77000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 493.92		2 493.92	
77100000 PRODUITS EXCEPT. SUR OPER. GES	13 026.92	52 310.62	39 283.70	75.10
77100100 MONDIAL 2017		447 332.14	447 332.14	100.00
77100200 RENCONTRE FRANCE SLOVENIE		95 554.84	95 554.84	100.00
77180000 PDTS EXCEPT S/OP DE GESTION		922.52	922.52	100.00
77200000 PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIE	3 276.91		3 276.91	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	832.50	832.50		
77700000 QP SUBVENTION INVESTISSEMENT	832.50	832.50		
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	39 700.00	38 598.00	1 102.00	2.86
78780000 REPRISE PROV P/LITIGES	39 700.00	38 598.00	1 102.00	2.86
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	59 330.25	635 550.62	576 220.37	90.66
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	88 811.31	403 582.09	314 770.78	77.99
67000000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	730.92		730.92	
67100000 CHARG. EXCEPT. SUR OPERAT. GES	13.37	12 081.20	12 067.83	99.89
67100100 MONDIAL 2017		239 779.93	239 779.93	100.00
67100200 RENCONTRE FRANCE SLOVENIE		119 470.18	119 470.18	100.00
67120000 PENALITES AMENDES FISC. & PENA	387.87		387.87	
67153000 SUBVENTION CREATION CLUB	110.00	3 700.00	3 590.00	97.03
67155000 AIDE S/ACTIONS DEVELOPPEMENT		4 950.00	4 950.00	100.00
67180000 CHARGES EXCEPT S/OP DE GESTION	14 837.00	979.94	13 857.06	NS
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU	72 732.15	22 620.84	50 111.31	221.53
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		40 000.00	40 000.00	100.00
67800000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		40 000.00	40 000.00	100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	88 811.31	443 582.09	354 770.78	79.98
RESULTAT EXCEPTIONNEL	29 481.06	191 968.53	221 449.59	115.36
IMPOTS SUR LES BENEFICES	630.00		630.00	
69500000 IMPOTS SUR SOCIETE	630.00		630.00	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 561 161.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 408 840.49 Euros et dégageant un déficit de 6 738.46- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et du règlement n°99.01 relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 525		1 154
TOTAL	2 525		1 154
Constructions sur sol propre	237 426		
Installations générales agencements aménagements des constructions	90 369		
Matériel de transport	33 316		28 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 984		7 651
Emballages récupérables et divers	615		7 552
Immobilisations corporelles en cours			1 259
TOTAL	435 711		45 062
TOTAL GENERAL	438 236		46 216

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 679	3 679
TOTAL			3 679	3 679
Constructions sur sol propre			237 426	237 426
Installations générales agencements aménagements constr.			90 369	90 369
Matériel de transport			61 916	61 916
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			81 635	81 635
Emballages récupérables et divers			8 166	8 166
Immobilisations corporelles en cours			1 259	1 259
TOTAL			480 773	480 773
TOTAL GENERAL			484 451	484 451

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 525	572		3 097
TOTAL	2 525	572		3 097
Constructions sur sol propre	77 459	6 660		84 119
Installations générales agencements aménagements constr.	61 045	9 904		70 949
Matériel de transport	29 512	5 605		35 117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 976	5 362		66 338
Emballages récupérables et divers	615	1 090		1 705
TOTAL	229 607	28 621		258 228
TOTAL GENERAL	232 132	29 193		261 325

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	572				
Constructions sur sol propre	6 660				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	9 904				
Matériel de transport	5 605				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 362				
Emballages récupérables et divers	1 090				
TOTAL	28 621				
TOTAL GENERAL	29 193				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	185 349		478 049	0	663 398
Report à nouveau	336 700			336 700	
RESULTAT DE L'EXERCICE	141 349	141 349	6 739	0	6 738
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	20 005			833	19 173
Provisions réglementées					
TOTAL I	683 403	141 349	471 310	337 532	675 832

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	59 650	12 379			72 029
Autres provisions pour risques et charges	312 549	8 982	39 700		281 831
TOTAL	372 199	21 361	39 700		353 860

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	112 416	42 629	67 462		87 583
TOTAL	112 416	42 629	67 462		87 583
TOTAL GENERAL	484 615	63 990	107 162		441 443
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		63 990	67 462		
exceptionnelles			39 700		

Provision pour IFC : Augmentation de 12 379 € correspondant à l'ajustement de 2018 de la provision

Provision Pour Plan Emploi : Augmentation de 8 982 € soit une provision totale de 281 831 € au 31.12.2018

Provision pour litige prud'homal : reprise de 100% de la provision de l'an dernier de 39700 € suite à la décision de justice rendue en 2018

Provision pour Créances douteuse : augmentation de 42 629€ et reprise de 67 462€ soit une provision totale au 31.12.2018 de 87 583 €

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	875 522	875 522	
Personnel et comptes rattachés	1 013	1 013	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 426	1 426	
Divers état et autres collectivités publiques	198 989	198 989	
Débiteurs divers	45 642	45 642	
Charges constatées d'avance	369 663	369 663	
TOTAL	1 492 256	1 492 256	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17 034	17 034		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	45 649	19 213	26 436	
Fournisseurs et comptes rattachés	543 123	543 123		
Personnel et comptes rattachés	36 640	36 640		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 305	64 305		
Autres impôts taxes et assimilés	9 448	9 448		
Autres dettes	114 998	114 998		
Produits constatés d'avance	700 271	700 271		
TOTAL	1 531 469	1 505 033	26 436	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 854			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 878			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
logiciels	2 525	50.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 et 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages		
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	235 204
Disponibilités	6 035
Total	241 239

Subventions à recevoir : 198 989 €
Divers produits à recevoir : 36 215 €
Intérêts courus sur compte à terme : 6 035 €

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 118
Dettes fiscales et sociales	70 255
Autres dettes	114 998
Total	193 484

Provision congés payés et charges afférentes : 53 388 €
Provision médecine du travail : 42 €
Formation continue et taxe sur salaires 2018 : 12 515 €
CSG / indemnité transactionnelle : 3 680 €
Impôt société : 630 €
Divers charges à payer d'exploitation : 114 998 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	369 663
Total	369 663
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	700 271
Total	700 271

Licences et mutations

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	13
Total	15

9 Hommes - 6 Femmes

14 CDI - 1 CDD

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	181
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	356
45 à 54 ans	11 à 20 ans	9 102
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 894
moins de 35 ans	plus de 30 ans	154
Engagement total		12 379

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- table de mortalité : TPRV 93
- turn over faible
- taux d'actualisation : 1.75%
- taux de cotisations sociales patronales : 40% non cadres et 45% cadres

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			12 379

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Autres produits	2 494	770000
- Autres produits de gestion	13 027	771000
- Produits sur exercices antérieurs	3 277	772000
- Reprise provision litige prud'homal	39 700	787800
Total	58 498	
Charges exceptionnelles		
- Autres charges exceptionnelles	731	670000
- Autres charges gestion	13	671000
- Péanités et amendes	388	671200
- Subvention création club	110	671530
- Décision du conseil des prud'hommes	14 837	671800
- Charges sur exercices antérieurs	72 732	672000
Total	88 811	

Tableau d'affectation des résultat de l'exercice précédent

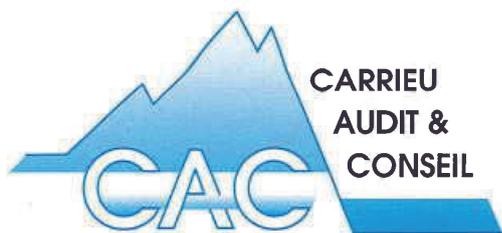
	Résultat N-1		Dont résultat activités agréées	
ORIGINES :				
Report à nouveau avant affectation du résultat		141 349		
Résultat de l'exercice		336 700		
AFFECTATIONS :				
- Affectation aux réserves				
- Autres réserves	478 049			
TOTAL	478 049	478 049		

L'assemblée générale Ordinaire de l'Association du 16 Juin 2018 a décidé d'affecter :

- le résultat de l'exercice 2017, soit 141 349.20 €
- le Total du poste Report à nouveau, soit 336 700.03 €

à

- la constitution d'une réserve dédiée au projet immobilier pour 100 000 €
- la création d'un fonds de soutien matériel des clubs pour 31 349.20 €
- le solde, soit 346 700.03 €, à un compte de réserve dont 10 000 € pour l'acquisition d'un véhicule.



LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

**Résidence Le clos
19, chemin des Maraîchers
31400 TOULOUSE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE

SAS au capital de 7622,45 € – SIREN 389 743 352 RCS Toulouse

Siège : Parc Technologique du Canal – 3, rue Ariane – 31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE – Tél. 05 61 75 07 69 – Fax: 05 61 75 07 70

E.mail : cac.carrieu@wanadoo.fr

LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

Aux membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes, annuels de l'association "**LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL**" relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018



LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Ramonville Saint-Agne, le 12 mai 2019
Le Commissaire aux Comptes
CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
Michel CARRIEU



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	3 678.53	3 096.92	581.61		581.61	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	327 795.50	155 068.07	172 727.43	189 291.12	16 563.69	8.75
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	151 717.93	103 160.04	48 557.89	16 812.58	31 745.31	188.82	
Immobilisations en cours	1 259.28		1 259.28		1 259.28		
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	484 451.24	261 325.03	223 126.21	206 103.70	17 022.51	8.26	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	875 522.00	87 583.00	787 939.00	518 867.25	269 071.75	51.86
	Autres créances	247 070.49		247 070.49	187 301.59	59 768.90	31.91
Valeurs mobilières de placement	211 462.86		211 462.86	211 462.86			
Instruments de trésorerie	71 000.00		71 000.00	71 000.00			
Disponibilités	650 899.46		650 899.46	1 031 331.04	380 431.58	36.89	
Charges constatées d'avance (3)	369 663.38		369 663.38	305 115.54	64 547.84	21.16	
Total III	2 425 618.19	87 583.00	2 338 035.19	2 325 078.28	12 956.91	0.56	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 910 069.43	348 908.03	2 561 161.40	2 531 181.98	29 979.42	1.18	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 001314 en Euros.

CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
3, rue Ariane
31527 RAMONVILLE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXPERTISE CONSEIL TOULOUSE SARL

BILAN PASSIF

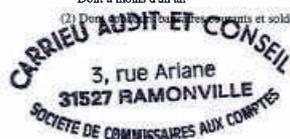
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12/31/2017	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	663 398.06	185 348.83	478 049.23	257.92
	Report à nouveau		336 700.03	336 700.03	100.00
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	6 738.46	141 349.20	148 087.66	104.77
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	19 172.50	20 005.00	832.50	4.16	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	675 832.10	683 403.06	7 570.96	1.11	
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	353 860.11	372 198.86	18 338.75	4.93
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
Total III	353 860.11	372 198.86	18 338.75	4.93	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	62 683.44	40 768.41	21 915.03	53.75
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	543 123.48	479 190.74	63 932.74	13.34
	Dettes fiscales et sociales	110 393.56	203 264.76	92 871.20	45.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	114 997.95	97 027.15	17 970.80	18.52
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	700 270.76	655 329.00	44 941.76	6.86
	Total IV	1 531 469.19	1 475 580.06	55 889.13	3.79
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		2 561 161.40	2 531 181.98	29 979.42	1.18

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

831 198.43 820 251.06
16 921.60

(2) Dont à plus d'un an : Emprunts et soldes créditeurs de banques

Dossier N° 001314 en Euros.



EXPERTISE CONSEIL TOULOUSE SARL

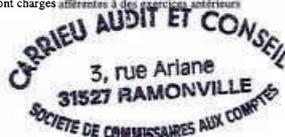
COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises		435.00		1 768.00	1 333.00	75.40
Production vendue de Biens et Services	1 901	915.93	1 937	346.09	35 430.16	1.83
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	424	797.03	428	465.86	3 668.83	0.86
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	81	681.35	17	152.68	64 528.67	376.20
Collectes						
Cotisations						
Autres produits		11.18		3 801.25	3 790.07	99.71
Total I	2 408	840.49	2 388	533.88	20 306.61	0.85
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	788	891.51	701	659.94	87 231.57	12.43
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	577	736.40	687	227.04	109 490.64	15.93
Impôts, taxes et versements assimilés	23	489.50	30	968.43	7 478.93	24.15
Salaires et traitements	452	106.54	478	456.75	26 350.21	5.51
Charges sociales	181	288.84	173	326.55	7 962.29	4.59
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	29	193.12	31	974.44	2 781.32	8.70
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	42	629.00	95	911.94	53 282.94	55.55
Pour risques et charges : dotations aux provisions	21	361.25	113	316.20	91 954.95	81.15
Subventions accordées par l'association	268	093.02	128	563.97	139 529.05	108.53
Autres charges (2)		943.48		14 845.40	13 901.92	93.64
Total II	2 385	732.66	2 456	250.66	70 518.00	2.87
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	23	107.83	67	716.78	90 824.61	134.12
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dossier N° 001314 en Euros.



EXPERTISE CONSEIL TOULOUSE SARL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	2 625.30		2 399.38		225.92	9.42
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 625.30		2 399.38		225.92	9.42
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	2 360.53		1 801.93		558.60	31.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 360.53		1 801.93		558.60	31.00
2. Résultat financier (V-VI)	264.77		597.45		332.68	55.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 372.60		67 119.33		90 491.93	134.82
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 797.75		596 120.12		577 322.37	96.85
Produits exceptionnels sur opérations en capital	832.50		832.50			
Reprises sur provisions et transferts de charges	39 700.00		38 598.00		1 102.00	2.86
Total VII	59 330.25		635 550.62		576 220.37	90.66
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	88 811.31		403 582.09		314 770.78	77.99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			40 000.00		40 000.00	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	88 811.31		443 582.09		354 770.78	79.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	29 481.06		191 968.53		221 449.59	115.36
Impôts sur les bénéfices (IX)	630.00				630.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 470 796.04		3 026 483.88		555 687.84	18.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 477 534.50		2 901 634.68		424 100.18	14.62
Solde intermédiaire	6 738.46		124 849.20		131 587.66	105.40
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			16 500.00		16 500.00	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	6 738.46		141 349.20		148 087.66	104.77

LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL
19 Chemin des Maraichers
Résidence le Clos
31400 TOULOUSE

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018



EXPERTISE CONSEIL TOULOUSE SARL
28 AVENUE MARCEL LANGER

31400 TOULOUSE
05.61.25.70.00



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 561 161.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 335 907.40 Euros et dégageant un déficit de 6 738.46- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

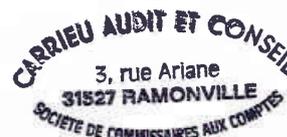
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et du règlement n°99.01 relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 525		1 154
Constructions sur sol propre	237 426		
Installations générales agencements aménagements des constructions	90 369		
Matériel de transport	33 316		28 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 984		7 651
Emballages récupérables et divers	615		7 552
Immobilisations corporelles en cours			1 259
TOTAL	435 711		45 062
TOTAL GENERAL	438 236		46 216

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 679	3 679
Constructions sur sol propre			237 426	237 426
Installations générales agencements aménagements constr.			90 369	90 369
Matériel de transport			61 916	61 916
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			81 635	81 635
Emballages récupérables et divers			8 166	8 166
Immobilisations corporelles en cours			1 259	1 259
TOTAL			480 773	480 773
TOTAL GENERAL			484 451	484 451

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 525	572		3 097
Constructions sur sol propre	77 459	6 660		84 119
Installations générales agencements aménagements constr.	61 045	9 904		70 949
Matériel de transport	29 512	5 605		35 117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 976	5 362		66 338
Emballages récupérables et divers	615	1 090		1 705
TOTAL	229 607	28 621		258 228
TOTAL GENERAL	232 132	29 193		261 325

CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
3, rue Ariane
31527 RAMONVILLE
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	572				
Constructions sur sol propre	6 660				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	9 904				
Matériel de transport	5 605				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 362				
Emballages récupérables et divers	1 090				
TOTAL	28 621				
TOTAL GENERAL	29 193				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	185 349		478 049	0	663 398
Report à nouveau	336 700			336 700	
RESULTAT DE L'EXERCICE	141 349	141 349	6 739	0	6 738
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	20 005			833	19 173
Provisions réglementées					
TOTAL I	683 403	141 349	471 310	337 532	675 832

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	59 650	12 379			72 029
Autres provisions pour risques et charges	312 549	8 982	39 700		281 831
TOTAL	372 199	21 361	39 700		353 860

CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
 3, rue Ariane
 31527 RAMONVILLE
 SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	112 416	42 629	67 462		87 583
TOTAL	112 416	42 629	67 462		87 583
TOTAL GENERAL	484 615	63 990	107 162		441 443
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		63 990	67 462	39 700	

Provision pour IFC : Augmentation de 12 379 € correspondant à l'ajustement de 2018 de la provision

Provision Pour Plan Emploi : Augmentation de 8 982 € soit une provision totale de 281 831 € au 31.12.2018

Provision pour litige prud'homal : reprise de 100% de la provision de l'an dernier de 39700 € suite à la décision de justice rendue en 2018

Provision pour Créances douteuse : augmentation de 42 629€ et reprise de 67 462€ soit une provision totale au 31.12.2018 de 87 583 €

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	875 522	875 522	
Personnel et comptes rattachés	1 013	1 013	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 426	1 426	
Divers état et autres collectivités publiques	198 989	198 989	
Débiteurs divers	45 642	45 642	
Charges constatées d'avance	369 663	369 663	
TOTAL	1 492 256	1 492 256	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17 034	17 034		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	45 649	19 213	26 436	
Fournisseurs et comptes rattachés	543 123	543 123		
Personnel et comptes rattachés	36 640	36 640		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 305	64 305		
Autres impôts taxes et assimilés	9 448	9 448		
Autres dettes	114 998	114 998		
Produits constatés d'avance	700 271	700 271		
TOTAL	1 531 469	1 505 033	26 436	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 854			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 878			

CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
3, rue Ariane
31527 RAMONVILLE
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
logiciels	2 525	50.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 et 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages		
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
3, rue Ariane
31527 RAMONVILLE
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	235 204
Disponibilités	6 035
Total	241 239

Subventions à recevoir : 198 989 €
Divers produits à recevoir : 36 215 €
Intérêts courus sur compte à terme : 6 035 €

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 118
Dettes fiscales et sociales	70 255
Autres dettes	114 998
Total	193 484

Provision congés payés et charges afférentes : 53 388 €
Provision médecine du travail : 42 €
Formation continue et taxe sur salaires 2018 : 12 515 €
CSG / indemnité transactionnelle : 3 680 €
Impôt société : 630 €
Divers charges à payer d'exploitation : 114 998 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	369 663
Total	369 663
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	700 271
Total	700 271

Licences et mutations

CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
3, rue Ariane
31527 RAMONVILLE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	13
Total	15

9 Hommes - 6 Femmes
14 CDI - 1 CDD

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

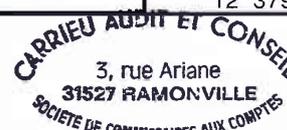
Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	181
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	356
45 à 54 ans	11 à 20 ans	9 102
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 894
moins de 35 ans	plus de 30 ans	154
Engagement total		12 379

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- table de mortalité : TPRV 93
- turn over faible
- taux d'actualisation : 1.75%
- taux de cotisations sociales patronales : 40% non cadres et 45% cadres

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			12 379



CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
3, rue Ariane
31527 RAMONVILLE
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Autres produits	2 494	770000
- Autres produits de gestion	13 027	771000
- Produits sur exercices antérieurs	3 277	772000
- Reprise provision litige prud'homal	39 700	787800
Total	58 498	
Charges exceptionnelles		
- Autres charges exceptionnelles	731	670000
- Autres charges gestion	13	671000
- Péanités et amendes	388	671200
- Subvention création club	110	671530
- Décision du conseil des prud'hommes	14 837	671800
- Charges sur exercices antérieurs	72 732	672000
Total	88 811	

Tableau d'affectation des résultat de l'exercice précédent

	Résultat N-1		Dont résultat activités agréés	
ORIGINES :				
Report à nouveau avant affectation du résultat		141 349		
Résultat de l'exercice		336 700		
AFFECTATIONS :				
- Affectation aux réserves				
- Autres réserves	478 049			
TOTAL	478 049	478 049		

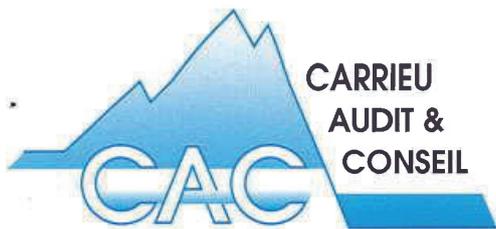
L'assemblée générale Ordinaire de l'Association du 16 Juin 2018 a décidé d'affecter :

- le résultat de l'exercice 2017, soit 141 349.20 €
- le Total du poste Report à nouveau, soit 336 700.03 €

à

- la constitution d'une réserve dédiée au projet immobilier pour 100 000 €
- la création d'un fonds de soutien matériel des clubs pour 31 349.20 €
- le solde, soit 346 700.03 €, à un compte de réserve dont 10 000 € pour l'acquisition d'un véhicule.

CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
3, rue Ariane
31527 RAMONVILLE
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES



LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

**Résidence Le clos
19, chemin des Maraîchers
31400 TOULOUSE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE

SAS au capital de 7622,45 € - SIREN 389 743 352 RCS Toulouse

Siège: Parc Technologique du Canal - 3, rue Ariane - 31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE - Tél. 05 61 75 07 69 - Fax: 05 61 75 07 70
E.mail : cac.carrieu@wanadoo.fr

LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

Aux membres de l'Assemblée,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Ramonville Saint Agne, le 12 mai 2019
Le commissaire aux comptes
CARRIEU AUDIT ET CONSEIL



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS

STATUTS ET REGLEMENTATION
ORGANISATION DES COMPÉTITIONS
PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL
FEMININ
PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL
MASCULIN
ARBITRAGE
DÉVELOPPEMENT
DISCIPLINE
FORMATION

STATUTS ET REGLEMENTATION

Serge DAGADA, Président
Jean-Philippe DUBEDOUT, Vice-président

Membres :

Gaëlle LAHELEC
Corinne SCHLEGEL
Arlette DAGADA
Jean-Pierre CEZERA
Nicolas ECK,
Fabrice MAUREL
Roger MAZEL
Serge CERVERA
Frédéric AYME

Secrétaire de la commission : Véronique BELIN

A la demande de notre président Michaël Boutines, j'ai pris la tête de cette lourde commission.

Avec un travail d'avant saison acharné, la division qualification, aidée par nos salariés a œuvré sans relâche pour que les licences soient prêtes afin que tous les championnats puissent se dérouler avec des joueuses et des joueurs qualifiés..

Le montage, peu aisé à faire, de la circulaire de la Contribution Mutualisé des Clubs au Développement (CMCD) a été élaboré avec justesse.

Au 14 mai 2019 nous sommes 32669 licenciés qualifiés sur l'ensemble du territoire d'Occitanie.

Le dispositif CMCD de la prochaine saison est à l'étude et en attente des évolutions fédérales.

CONTRIBUTION MUTUALISEE DES CLUBS AU DEVELOPPEMENT (CMCD)

La circulaire régionale a été diffusée aux clubs régionaux en octobre 2018, leur rappelant les exigences auxquelles ils devaient satisfaire neuf mois plus tard.

La circulaire indique que la commission effectue les contrôles uniquement à partir des informations extraites et traitées par le service informatique. Elle n'intervient pas dans la saisie de ces informations, et si un club constate une anomalie de saisie ou des manques, il lui appartient de contacter la commission concernée (Sportive-technique, arbitrage ou l'ITFE) de la ligue pour qu'elle effectue les modifications nécessaires.

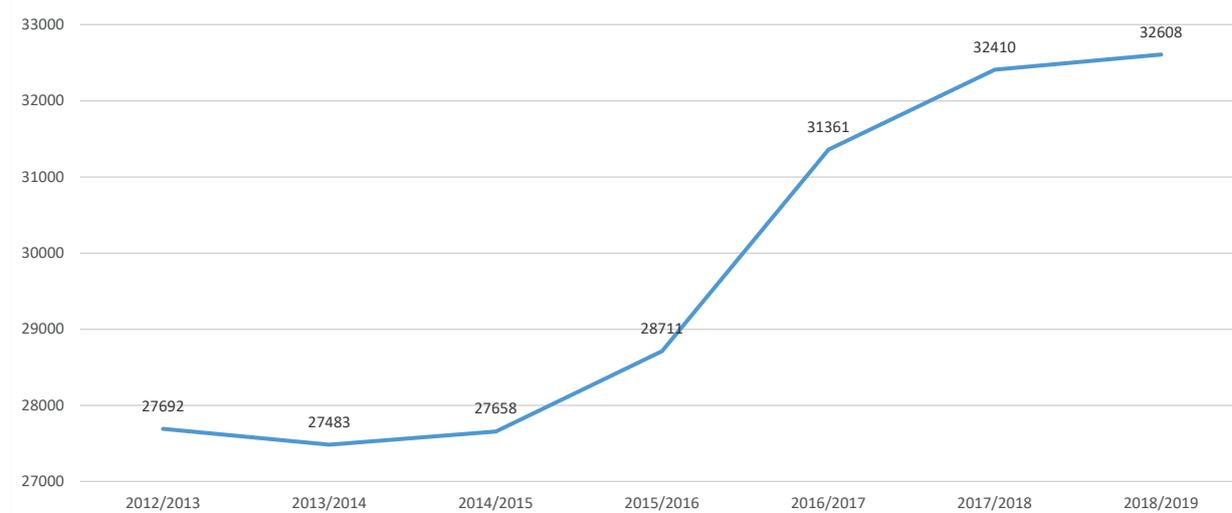
Tous les deux mois à partir de novembre, un courriel personnalisé est envoyé à chaque club dont l'équipe est défaillante pour qu'il analyse les manquements et y remédie avec eux.

La commission se réunira en juin pour prendre les décisions définitives et indiquera aux clubs, dont les équipes sont défaillantes, la procédure pour faire appel auprès de la commission territoriale des règlements et litiges (CTRL) de la ligue.

EQUIPEMENTS

La procédure d'entrée des gymnases dans Gesthand a changé : le club entre la salle avec tous les documents demandés et le valide, la ligue visite le gymnase et le classe et la fédération le numérote en bout de chaîne. Cela concerne uniquement les gymnases accueillant de la compétition.

Evolution du nombre total de licences (hors licences événementielles) depuis 2012



Evolution des licences par club

Vous pouvez consulter votre fiche club dans <http://gesthand-extraction.ff-handball.org/>

Le nom d'utilisateur et mot de passe sont les mêmes que celui de votre Gesthand

Ces chiffres ne comprennent pas les licences événementielles.

Saisons	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Ariège	805	824	859	798	866	855	867
Aude	1679	1670	1523	1610	1878	1943	1925
Aveyron	1493	1582	1564	1552	1697	1902	1825
Gard	4994	4783	4880	4881	5168	5122	4999
Haute-Garonne	6015	6074	6328	6570	7130	7591	7930
Gers	1095	1091	1081	1178	1275	1218	1249
Hérault	5505	5478	5465	5669	6108	6214	6313
Lot	825	768	734	828	1014	1053	1077
Lozère	350	285	297	297	376	462	282
Hautes-Pyrénées	1320	1427	1412	1562	1707	1654	1657
Pyrénées Orientales	1382	1274	1234	1390	1519	1624	1627
Tarn	1185	1214	1268	1380	1520	1671	1751
Tarn et Garonne	1044	1013	1013	996	1103	1101	1106
Ligue	27692	27483	27658	28711	31361	32410	32608

ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Fabrice ARCAS, président
Jean-Pierre CLOT, vice-président
Marianne MAZEL, vice-présidente

Membres :

Cédric BRAUNE
 Valérie CAHUZAC
 Jean Pierre CEZERA
 Serge DAGADA
 Fabienne DIEZ
 Frédéric GALINIER
 Annick LANNELUC
 Michel MAIRAL
 Roger MAZEL
 Eric MEJEAN
 Sylvie ROUX
 Pascal SCHLEGEL
 Myriam SOULES
 Thomas TERZULLI
 Sylvie UHMANN
 Secrétaire de la Commission : Dominique CHIROSSEL

Contact : 6100000.coc@ffhandball.net

ROLE ET PREROGATIVES DE LA COMMISSION

- Constitution et organisation des différents championnats régionaux
- Organisation et supervision des finalités régionales (des -11 ans aux +16 ans)
- Vérification de la saisie des conclusions de matchs aux délais impartis
- Contrôle des feuilles de matchs et application des sanctions sportives et/ou financières
- Péréquation de déplacements et d'arbitrage
- Gestion des reports des rencontres
- Désignation de délégués pour des rencontres
- Coordination de la Division Territoriale dans le cadre de l'organisation et du règlement des compétitions des championnats interdépartementaux +16 G et F.

Deuxième saison en mode Occitanie et encore une fois, une saison riche en événements qui a demandé aux 17 membres de la Commission et aux clubs une grande adaptabilité, et ce à cause de divers événements (neige, inondations, gilets jaunes...)

Au 20 mai 2019, 7705 rencontres ont été jouées au total et parmi celles-ci, nous avons eu 1966 (reports ou inversions) soit 26%, ce qui est considérable et demande une relation étroite entre la Commission Territoriale d'Organisation des Compétitions et la Commission Territoriale d'Arbitrage...

Comme annoncé lors de l'AG de 2018, la Commission a édité un Guide des Compétitions, téléchargeable sur le site de la Ligue, qui reprend toutes les formules de championnats dans toutes les catégories. La création intégrale de ce document a été longue, mais le travail entrepris cette année, nous permettra de gagner du temps dès la saison prochaine grâce à une simple mise à jour des informations.

La Commission, qui se veut toujours au plus près des clubs a, cette année encore, lancé 2 sondages sur 2 thématiques différentes :

- La mise en place d'un championnat -17F au niveau National qui aura de l'impact sur les championnats régionaux
- La nouvelle organisation du championnat PN Filles

Ces sondages, riches d'enseignements, ont permis à la Commission de prendre des orientations et faire des propositions d'organisations nouvelles qui feront partie des projets présentés et soumis au vote, lors de l'AG. L'objectif de ces sondages est de recueillir les retours des clubs et ainsi adapter les championnats et compétitions au vécu des différents clubs engagés.

Globalement, il a été demandé à l'ensemble des clubs de donner une note aux différents championnats mis en place, et l'on ne peut que se réjouir tant les moyennes obtenues sont correctes (entre 12 et 14 sur 20).

Par rapport à la saison dernière, le nombre d'équipes engagées dans les différents championnats est parfaitement identique en garçons, et en hausse chez les filles.

M	Saison 2017-2018						T	Saison 2018-2019							T
	PN	Ex	H.L	Ho	P.R	Int		PN	Ex	D1	D2	D3	D4	D5	
-15	16	32	130			178			8	24	35	46	66		179
-17	11					11			8	8					16
-18	20	24	94			138			19	24	36	52			131
+16	24	23		21	36	66	170	24	40					105	169
							497								495
							-18 France	5							7
								502							502

F	Saison 2017-2018						T	Saison 2018-2019					T
	PN	Ex	H.L	Ho	P.R	Int		N3	PN	D1	D2	D3	
-15	24	24	55			103			24	28	51		103
-17	10					10			8	7			15
-18	16	20	30			66			12	20	37		69
+16	23	12		34	31	100	16	24				66	106
							279						293
							-18 France	13					11
								292					304

Encore une fois, le moment culminant de cette saison sera l'organisation des finales dans toutes les catégories. Nous en profitons pour remercier les 16 clubs qui se sont portés candidats pour accueillir des finales, mais malheureusement, nous ne pouvons satisfaire tout le monde et des choix ont été faits. Voici les lieux où se dérouleront les différentes finales du mois de juin :

8/9 juin

Finales Interdép +16 à Carcassonne (11)

15/16 juin

Finales de Zone -11 et -13 pour la zone Ouest à Valence d'Agen (82)

15/16 juin

Finales de Zone -11 et -13 pour la zone Est à Bedarieux (34)

15/16 juin

Qualification -18 France à Gigean (34)

15/16 juin

Finales -15, -18 et +16 (hors D1 et PN) à Castelnaudary (11)

22/23 juin

Finales +16 PNM, -15 et -18 D1, -11 et -13 à Rivesaltes (66)

Afin de mener à bien l'ensemble de tous nos projets, les membres de la CTOC n'ont pas ménagé leurs efforts afin de répondre au mieux aux attentes de tous les clubs.

Enfin, nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées qui souhaiteraient connaître le fonctionnement et pour quoi pas intégrer la Commission pour la saison à venir.

Plus de bénévoles et plus de représentations territoriales sont nécessaires car les missions de la Commission sont de plus en plus importantes.

Nous félicitons les clubs lauréats de nos compétitions, ainsi que ceux qui portent, au plan national, les couleurs de la Ligue Occitanie.

LES RESULTATS

Vous trouverez ci-dessous le tableau du classement des équipes d'Occitanie inscrites en championnat de France (au 22/05/19) :

En vert les accédants, en bleu les rétrogradés et en violet les barragistes.

LIDL STAR LIGUE : MONTPELLIER HB (2^{ème}) – USAM NIMES (5^{ème}) – FENIX TOULOUSE HB (9^{ème})

PRO LIGUE : Aucun club Occitan

N1M :

FRONTIGNAN THAU HB (4^{ème} Play Off) – BAGNOLS (1^{er} Play Down) – MONTPELLIER HB (5^{ème} Play Down) – USAM NIMES (9^{ème} Play Down)

N2M :

FENIX TOULOUSE HB (1^{er}) – AS L'UNION HB (7^{ème}) – ROC AVEYRON HB (9^{ème})

N3M :

HBC TEYRAN (2^{ème}) – HANDBALL CLUB THUIR (7^{ème}) – TOURNEFEUILLE HB (8^{ème}) – E.TUC BALMA (9^{ème}) – PRADES LE LEZ HB (10^{ème}) – HBC ROQUES SUR GARONNE (11^{ème})

-18G :

Championnat : MONTPELLIER HB (1^{er}) – USAM NIMES (2^{ème}) – FENIX TOULOUSE (3^{ème}) – E.TUC BALMA (5^{ème}) – AS L'UNION HB (6^{ème})

Challenge : ROC AVEYRON HB (2^{ème}) – TOURNEFEUILLE HB (3^{ème})

LFH : Aucun club Occitan

D2F : SUNAL BOUILLARGUES HB (4^{ème} Play Down)

N1F :

TOULOUSE FH (2^{ème}) – FRONTIGNAN THAU HB (5^{ème}) – NARBONNE HB (6^{ème}) – BRUGUIERES OC 31 (8^{ème}) – MONTPELLIER UC (12^{ème})

N2F :

TOURNEFEUILLE HB (1^{er}) – SUNAL BOUILLARGUES HB (8^{ème}) – ROC AVEYRON HB (10^{ème}) – CASTANET RAHB (12^{ème})

-18F :

Championnat : PAYS DES NESTES (2^{ème}) – AS PUICHERIC HB (3^{ème}) – MONTPELLIER UC (4^{ème})

Challenge : E. BOUILLARGUES / USAM NIMES (1^{er}) – TOULOUSE FH (1^{er}) – TOURNEFEUILLE HB (2^{ème}) – BRUGUIERES OC 31 (3^{ème}) – CASTANET RAHB (4^{ème}) – HBC VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS (5^{ème}) – HBC ARAMON (6^{ème}) – ROC AVEYRON HB (6^{ème})

Finalités Championnats Régionaux (au 20 mai 2019) :

+16M Pré Nat

½ Finale d'accession (Aller / Retour) :

HBC CARCASSONNE – HBC ESPALION

LATTES HB – AS L'UNION

+16M Excellence

¼ Finale d'accession (Aller / Retour) :

HBC L'ISLE JOURDAIN – HBC ALBI

US MONTAUBAN HB – ST GIRONS COUSERANS HB

PALAJA HB – HBC GRABELS

HBC TEYRAN – NARBONNE HB

+16F N3

Champion : PECHBONNIEU COTEAUX HB ou HBC THUIR

+16F Pré Nat

Champion : HBC ARAMON

-18G D1

½ Finale :

MONTPELLIER HB – CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HB

BRUGUIERES OC 31 HB – CS MARGUERITTES HB

-18G D2

¼ Finale :

HBC MONTECH – COSTIERE HB

CASTRES HB – HBC ARGELES

BAGNOLS GR HB – HBC ESPALION

PIGNAN HB – HBC ROQUES

-18G D3 > ¼ Finale :
MENDE GEVAUDAN HB – HBC ST JEAN
HBC LUNEL MARSILLARGUES – HBC ST CERE
HBC ST GILLES – E. SOUES LJB TARBES
COTEAUX DE GASCOGNE HB – FENIX TOULOUSE HB

-18G D4 > 1/8 Finale :
RC MONTAGNAC HB – ALES MINES HB
CO BELLEGARDE HB – LA CADOULE HB
E. CAUSSADE/NEGREPELISSE – NARBONNE HB
L'ISLE JOURDAIN – HBC CARCASSONNE
RIGNAC DOURDOU VALLON 12 HB – JUVIGNAC HB
MONTPELLIER HB CENTRE – OUEST TARN HB
TOURNEFEUILLE HB – E. SOUES LJB TARBES
E. LAVELANET/MAZERES – MONTPELLIER HB OUEST

-18F D1 > ½ Finale :
JS GRAMAT HB – HBC CLERMONT SALAGOU
ST AFFRIQUE HB – E. SOUES LJB TARBES

-18F D2 > ¼ Finale :
HBC MURET – CASTRES HB
OUEST TARN HB – ST GIRONS COUSERANS HB
LIONS AUCH HB – AL VALENCE D'AGEN HB
JACOU CC HB – PERPIGNAN ROUSSILLON HB

-18F D3 > ¼ Finale :
ST MATHIEU HB – FJEP CASTELNAUDARY
SUNAL BOUILLARGUES HB – AC LODEVE HB
E. SOUES LJB TARBES – HBC ST SULPICE 81
HBC ROQUES – US RABASTENS DE BIGORRE HB

-17G D1
Champion : USAM NIMES ou MONTPELLIER HB ou ASC BEZIERES HB

-17G D2
Champion : FRONTIGNAN THAU HB

-17F D1
Champion : E. FRONTIGNAN/AGDE ou OUEST TARN HB

-17F D2
Champion : PAYS DES NESTES HB ou E. PUICHERIC/TREBES

-15G D1
Champion : MONTPELLIER HB

-15G D2 > ¼ Finale :
AS BRAM HB – HBC PAMIERES
COSTIERE HB – HBC THUIR
MONTPELLIER HB 2005 – E. TUC/BALMA
US AUCAMVILLE HB – CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HB

-15G D3 > ¼ Finale :
ASC BEZIERES HB – CSC NIMES
LEDIGNAN HB – JACOU CC HB
ST GIRONS COUSERANS HB – TOURNEFEUILLE HB
HBC PRAYSSAC – HBC ALBI

-15G D4 > 1/8 Finale :
LATTES HB – FJEP CASTELNAUDARY HB
HBC VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS – SC UCHAUD HB

E. LIMOUX/COUIZA – RIEUX VOLVESTRE HB
BEAUZELLE HB – FENIX TOULOUSE EST
HBC LA SALVETAT – OUEST TARN HB
AL VALENCE D'AGEN – HBC CARCASSONNE
GANGES HB – SALEILLES HB
AGDE HB – ST AFFRIQUE HB

-15G D5 > 1/8 Finale :
E. CHAMBERTE/MUC – HBC ST JORY
HBC LA SALVETAT – LAVELANET HB
CO PONT ST ESPRIT – HB EN PAYS VIGANAIS
NARBONNE HB – AS FABREZAN HB
PRADES LE LEZ HB – HBC THUIR
HBC LAVAUR – HBC TEYRAN
AS L'UNION HB – RIEUX VOLVESTRE HB
TARBES HB – CA CASTELSARRASIN HB

-15F D1 > ¼ Finale :
PAYS DES NESTES HB – US COLOMIERS HB
RODEZ OC AVEYRON – HBC CLERMONT SALAGOU
USAM NIMES HB – HBC MONTARNAUD
NARBONNE HB – TOULOUSE FEMININ HB

-15F D2 > ¼ Finale :
SUNAL BOUILLARGUES HB – HBC SIGEAN
RC MONTAGNAC HB – USAM NIMES HB
PAYS DES NESTES HB – HBC ST CERE
AL VALENCE D'AGEN HB – HBC ST JEAN

-15F D3 > 1/8 Finale :
HBC ESPALION – US MONTAUBAN HB
AC LODEVE HB – CASTRES HB
E. TOURNAY/TRIE – HBC VALLEES D'AX
HBC ST JORY – E. COTEAUX DE GASCOGNE HB
CI ESCALQUENS LABEGE 31 – TOULOUSE FEMININ HB
E. MUC/CHAMBERTE – E. AUCAMVILLE/PECHBONNIEU
E. MARGUERITTES/COSTIERE – HBC SOMMIERES
ES MILLAU HB – HB OR LANSARGUES

Finalités Coupes de France (au 20 mai 2019) :

Coupe de France Nationale Masculine :
MONTPELLIER HB (1/2 Finaliste)

Coupe de France Régionale Masculine :
HBC CARCASSONNE (1/2 Finaliste)
Coupe de France Régionale Féminine :
HBC THUIR (1/4 Finaliste)

Coupe de France Départementale Féminine :
LATTES HB (Qualifiée pour la finale)

PARTICIPANTS AUX QUALIFS FRANCE -18 ANS :

Garçons :	Filles :
ASC BEZIERES HB	ASC BEZIERES HB
PAYS DES NESTES HB	OUEST TARN HB
OUEST TARN HB,	E. FRONTIGNAN AGDE
HBC CARCASSONNE	CASTANET RAMONVILLE
BRUGUIERES OC31 HB	AUZEVILLE HB
CASTANET RAMONVILLE	VILLEFRANCHE DE
AUZEVILLE HB	LAURAGAIS HB
HBC ALBI	RODEZ OC AVEYRON HB
HBC THUIR	ST AFFRIQUE HB
	E. SOUES LJB TARBES

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL FEMININ

Sandrine BOULESTEIX

Responsable PPF et Pôle Espoir féminin

Gaël ROBERT

Site Excellence Toulouse

Manuella ILIE

Site accession Nîmes

Fabien VEDEL

Site accession Toulouse

Ce fut la 2^{ème} saison en organisation « PPF Occitanie ». L'ensemble des stages et opérations prévus ont été effectués avec réussite.

Le Programme « Accession »

Il comprend :

- La détection initiale territoriale prospective, librement organisée par chaque Territoire, avec un objectif de 100% des licenciées détectées à atteindre par chacun.
- Les sites « d'Accession » des structures Pôle Espoirs territoriaux à 13-14-15 ans (4^{ème}, 3^{ème} et 2^{nde}) regroupées sur un ou plusieurs sites par territoire, 2 en Occitanie : 1 à Nîmes et 1 à Toulouse
- Les opérations et les compétitions nationales de détection, Inter-comités (12-13 ans), inter-ligues (14-15 ans), et le stage national référent SN U16. Ces compétitions et ces temps d'évaluations répétés sont « l'ascenseur » vers le programme d'Excellence.

Compétition Inter Départementaux :

détection à N-1 ou -2 (2006-07) : Repérer et accompagner le projet des jeunes filles susceptibles d'intégrer un site d'Accession du Pôle sur une entrée en 4^{ème} la saison suivante. Détecter pour les ICR, ICN et stage régional à N+1

Le choix d'organisation est toujours sur une compétition à 16 équipes (13 + 3 équipes « bis » pour les CD 30, 31 et 34) en garçons et en filles. Ce qui permet d'élargir la détection sur des comités avec un potentiel de licenciées plus important.

Le 1^{er} tour (02/12/2018) a été organisé sur 4 sites, en collaboration avec 4 comités :

Tarn et Garonne, Aveyron, Hérault et Haute Garonne nécessitant 2 gymnases par site. A l'issue de ce tour, un classement de 1 à 4 par gymnase a été effectué, une première détection a pu être opérée et sera affinée lors des finalités.

Les finalités sont prévues le dimanche 2 juin 2019 ou l'on regroupe 16 équipes, réparties sur 2 sites avec 2 gymnases contigus (Bruguières et Aucamville) de l'agglomération Toulousaine.

Nous tenons à remercier sincèrement les clubs et les comités pour leur accueil et l'aide à l'organisation de ces opérations.

Stages de secteurs, Stage Régional (1) et Compétition Inter Comités Régionaux (2005-06) :

Repérer et accompagner le projet des jeunes filles susceptibles d'intégrer un site d'Accession du Pôle en 3^{ème} la saison suivante. Détecter les jeunes filles qui constitueront la sélection régionale à N+1 et pourront participer à la compétition Nationale des Interligues.

Cette saison, nous avons rajouté une étape dans la détection,

les Stages de Secteurs. En effet, le 1^{er} stage régional de cette génération organisé en février s'avère être beaucoup trop tard et trop « isolé » pour réellement détecter dans de bonnes conditions les jeunes filles de cette nouvelle grande région. Egalement, la préparation au projet d'une entrée au Pôle doit se faire bien en amont avec la famille et la jeune fille.

Nous avons donc organisé 3 stages, dans 3 secteurs différents, pour assurer un maillage du territoire :

- 1 à Rignac (12) secteur Nord, 22 au 24/10/19
- 1 à l'Union (31) secteur centre, 24 au 26/10/19
- 1 à Narbonne (11) secteur sud, 22 au 24/10/19

Dans chacun de ces secteurs, étaient convoquées entre 20 et 28 filles, soit un peu moins de 90 en tout.

A l'issue de ces stages de secteur nous avons sélectionné une quarantaine de jeunes fille sur le 1^{er} Stage Régional de cette génération (SR1). Ce stage s'est déroulé à Narbonne du 04 au 06 mars 2019.

Ces stages nous ont permis de voir ou revoir, découvrir aussi, beaucoup de filles et de leurs présenter l'ensemble de la filière de la détection dont le Pôle Espoirs Occitanie, dans l'optique d'une entrée sur la saison suivante notamment.

Le bilan est très satisfaisant puisque cette organisation nous permet de suivre régulièrement les jeunes joueuses sur 1 ou 2 ans avant l'entrée en structure.

L'encadrement de ces différents stages a été assuré par les collègues CTF des départements impliqués dans le PPF féminin, ainsi que les responsables des sites du Pôle Espoirs, en charge de la détection régionale

À l'occasion du Stage Régional 1, la formation « Entraîneur Régional » a pu se greffer à cette opération, permettant ainsi d'avoir un support pédagogique de qualité et un environnement propice aux débats techniques.

La compétition Inter Comités Nationale a été réorganisé en 2 tours nationaux plus les finalités. Le premier tour programmé le 31 mars 2019, laissait aux régions le loisir d'organiser une phase régionale de septembre à fin février.

Le choix est pour la 2^{ème} année, d'organiser cette phase régionale en 2 tours à 13 équipes.

- Le 1^{er} tour (ICR1) du 11/11/2018 a été organisé sur 3 secteurs, Aveyron (Millau), Tarn et Garonne (Montauban) et Haute Garonne (Aucamville), en constituant des poules en 3 niveaux distinct, issus des résultats des ID de la saison précédente, avec un système d'accession-relégation pour le 2^{ème} tour.
- Le second tour (ICR2) du 27/01/19 a été organisé également sur 3 sites, Haute Garonne (Muret), Aude (Narbonne), Tarn (Marssac) toujours avec 3 niveaux de compétition issus des résultats du 1^{er} tour.

À l'issue de cette phase régionale, 6 équipes ont été qualifiées en Championnat de France Inter Comités et les 7 autres en Challenge de France.

Championnat de France ICN féminin :

Haute-Garonne, Hérault, Hautes-Pyrénées, Gard, Aude et Aveyron

Challenge de France ICN féminin :
Gers, Tarn, Ariège, Tarn et Garonne, Lot, Lozère
L'ensemble de ces opérations nous ont permis de réaliser une détection de qualité, et nous a aidé à convoquer les joueuses sur les stages de secteurs en Octobre 2018 et sur le stage régional 1 mars 2019.

Sélection Régionale Occitanie et compétition Nationale des Interligues (2004-03)

Objectifs :

- Créer une dynamique territoriale autour d'une sélection Occitanie, représentant les jeunes filles issues des clubs de la région. Valoriser le travail collectif effectué auprès de ces joueuses
- Poursuivre et finaliser dans le territoire, la détection et l'émergence des joueuses à potentiel, débutée en comités et poursuivie par les stages de Ligue.
- Orienter, vers un site d'Accession du Pôle espoir Territorial les joueuses à fort potentiel qui n'auraient éventuellement pas intégré une structure du PPF dès 14 ans, y maintenir celles dont on estime qu'une année supplémentaire en site d'Accession peut leur permettre de franchir le cap, et intégrer en site d'Excellence, les meilleurs profils de 14 et 15 ans, qui ont la maturité et la capacité à jouer en +16 ans national par dérogation l'année suivante.

Les Interligues sont la « compétition ascenseur » vers l'Excellence.

2 stages ont été organisés cette saison pendant les vacances scolaires (Toussaint et février).

Ces deux stages ont été organisés à Narbonne (29 au 31/10/18 et 27/02 au 01/03/19)

2 générations ont travaillé en parallèle : les 2003/2004.

Une trentaine de filles nées en 2004 y ont participé. A noter que 14 filles de cette sélection étaient déjà en site Accession (Nîmes et Toulouse) du Pôle.

Pour la 1^{ère} fois, nous avons également organisé en parallèle de

ces stages, des regroupements des 2 sites Accession du Pôle, de Nîmes et Toulouse (2003 en plus des 2004 retenues dans la sélection régionale).

La compétition Nationale Interligues s'est déroulée du 02 au 06 avril à Roanne, en présence de 16 équipes représentant les ligues métropolitaines et les DOM/TOM.

La compétition s'est organisée sur 3 jours avec 5 matchs par équipes. Phase de groupe : 4 poules de 4 équipes, dont le tirage au sort est réalisé par la FFHB en amont à partir de 2 pots sur la base des licenciées -17 ans à date.

Formule championnat à 24 matchs de poule. Demi-finales et finales de niveau (les 4 premiers, les 4 seconds, etc.)

La sélection Occitanie a terminé à la 8^{ème} place sur 16, après avoir terminé à le 2^{nde} place de sa poule. Les matchs de classement pour les places 5-8 ont été ensuite perdus, face à la ligue Grand Est et face aux Hauts de France (après tirs au but suite à un match nul à la fin du temps réglementaire)

C'est un bon parcours pour cette équipe qui a fait preuve d'investissement et de combativité tout au long de la compétition d'autant plus que 2 joueuses (en Pôle) ont manqué sur cette compétition : une blessée la veille du 1er match, l'autre malade qui n'a repris que sur la dernière journée.

Mais comme souvent, la découverte du niveau de jeu pour certaines jeunes filles, demande une adaptation dans les meilleurs des cas, ou pas du tout malheureusement pour d'autres.

Pour rappel, ces jeunes filles devraient se situer sur des niveaux -17 pour celles qui ne sont pas en structure et en -18 championnat de France pour les autres.

L'encadrement de cette équipe était assuré par Manuela Ilie, Responsable du site d'Accession de Nîmes et Fabien Vedel, Responsable du site d'Accession de Toulouse

NOM	PRENOM	CLUB	NEES LE	COMITE	POSTE
DARRICAU	NINA	TOULOUSE FH	11/08/2003	HTE GARONNE	ALD
EDDAMI	SIHAM	TOULOUSE FH	11/03/2003	HTE GARONNE	PIV
IPAVEC	MILENA	TOULOUSE FH	16/05/2004	HTE GARONNE	AR/PIV
GILLES SEVENIER	JUSTINE	MJC	24/09/2004	HERAULT	PIV
SILVESTRE	ANAI	MJC	03/02/2004	HERAULT	DC/AR
ORTET	CHARLOTTE	TOULOUSE FH	03/03/2004	HTE GARONNE	AR/DC
ARTAUD	NOEMIE	USAM	20/09/2004	GARD	ALD
TURGARD	LOU	THUIR	22/03/2004	PYRENNEES ORIENTALES	ARD/DC
FONT	NOEMIE	THUIR	02/06/2004	PYRENNEES ORIENTALES	ALG
LAFFORGUE	CHLOE	LOMBEZ	14/05/2004	GERS	GB
OLIVA GIL	MARGOT	TOULOUSE FH	27/10/2004	HAUTE GARONNE	PIV
DECAP	NINON	PAYS DES NESTES	18/03/2004	HTES PYRENNEES	DC/AR
BOLZER	NINA	PAYS DES NESTES	05/02/2004	HTES PYRENNEES	DC/AR
FOXONET	LOU	THUIR	18/05/2004	PYRENNEES ORIENTALES	AR
HETMANIAK	LILLOU	FRONTIGNAN	20/01/2004	HERAULT	DC/AR
ASTIER	ADA	USAM	01/05/2004	GARD	GB

Joueuses déjà au Pôle Espoirs Occitanie

Pendant la compétition a été organisée la détection fédérale pour repérer les jeunes filles participant au 1^{er} stage National, SN U16 composé des 30 meilleures joueuses françaises 2004, ainsi que des 30 meilleures joueuses nées en 2003, qui n'auraient pas été vues sur la compétition Interpôles.

Ont été retenues pour l'Occitanie :

- Darricau Nina, 2003, ALD, Toulouse féminin HB (31)
- Charrueau Jeanne, 2003, ALG, Toulouse Féminin HB (31)
- Turgard Lou, 2004, ARD, Thuir (66)

24 joueuses sont inscrites en Accession, réparties sur 2 sites, Nîmes et Toulouse.

3 années d'âge sont représentées ; 2005 (4^{èmes}), 2004 (3^{èmes}), 2003 (2^{ndes})

Les sites Accession du Pôle Espoirs Occitanie

Objectifs : Détection et perfectionnement. Préparer au site d'Excellence

NOM	Prénom	Née le	Club d'origine	Club actuel	Niveau	Sélection
ANDRIEU	FANTINE	25/09/2003	USAM	BOUILLARGUES	-18F/N3	SN 1
BEAUD	LUDIVINE	15/02/2003	MENDE	MENDE	Prénational	
FLAUS	EMMA	06/04/2003	BOUILLARGUES	BOUILLARGUES	-18F	
CALCET	ZOE	11/04/2003	VILLENEUVE	MUC	-18F/N3	
GILLES SEVENIER	JUSTINE	24/09/2004	JACOU	MUC	-18F	
SILVESTRE	ANAIS	03/02/2004	JACOU	MUC	-18F	
ARTAUD	NOEMIE	20/09/2004	USAM	USAM	-17/-18F	
SAUVAN	BLANDINE	10/05/2005	MUC	MUC	-17	
STEINHAUSEN	JEANNE	01/03/2005	GANGES HB	GANGES HB	-17	
ENJALBERT	LENA	01/07/2005	HBC CLERMONT SALAGOU	HBC CLERMONT SALAGOU	-15R	
EDDAMI	SIHAM	11/03/2003	TOULOUSE FH	TOULOUSE FH	N3	
DARRICAU	NINA	11/08/2003	TOULOUSE FH	TOULOUSE FH	-18F/N3	SN U16
CHARRUEAU	JEANNE	11/07/2003	COLOMIERS	TOULOUSE FH	N3	SN U16
MATHIEU	IRIS	28/05/2003	BRUGUIERES	BRUGUIERES	-18F	
VIGUIER	MANON	11/12/2003	CASTRES	BRUGUIERES	-18F/N3	SN 1
ORTET	CHARLOTTE	03/03/2004	MURET	TOULOUSE FH	-18F	
IPAVEC	MILENA	16/05/2004	CARMAUX	TOULOUSE FH	-18F	
JOSEPH	ORANNE	05/04/2004	CONDOM	TOULOUSE FH	-18F	
DECAP	NINON	18/03/2004	PAYS DES NESTES	PAYS DES NESTES	-17/-18F	
BOLZER	NINA	05/02/2004	PAYS DES NESTES	PAYS DES NESTES	-18F	
OLIVA GIL	MARGOT	27/10/2004	ANDORRE	TOULOUSE FH	-17/-18F	
FONT	NOEMIE	02/06/2004	THUIR	THUIR	-17	
TURGARD	LOU	22/03/2004	THUIR	THUIR	-17	SN U16
LAFFORGUE	CHLOE	14/05/2004	LOMBEZ	LOMBEZ	-17	

Site Accession Nîmes

Site Accession Toulouse

Pour la rentrée 2019, le site Accession de Nîmes sera accueilli dans un nouveau collège, le collège public Feuchères à Nîmes. Cela faisait plus d'un an déjà que nous avons entamé des démarches avec l'académie pour cela. C'est une très bonne nouvelle pour le bon déroulement de ce site.

En effet, le collège jusque là support du Pôle, le collège privé ST Jean Baptiste de La Salle, nous contraignait dans le recrutement à maximum 4 filles, seul effectif qu'il pouvait nous garantir au sein de l'établissement.

Ce qui explique entre autre, le faible effectif du site depuis la saison dernière, mais qui devrait donc pouvoir augmenter avec déjà pour la rentrée prochaine le recrutement de près du double de collégiennes.

Le Programme « Excellence »

Il comprend :

- Les sites d'Excellence des Pôles Espoirs territoriaux, regroupent un maximum de 16 athlètes de 15 à 17 ans (2^{nde}, 1^{ère}, terminale) dont maximum 12 de 16 à 17 ans. Leur compétition nationale de référence est les Interpôles, leur

stage national référent le SN U18 (16-17 ans).

- Les structures «Centre de Formation des clubs Professionnels» (CFCP).
- Les programmes des sélections nationales (Jeune Développement, U17/U18, U19/U20, France A', France A)
- Un accompagnement sur mesure d'intégration des joueuses les plus prospectives vers France A appelé dispositif «Espoir Fédéral».

Le site Excellence du Pôle Espoirs Occitanie (Toulouse)

Objectifs : Renouvellement du secteur professionnel et des équipes de France

12 joueuses toutes issues de la ligue Occitanie

NOM	Prénom	Née le	Club d'origine	Club actuel	Niveau	Sélection
PERROT	LORINE	13/07/2001	RC Montagnacois HB	Frontignan	N1	SN1, SN2, France Jeune Développement
CAVANIE	LOUISE	22/04/2001	Jacou	HB3M	N1	SN1, SN2 France Jeune Développement
PIGAL	FANNY	13/12/2001	Tournefeuille	Bruguières	N1	France Jeune Développement, SN2, SN U18
BENEZETH	LOUNA	12/10/2001	MUC	Frontignan	N1	SN2, France Jeune Dvt, SN U18
LAHILLE	CHLOE	29/07/2001	Pays des Nestes	Bruguières	N1	France Jeune Développement, France Jeune, SN1, SN2, SN U18
LONGO PRISSE	ORANE	25/05/2002	Lourdes	Castanet Ramonville	N2	France Jeune Beach HB
VALAT	OCEANE	15/01/2002	Rieux Volvestre	Tournefeuille	N2	SN1, SN2, France Jeune Développement
SEGUR	INES	17/04/2002	Toulouse FH	Toulouse FH	N1	SN1, SN2, France Jeune Développement, France Jeune, SN U18
BARLET	EVE	17/07/2002	JACOU	HB3M	N1	SN1, SN2, France Jeune développement, France Jeune, France Jeune Beach HB
ROUGET PASQUIER	CLEA	01/03/2002	Tournefeuille	Bruguières	N1	SN2, France Jeune Beach HB
ASSANA	REBECCA	03/04/2002	TOULOUSE FH	Toulouse FH	N1	SN1, France Jeune Développement
BORIES	AMELIE	26/03/2001	Tournefeuille	Tournefeuille	N2	SN1, SN2

La compétition nationale Interpôles

Objectifs :

Il s'agit de faire progresser des handballeuses inscrites dans la structure territoriale jusqu'à un niveau permettant d'envisager leur recrutement par un Centre de Formation de Club Professionnel ou par un club de Division 2 a minima, en fin de cursus.

Les Interpôles sont donc la « compétition ascenseur » vers le secteur professionnel.

La compétition Nationale Interpôles s'est déroulée du 1er au 5 Février 2019 à Bourg de péage, en présence de 14 équipes représentant les ligues métropolitaines et les DOM/TOM.

La compétition s'est organisée sur 5 jours avec 7 matchs par équipes. Phase de groupe sur 4 jours : 2 poules de 7 équipes, dont le tirage au sort est réalisé par la FFHB en amont.

Phase de groupe, 2 tournois à 7 dans une salle unique sur 4 jours ;

Finales de niveaux sur 1 jour : matchs de classement entre équipes ayant obtenu le même classement dans les 2 groupes de 7 (places 13-14 à 1-2).

Le Pôle Occitanie a terminé à la 8^{ème} place sur 14, après avoir terminé 4^{ème}/7 de sa poule

C'est un résultat plutôt en cohérence avec le positionnement préalable envisagé. Ceci au regard des potentiels individuels des joueuses et du manque d'effectif sur la base arrière possédant de l'expérience à ce niveau de jeu. Les filles ont réussi à développer des comportements défensifs plutôt très intéressants. La performance est en revanche bien tempérée par un manque de précision notamment en attaque placée.

Le groupe s'est très bien comporté, à bien commencé la compétition avec des résultats très positifs contre les meilleures équipes de la poule. En revanche il a été difficile de maintenir

le niveau de performance sur la durée, et l'efficacité s'est réduite au fil de l'enchaînement des matchs. La compétition aura permis à la plupart des terminales de s'exprimer et d'être contactées par des clubs pour leur fonctionnement « post-pôle ».

Pendant la compétition a été organisée la détection fédérale pour repérer les jeunes filles participant au stage National SN U18, composé des 40 meilleures joueuses françaises 17, 18 ans (2001 et 2002)

Ont été retenues pour l'Occitanie :

- Benezeth Louna, Frontignan, N1 (34) *
- Pigal Fanny, Bruguières, N1 (31)
- Lahille Chloé, Bruguières N1 (65)
- Segur Inès, Toulouse FH, N1 (31)

*département d'origine de la joueuse

A noter également qu'une joueuse hors Pôle est actuellement en équipe de France U19 (3 sélections). Il s'agit de Marion Theys, joueuse du Toulouse FH, née en 2000.

Les joueuses de l'Occitanie en CFCP (joueuses ayant quitté le Pôle Espoirs) sont :

- Juliette Faure, née en 99, CFCP de Besançon, club d'origine, Cigalois HB (30)
- Chloé Pugliese, née en 99, CFCP de Chambray Touraine, club d'origine, Pechbonnieu Coteaux HB (31)
- Yasmine Massa, née en 2000, CFCP de St Amand les Eaux, club d'origine, Pays des Nestes (65)
- Océane Corbiere, née en 2000, CFCP de Nice, club d'origine, CO Belgarde section HB (30)

Les joueuses de l'Occitanie en LFH (ou 1^{ère} division étrangère) et D2

Les joueuses qui évoluent actuellement sur les championnats D2 et LFH, issues de l'Occitanie, sont

- Mathilde Plotton, née en 99, D2 Achenheim, club d'origine, Tournefeuille (31)
- Manon Lachaize, née en 2000, D2 Bouillargues, club d'origine, Bouillargues (30)
- Clémentine Rival, née en 2000, D2 Bouillargues, club d'origine, Costiere HB (30)
- Jessie Lepere, née en 96, D2 Celles sur Belle, club d'origine, Pamiers (09)
- Chloé Bitonti, née en 96, D2 Plan de Cuques, club d'origine, Millau (12)
- Jade Lasserre, née en 96, D2 La Rochelle, club d'origine, Toulouse FH (31)
- Camille Ayglon, née en 1985, Internationale A, club d'origine, HBCN (30)
- Camille Asperges, née en 92, LFH Chambray Touraine, club d'origine Trèbes (11)
- Laurie Carretero, née en 95, LFH Bourg de Péage, club d'origine HBCN (30)
- Madeleine Boudard, née en 94, Bourg de Péage, club d'origine Lattes (34)
- Estrella PIQ, née en 95, D2 Bouillargues, club d'origine, HBCN (30)
- Victoire Nicolas, née en 95, D2 Mérignac, club d'origine HBCN (30)
- Eva Heitzmann, née en 98, D2 Bouillargues, club d'origine HBCN (30)

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL MASCULIN

Responsable PPF et Pôle Espoir masculin : Jacky BRUN

Site accession et excellence Nîmes : Jacky BRUN, Jérôme CHAUVET et Grégory ARRIVET

Site accession et excellence Montpellier : Patrick TEYSSIER et Renaud BOULANGER

Site accession et excellence Toulouse : Vincent GRIVEAU et Daniela PETKOVIC

Listes des joueurs de l'OCCITANIE en Équipes de France

France A

Joueurs	Club 16/17	Centre Formation	de	Pôle Espoir	Club d'origine	Club actuel
GUIGOU M.	MHB			Marseille	Apt	MHB
GREBILLE M.	MHB	MHB		Montpellier		MHB
PORTE V.	MHB	Toulouse		Chartres	Toury	MHB
GERARD V.	MHB	MHB		Strasbourg		MHB
RICHARDSON M.	Chambéry	Chambéry		Chambéry	Chambéry	MHB

France U21

Joueurs	Club 17/18	Centre Formation	de	Pôle Espoir	Club d'origine	Club actuel
POYET T.	USAM	USAM		NIMES	USAM	USAM
TRIBILLON G.	FENIX	FENIX		CHARTRES		FENIX
PRANDI E.	USAM	IVRY		Chartres	Noisy	USAM
BOS J.	MHB	MHB		Talence	PESSAC	MHB
RUBBENS P.	MHB	MHB		Eaubonne	Paris	MHB
VILLEMINOT K.	MHB	MHB		LYON	Villeurbanne	MHB

France U19

Joueurs	Club 17/18	Centre de Formation		Pôle Espoir	Club d'origine	Club actuel
GUIRAUDOU PL	MHB	Montpellier		Montpellier	Clermont	MHB
JULLIAN H.	MHB	Montpellier		Montpellier		MHB
ADEBIGNI Y.	MHB	Montpellier		Montpellier		MHB
BOLZINGER C.	MHB	MHB		Montpellier	Frontignan	MHB
PUGLIESE Q.	FENIX	Usam Nîmes		Toulouse		USAM
MARMIER M.	BALMA	FENIX		Toulouse	Montauban	BALMA

France U17

Joueurs	Club 17/18	Centre de Formation		Pôle Espoir	Club d'origine	Club actuel
ONA E.	MHB			Montpellier	?	MHB
JARGEAC D.	L'UNION			Toulouse	GAILLAC	L'UNION
GUIGON L.	MHB			Montpellier		MHB
DISCAMP M.	FENIX			Toulouse		FENIX
DIDELOT Q.	CARMAUX			Toulouse	CARMAUX	RODEZ
JOBLON B.	MHB			Montpellier	USAM	MHB

Stage National 2 (2002)

Joueurs	Club 17/18	Centre Formation	de	Pôle Espoir	Club d'origine	Club actuel
---------	------------	------------------	----	-------------	----------------	-------------



GUIGON L.	MHB		Montpellier		MHB
GOUAZE L.	MHB		Montpellier	MHB	MHB
PIOVAN M.	FENIX		Toulouse	FENIX	FENIX
ESPOSITO N.	Frontignan		NIMES	Frontignan	Frontignan
POLLION M.	Marseille		Nimes	csmt	csmt
FREUDENBERGER	Bellegarde		Nîmes	Bellegarde	usam

Stage National 1 (2004)

Liste composée à l'issue des INTERLIGUES MAI 2019

Liste des joueurs sortant du Pôle OCCITANIE en juin 19

2019 Site Nîmes

WAROQUIER P.	2001	D	178	DC	USAM	
GINHAC T.	2001	D	175	ALG	USAM	(Centre Formation USAM)
KELLER P.	2001	D	186	GB	USAM	Centre Formation USAM
FAUTRERO T.	2001	D	187	ARG	USAM	
JEANDROT B.	2001	G	188	ARD	USAM	
THOMAS T.	2001	G	182	ALD	USAM	(Centre Formation USAM)
TERRISSON L.	2001	D	192	PIV	USAM	
GUILLERMO B.	2001	D	188	PIV	USAM	
GUY P.	2001	D	170	ALG	USAM	

2019 Site Montpellier

VERNIERE B.	2001	G	192	ARD	MHB	(Centre Formation MHB)
ZUMSTEIN P.	2001	D	180	DC	MHB	
JORQUERA P.	2001	D	182	GB	MHB	
LAURENT J.	2001	D	186	ALG	MHB	
CAMBUS M.	2001	G	187	ALD	MHB	
LAMDAKAR S.	2002	D	186	ALG	MHB	
MAOUDJ Y.	2001	D	195	PIV	MHB	

2019 Site TOULOUSE

JARGEAC D.	2002	D	188	ARG	L'UNION	Centre Formation FENIX
ESTEVE-DENAT P.	2002	D	184	GB	L'UNION	
SIX-GIUMPED E.	2001	D	190	ARG	L'UNION	
CINIER J.	2001	D	191	PIV	FENIX	
LEON K.	2002	D	181	PIV	RODEZ	

Résultats Équipes de sélections masculines

Intercomités Nationaux 2005 :

- Hérault qualifié au Finalités tour (Championnat), 8 au 10 juin 2019
- Aude sorti au 1er tour(Challenge),
- Gard sorti au 1er tour(Championnat),
- Haute-Garonne sorti au 2è tour (Championnat),
- Lozère sorti au 1er tour(Challenge),
- PO sorti au 1è tour (Championnat)
- Tarn sorti au 2è tour (Challenge)
- Lot sorti au 1er tour (Challenge)
- Ariège sorti au 1er tour (Championnat)
- Lozère non inscrits

- Hautes Pyrénées sorti au 2è tour (Challenge)

- Aveyron sorti au 1er tour (Championnat)

- Tarn et Garonne au 1er tour (Challenge)

- Gers sorti au 1er tour (Challenge)

Intercomités Régionaux 2005 :

1er : Hérault, 2è : Hte Garonne, 3è : P.O, 4è : Gard, 5è : Aveyron, 6è : Gers, 7è : Tarn, 8è : Tarn et Garonne, 9è : Hautes Pyrénées, 10è : Ariège, 11è : Aude 12è : Lot, 13è : Lozère

- 52 joueurs repérés au niveau régional

- 1 stage organisé au niveau régional à Rivesaltes avec des rencontres en interne

Intercomités Départementaux 2006 :

(en attente du 2^e tour le 2 juin)

Plus de 200 joueurs repérés en équipes de Comité

InterLigues 2004 (du 6 au 10 mai à St Dié) :

OCCITANIE : 6^{ème} place sur 16

36 joueurs repérés au niveau régional

3 stages organisés au niveau régional avec 5 matchs de travail

Inter-Pôles (2001, 2002, 2003) du 04 au 10 mars 2019 :

OCCITANIE : 4^{ème} Place sur 16

4 Regroupements organisés au niveau régional avec des rencontres contre les 3 centres de Formation des clubs professionnels : Montpellier, Nîmes et Toulouse

Résultats des clubs en Championnat extérieur à l'OCCITANIE

Moins de 18 Championnat de France :

MHB Montpellier qualifié pour les 1/8^e en « Falcony »

USAM Nîmes qualifié pour les 1/8^e en « Falcony »

ROC Aveyron qualifié en 1/8^e de finale en « Challenge »

Les compétitions de Détection

L'ensemble des opérations programmées et budgétisées pour l'organisation de la Filière régionale de Détection, ont été organisées. (cf. ci-dessus)

Les difficultés mises en évidence la saison passée, dans l'organisation des compétitions inter-comités (2005) et inter-départements (2006) lors des rassemblements pour les 2^e tours régionaux. (besoins importants en installations de proximité, besoins importants en dirigeants et responsables de tables, positionnement d'une structure d'accueil avec cahier des charges) ont été résolues, grâce notamment à une meilleure anticipation de ces événements, et un respect du cahier des charges. Félicitations aux clubs supports de ces organisations (Toulouse, Saint-Jory, Saint-Afrique, L'Union, Montech, Narbonne, Pins Justaret, Albi) et à son metteur en scène Didier BOR.

Lors des IC Nationaux 2005, (cf. résultats ci-dessus) là aussi un grand merci aux clubs et comités organisateurs : Tarn (Albi), Pyrénées Orientales (Thuir), Haute Garonne (Toulouse), Haute Pyrénées.

En termes de Détection de joueurs:

Les 2004 : 36 joueurs ont été vus en stage de perfectionnement au cours de la saison. (pour un suivi total de plus de 50 garçons en compétition régulière)

Sur les 16 joueurs faisant parti de l'équipe de Ligue lors de la compétition Inter-ligues de Saint -Dié,, 15 joueurs sont ou vont entrer en structure Pôle. (au total 14 joueurs de 2004 en Pôle actuellement)

Les opérations mises en place sont pertinentes pour respecter les objectifs de ce niveau de détection :

- Poursuivre et finaliser dans notre territoire d'Occitanie, la détection et l'émergence des joueurs à potentiel, débutée en comités et poursuivie par les stages de Ligues.
- Orienter vers les structures PPF les joueurs à potentiel qui ne les auraient pas intégrées dès 14 ans.
- Evaluer avec un regard prospectif les joueurs pour faire une 1^{ère} sélection (Stage National ou Equipe de France)

Les 2005 : 180 joueurs ont été présentés sur les 2 tours de compétitions inter-comités.

48 joueurs ont été retenus lors du stage Régional de Rivesaltes.

14 joueurs devraient entrer en Structure Pôle (en attente des

commissions d'admission finales) sur Montpellier, Nîmes et Toulouse.

A ce 2^e niveau de prospection de la catégorie sur l'Occitanie, il semblerait que le travail effectué soit cohérent pour répondre aux objectifs que nous devons poursuivre :

- Assurer, sur l'ensemble du territoire, la détection et l'émergence initiales des réels potentiels de joueurs, afin de leur faciliter l'accès au programme d'Accession du Pôle Espoir Territorial, mais aussi celle des Jeunes Arbitres.
- Créer une dynamique identitaire dans les Territoires, être un support à la politique technique fédérale à l'échelon départemental et régional.

La détection - formation des joueurs et des J.A. mérite le même investissement de la part des Comités et des Ligues. Au même titre que les jeunes joueurs présents, les J.A. sont l'image du travail de formation et de détection dans notre Territoire

Les 2006 : 175 joueurs ont été présentés sur les 2 tours de compétitions « inter-départementaux »

60 joueurs ont été repérés à ce jour (il reste le 2^e tour du 4 juin).

A ce 1^{er} niveau de vision du jeune joueur, il apparaît comme fondamental que le travail peut être amélioré dans les comités et probablement amplifiés au sein de la ligue.

Les constructions perceptives et motrices essentielles, incontournables dans la formation du jeune joueur doivent prendre une place plus efficiente, plus régulière, plus qualitative dans les programmes de formation proposés à cet âge. Un travail de sensibilisation aux incontournables de la formation initiale semble nécessaire.

Perspectives et points à améliorer :

A l'image de la qualité du travail fourni par les personnels qualifiés de la Ligue, des engagements divers des comités pour mettre leurs personnels compétents au service des objectifs poursuivis par le PPF M, nous souhaitons reconduire et amplifier les opérations menées cette saison, par d'une part la mise en place des stages de perfectionnement proposés (3 en 2005 et 1 en 2006).

Un tournoi amical de formation et d'échanges est en gestation avec les ligues voisines PACA et/AURA sur l'année 2005 (équipe de ligue)

La couverture médicale des stages et compétitions régionales de détection est pour l'instant toujours inopérante. Il conviendra d'approfondir sérieusement cet aspect pour prévenir des blessures, et préserver la santé de nos jeunes en « devenir ».

Le Pôle OCCITANIE

La nouvelle configuration semble se mettre vraiment en ordre de marche, plus que toujours tournée vers la préparation au Haut-Niveau, à travers la préparation de notre « Elite jeune ». Outre le travail quotidien de Formation, dispensé au sein de chacune des 3 structures (Montpellier, Nîmes et Toulouse) trois objectifs principaux nous ont guidés :

- Alimenter la Filière Fédérale de formation à travers les opérations nationales et internationales (passage de 4 à 7 joueurs en Programme Excellence : R.PUIGSEGUR, E. ONA, L. GUIGON, B. JOBLON, Q. DIDELOT, M. DISCAMPS, M. PIOVAN)
- Préparer un collectif pour représenter l'Occitanie à la compétition INTERPOLES (4^e place aux Finalités)
- Mettre en place une mutualisation et un esprit de

partage avec les 3 clubs « Professionnels » : intégration des responsables des CFCP respectifs, parmi le staff d'encadrement de l'équipe du Pôle Occitanie (rotation du staff chaque année)

Les réponses à nos engagements sont ci-dessus, mais il faut noter lors de nos 4 rassemblements inter-sites, sur Nîmes, Montpellier puis Toulouse, la parfaite collaboration des Centre de Formation des clubs professionnels.

A noter également le respect des engagements budgétaires prévus sur ces lignes spécifiques.

Enfin, l'organisation des journées de recrutement sur sites en journée UNIQUE sur une même date a permis une complémentarité et maintenu une rentrée future des meilleurs vers la qualité.

Pour la saison 2018-19, 9 joueurs sortants des sites du Pôle sont rentrés en CFCP (52%).

En cette fin de saison 2019-20 : 18 joueurs en Pôle (fin de cycle) sont partants, nous n'avons pas connaissance à ce jour des intégrations définitives en CFCP (prévisions 4: 21%).

Site MONTPELLIER : Fonctionnement satisfaisant sur la structure avec une relation de partenariat avec le club du MHB. les rentrées en classe de 3e se sont déroulées de façon positive en s'appuyant sur les jeunes de Montpellier sur plusieurs collèges.

Site NÎMES : Fonctionnement satisfaisant du « staff d'encadrement » en lien avec les structures du club professionnel de l'USAM NÎMES

Aucun problème à répertorier que ce soit au lycée A. Daudet, au collège partenaire Lassalle pour l'accueil des 3è ou au lycée

professionnel St Vincent de Paul. Perspective de travail avec le collège Feuchères pour diversifier l'accueil en 3è. Mise en place officieuse d'un suivi en préparation mentale qui a donné beaucoup de satisfaction, qui sera donc pris en compte pour la prochaine saison dans l'organisation de ce site.

Site TOULOUSE : Cette première année en mode « site » s'est bien déroulée. Les échanges avec les familles qui ont eu lieu la saison précédente ont permis de bien cerner les nouveaux enjeux sans créer d'incompréhensions. Le fonctionnement quotidien n'est pas éloigné de ce que nous faisons auparavant. Les relations avec le lycée et le collège et les clubs partenaires sont toujours très bonnes.

Perspectives et points à améliorer :

La saison prochaine se profilant avec des objectifs similaires, nous souhaitons reconduire les actions de rassemblements entreprises avec les 3 sites.

Chaque structure possède son « staff » médical, mais il est à noter un réel manque de coordination et de suivi des directions données aux sites, et des relations auprès des instances fédérales.

Le suivi mental et psychologique doit s'amplifier pour coller au plus près au cahier des charges Fédéral et Ministériel.

Nous pouvons retenir également de cette saison que l'accompagnement des jeunes à statut « excellence » ne peut se faire sans la participation active de leur club, du centre de formation, des partenaires d'entraînement issus du niveau « accession.

Nous sommes dans l'attente des résultats du Bac 2019 avec un certain optimisme

ARBITRAGE

Aurélien SALVADOR, président
Dylan GAZEU, vice-président
Michel LARTIGUE, vice-président

Désignations T1/T2

Florian LEVY
Stéphanie RIGAL

Groupe JA T1/T2

Jocelyn DIGONNET et Vincent CAHUZAC

Groupe JAJ T1/T2

Damien BONDON

Groupe T1 Performance

Dylan GAZEU

Responsable Formation et Superviseurs

Christian SELTZ

Secteur Albi-Rodez

Thierry GOURC
Yannick RANCOULE
Damien SOLASSOL

Secteur Montpellier

Yvan BARAK
Rémi DEMANGEL
Stéphanie RIGAL

Secteur Narbonne

Julien BLANCO
Hélène CHORIOL
Cédric LETUVE

Secteur Nîmes

Denis FLUTEAUX
Philippe MILLAUD

Secteur Nord

David BENNET
Magali BOUGRAINVILLE
Remy BRUNET
Anthony BUFFET

Secteur Sud-Ouest

Jamila BOULHIMSSE
Pascal PERPIGNAN
Michel SIREIX
Mickaël WATTEL

Secteur Toulouse

Benjamin BEAUFORT
Arnaud JEANDIN
Sébastien NEVES
Stéphane TREMOUSS

Secrétariat commission : Christine MAMEA
Chargés de missions : Arnaud BOUTEILLER, Hervé RIGAL

FONCTIONNEMENT INTERNE

La Commission Territoriale d'Arbitrage se structure, saison après saison, afin de répondre le plus efficacement possible aux missions régaliennes qui sont les siennes, telles que la formation, la désignation et le développement.

Bien que déclinée en deux divisions (la division régionale en gestion des niveaux excellence (-18, +16 et N3F) et la division territoriale (en gestion des niveaux Territoriaux et honneur, comprenant les secteurs et bassins de pratique), la CTA travaille et se construit grâce à l'implication forte de l'ensemble de ses membres.

Des modifications dans son fonctionnement ont été apporté au niveau de son organigramme avec notamment la mise en place d'un référent de Secteur, ayant pour mission essentiellement de faire le relais entre les responsables de Secteur et la division régionale, en s'assurant de l'harmonisation de ces derniers, mais aussi la mise en place d'un responsable Formation ou encore la gestion de l'ensemble des JA T1-T2 par un responsable unique comme pour l'ensemble des JA T1-T2 du territoire. Un organigramme plus resserré et plus enclin avec un fonctionnement territorial ainsi que des missions plus claires pour l'ensemble des bénévoles, voilà des éléments qui ont permis d'appréhender au mieux cette saison.

Des objectifs prioritaires ont aussi été définis, comme :

- La création d'un groupe d'T1 performance, afin d'apporter une formation et un accompagnement adapté aux arbitres dit à potentiel.
- Des stages au format Occitanie pour les JA et JAJ T1-T2
- Mettre en ordre de marche tous les secteurs avec une attention particulière Bassins de pratique.

Que ce soit lors de réunions spécifiques par division, comme c'est le cas, chaque mois, en visio, pour la division régionale ou de réunions en présentiel pour gérer les affaires dites courantes comme les diverses compétitions de sélections, les évolutions des arbitres, les stratégies à mettre en place au niveau des Secteurs ; les membres de la CTA donnent beaucoup de leur temps pour mener à bien leurs objectifs sans perdre de vue l'harmonisation et la mutualisation requises. Réunions auxquelles il faut rajouter les séminaires de travail communs aux deux divisions, comme ce fut sur le week-end du 7/8 juillet 2018 et comme cela est programmé sur le week-end du 29/30 juin.

Autant de travaux, de réunions, d'échanges, qui ont permis de faire que les objectifs prioritaires soient une vraie réussite.

FORMATION

Groupe JA-JAJ T1-T2 : Gestion du groupe : Jocelyn Digonnet et Damien Bondon

Le groupe JA T1-T2 se compose de 41 binômes et 10 arbitres solos (dont 9 arbitres féminins) et le groupe JAJ T1-T2 se compose de 27 binômes et 3 juges-arbitres jeunes solos (dont 2 binômes féminins).

Deux stages de rentrée ont été organisés, les 25 et 26 août 2018 à Mondonville et les 8 et 9 septembre 2018 à Sète. Stages administratifs avec objectif de validation des tests

Un stage de mi-saison à Carcassonne le 10 mars 2019 pour les JA T1-T2 et le 3 mars 2019 pour les JAJ T1-T2. Au programme : intervention d'un préparateur mental sur la gestion du stress (pour JAJ), échanges avec un coach d'équipe sur la relation arbitre - responsable d'équipe, intervention des chargés de mission arbitrage Ligue sur la gestion de la zone de management.

Points positifs :

- intervention du préparateur mental très appréciée sur le stage de mi-saison des JAJ
- échanges avec le pôle espoir pour faire arbitrer les jeunes sur les matchs des sélections
- échanges avec les arbitres
- rapidité des interactions notamment sur la correction des rapports de discipline

Difficultés rencontrées :

- éloignement avec les arbitres
- groupe important d'où difficultés de tous les connaître en les voyant si peu
- dispo des JAJ fluctuantes selon les jeunes car ils sont joueurs et tributaires des parents

Points à améliorer :

- difficultés à trouver des dates de stage eu égard aux différentes casquettes du responsable de groupe
- difficultés pour faire venir les JAJ sur un site unique car pas de moyens de déplacements propres mais nécessaire pour qu'il y a un groupe unique et les voir tous en même temps

Groupe T1 Performance : Gestion du groupe et des désignations : Dylan Gazeu.

Six binômes cette année, 3 JAJ et 3 JA.

Pour 2019-2020, possibilité de passer à 10 binômes max (5 JAJ et 5 JA).

Possibilité de 1 à 2 binômes de JA en proposition au national cette année.

Des JAJ ciblés par la CNJA pour certains rassemblements

Deux regroupements «Stage T1 Performance», avec uniquement les arbitres du groupe + encadrant ont été organisés les 8 et 9 décembre à Montpellier et les 6 et 7 avril à Toulouse.

Objectifs :

- Proposer aux arbitres un stage plus atypique, qualitatif, mêlant divers modules de formation et temps conviviaux
- Favoriser la cohésion de groupe (inter- connaissance des binômes)
- Dresser le bilan de performance des binômes - Positionner des entretiens individuels avec les binômes pour mieux les connaître
- Faire arbitrer certains binômes et proposer un retour vidéo le lendemain - Sensibiliser les arbitres au travail vidéo
- Sensibiliser les arbitres à l'évaluation et à l'autoévaluation
Proposer des séances physiques - Evaluer les arbitres sur les tests physiques et de connaissance

Des stages très appréciés des arbitres (nouveau format, aspect convivial, travaux de qualité, activités sans lien avec l'arbitrage (cryothérapie, ...).

Des points d'amélioration sont remontés des questionnaires d'évaluation (faire des stages plus longs, moins denses, avec plus de temps conviviaux, etc.)

Bilan des JA et JAJ du groupe T1 Perf

- Hulbert-Lareque : proposition au T1N pour la saison à venir - Maintient en T1 Performance en parallèle pour les accompagner dans la saison et faciliter leur réussite au niveau national
- Beaufort-Jeandin : proposition au T1N pour la saison à venir - Maintient en T1 Performance en parallèle pour les accompagner dans la saison et faciliter leur réussite au niveau national
- Guigues-Letocart : maintien dans le groupe T1 Perf pour confirmer les progrès de cette saison, et continuer le travail amorcé. Travail +++ à mener sur la PNM - Proposition éventuelle au T1N la saison prochaine
- Bondon-Gomez : maintien dans le groupe T1 Perf pour confirmer les progrès de cette saison, et continuer le travail amorcé.
- Chauchard-Inconstante : maintien dans le groupe T1 Perf pour confirmer les progrès de cette saison, et continuer le travail amorcé. Accompagnement sur le niveau adulte (déjà amorcé)
- Damane-Jeammet : point d'interrogation sur la suite car possibilité arrêté à cause des études. Point à faire avec elle en fin de saison.

Perspectives 2019-2020

- Intégration de 2 nouveaux binômes de JAJ : Pic-Forest, et Gaudart-Goguely. Ils arbitrent régulièrement sur le niveau -18 nat, ont fait respectivement les Inter-Ligues F et M cette année. Pour Pic-Forest, l'objectif est de permettre au binôme de dominer le niveau -18 national, et préparer aux niveaux adultes. Pour Gaudart-Goguely, l'objectif est de permettre au binôme de dominer le niveau -18 national.
- Intégration de 2 nouveaux binômes de JA : Rosso-Tonello, et Bica-Bizaro.

Attention, cette intégration doit répondre à 2 feux verts : les prestations sur les prochains matches sur lesquels ils sont suivis les WE prochains. Sont-elles en adéquation avec une intégration en T1 Perf (commande passée à Christian Seltz, responsable des Juges-Superviseurs Territoriaux), et leurs projets pro/perso et la motivation sont-ils aussi en adéquation avec le groupe ?

Pour les binômes cités ci-dessus, tous doivent être de niveau T1 bien évidemment dans la nouvelle composition des groupes T1 / T2.

Comme ce fut le cas du binôme Damane-Jeammet, que nous avons accompagné sur le niveau -18 national pour leur 1ère année en région, si des profils T3, qui monteraient en niveau régional, sont intéressants alors ces binômes pourraient être invités sur des stages du T1 Perf.

Il faut garder en tête que nous devons proposer à minima 1 binôme au national par an, et donc anticiper ce point. Avec un groupe à 5 binôme adulte à la rentrée 2019, nous devrions être bons pour 2020/2021.

Pour gérer ce groupe, il est nécessaire de positionner un staff qui agira sur diverses missions : administratifs, analyse des suivis, organisation des stages, etc.

Juges-Superviseurs - Gestion du groupe : Christian SELTZ

Un regroupement, des juges-Superviseurs ayant le niveau pour évaluer les JA et JAJ T1-T2, sur l'harmonisation des

pratiques entre les «2 ligues anciennes ligues» a été organisé le 21 octobre 2018 (24 Juges-Superviseurs convoqués et 8 ont été présents)

Bon groupe de travail ce qui a permis d'harmoniser collectivement les pratiques pour en sortir un canevas commun à la région Occitanie.

Par contre avec uniquement 8 présents sur les 24 initialement convoqués il a fallu réexpliquer les pratiques en validant les suivis sur ihand. C'est pour cela que j'ai demandé de valider tous les suivis de la région (niveau régional et secteur)

Un regroupement des responsables des superviseurs «secteur» pour expliquer les pratiques d'un juge-superviseur a été organisé le 9 décembre 2018 (7 responsables JST de Secteur convoqués et 6 ont été présents)

Bonne participation. J'ai pu harmoniser les pratiques sur tout le territoire.

Difficultés rencontrées : validation de tous les suivis du territoire sur ihand en faisant corriger une grande partie des superviseurs non présents au regroupement du 21/10/18. Il en va de même pour les superviseurs «secteurs» qui n'ont pas été briefé par les responsables superviseurs «secteurs». Il a fallu reprendre un très grand nombre de suivi pour expliquer la procédure.

DESIGNATIONS

Gestion des désignations et notes de frais du groupe T1-T2 :
Stéphanie Rigal et Florian Lévy

Le constat reste le même que la saison dernière :

- Pas assez d'arbitres (et/ou de disponibilité)
- Conclusion de match reçu trop tardivement,
- Retour de convocation dans la semaine
- Difficulté à respecter le règlement sur les désignations

A cela s'est ajouté cette saison :

- Un manque de communication du responsable des JA J T1 T2
- Un gros souci avec ihand suite au dysfonctionnement avec les adresses standardisées des clubs et des arbitres
- Un manque de communication de la CTA vers les clubs vis à vis du manque d'arbitres. Ce qui a entraîné beaucoup de mails, de coups de téléphone et de sms.

Heureusement des points indispensables aux dures prérogatives de désignations perdurent, comme :

- L'entraide et échanges entre les responsables de désignations T1-T2,
- La très bonne entente et communication avec la COC (ex : Fabrice Arcas, Fred Galinier)

Très bon fonctionnement sur les cas de report ou forfait

DEVELOPPEMENT

- Echanges fréquents avec le pôle espoir (féminin et masculin) et la sélection régionale pour faire arbitrer des matchs de préparation en vue des Inter-Pôles ou Inter-Ligues contre des équipes N1&N2 ou -18 National. Au total une quinzaine de matchs et 6 binômes JAJ sollicités.
- Collaboration avec UNSS : Plusieurs interventions en milieu scolaire (Le vigan, Montpellier)
- Collaboration avec UFR-STAPS : Partenariat reconduit sur la formation des 2ème année cursus universitaire – théorique

et pratique

- Collaboration avec CFA Bâtiment : tournoi (Juvignac - 16 avril 2019)
- Collaboration avec FFSU : Formation arbitres étudiants pour compétition universitaire ; arbitrages Compétition Sup-Agro Codige ; arbitrage Compétition Conférence ; organisation Coupe de France universitaire (Frontignan - 2,3 et 4 avril 2019)

VALORISATION

Deux binômes désignés pour les finales nationales Inter-Ligues :

- Corentin Pic (MHB) et Arnaud Forest (Jacou) sur la compétition féminine en avril à Roanne
- Clément Gaudart (Marguerittes) Charly Goguely (Marguerittes) sur la compétition masculine à Saint-Dié des Vosges

Participation aux Journées Nationales de l'Arbitrage : trois binômes de JAJ ont pu donner le coup d'envoi d'un match de LNH ainsi que rencontrer et échanger avec les arbitres et le délégué. Il s'agit des binômes Bondon-Gomez sur la rencontre Fénix-Dunkerque, Gaudart-Goguely sur la rencontre Montpellier-St Raphaël et Damane-Jeammet sur la rencontre USAM-Ivry.

SECTEUR NORD : BENNET DAVID

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR

- Une réunion entre responsable de groupe mi-juillet.
- Une réunion préparatoire dans chaque bassin en début de saison
- Une réunion avec responsable bassin mi saison
- Une réunion de fin de saison prévue le 22 juin

Points positifs : Beaucoup de communication et le secteur Nord continue d'avancer dans la formation et dans la fidélisation de ses arbitres

Points à améliorer : Dynamique quasiment nulle dans les bassins si pas impulser au départ par les responsables secteurs.

Un projet de dynamique des bassins est en cours de création suite à une visio entre responsables de groupe du secteur Il sera présenté à la CTA fin mai et mis en route suite à la réunion de fin de saison du 22 juin

FORMATION

- Deux stages de rentrée pour JA et JAJ
- Un stage de mi saison pour JA et JAJ
- Deux stages de perfectionnement pour JA T3 Groupe potentiels
- Un stage de perfectionnement pour JA T3 intermédiaires
- Quatre modules de formation pour 21 débutants
- Deux stages de perfectionnement pour JAJ T3 2 formations Acc EA

Du monde sur tous les stages ; on voit que ça avance et que l'on arrive à fidéliser

Un retour très positif de la part des arbitres sur les contenus et la manière d'axer les stages Problème de réponse aux mails et aux convocations (des gens ne disent pas s'ils sont là ou pas là et du coup dur de s'organiser pour le repas) Problème de présence sur le stage de mi saison (40 arbitres sur 73)

DÉSIGNATION

Peu de matchs non couverts
Difficultés à mettre forcément des arbitres de moins de 26 ans sur les rencontres jeunes (demande respectée à 85%)
Difficulté à ne jamais faire doubler

GROUPE JA ET JAJ T3

53 JA T3
Peu d'arbitre féminin
Pas de problème particulier, sauf pour certains, le remplissage des disponibilités. Mais c'est très rare quand même
Formation à adapter.
Arriver à les suivre tous ou arriver à sélectionner vraiment ceux qu'il faut qu'on suive

32 JAJ T3

Gros problème de remplissage de ihand sur les dispo ce qui ne nous simplifie pas les choses pour désigner sur les matchs jeunes.
Problème de promotion de JAJ Club à JAJ T3 car peu de dynamique à aujourd'hui sur les bassins hormis celui de Blagnac

VALORISATION / COMMUNICATION

A ce jour, nous avons quasiment réussi à suivre tous nos arbitres pour la deuxième saison d'affilée.
L'équipe du secteur s'est solidifiée avec l'apport d'un responsable Juges-superviseurs/Accompagnateurs actif et d'un nouveau responsable de Groupe JAJ T3 (Magali Bougrainville) qui va finir de nous stabiliser
Communication régulière du secteur vers les clubs
Amélioration des échanges avec le Comité

SECTEUR SUD-OUEST : BOULHISME JAMILA

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR

Le secteur fonctionne bien avec ses 6 bassins de pratique grâce à la présence et le dynamisme des RBP, qui sont présents pour la détection et l'accompagnement des clubs.
Point positif cette saison : l'amélioration du réseau de collaborateurs dans les clubs et une large campagne de détection qui a brassée pas loin de 110 JAJ Club sur tout le secteur.
Point à améliorer : le développement des écoles d'arbitrage ne fait pas malheureusement pas encore parti des projets majeurs des clubs surtout ceux qui sont non soumis aux obligations.
La démarche de mise en place quand elle est effective dans tous les clubs du secteur.
Des projets de CMCD départemental sont entrepris en partenariat avec nos comités collaborateurs.
L'équipe a pris énormément plaisir à travailler ensemble et aux plus près des clubs, la fidélisation des JAJ est un point fort sur le secteur grâce à l'accompagnement et au projet personnalisé de chacun avec suivi du secteur et l'investissement de nos clubs dans l'accompagnement club.

FORMATION

Les stages de début de saison ont connu un large succès.
En revanche, le stage mi saison, a connu un très faible taux de fréquentation, et la majorité des arbitres présents étaient des JAJT3.
Deux promotions d'accompagnateurs sur le secteur (Gers et HP), une dernière promotion de la saison sera formée le

12/05/2019. Une population motivée, investie et sensible aux problématiques des JAJ.
Un réinvestissement de compétence est effectif pour toutes les personnes validées en tant qu'Accompagnateur École d'Arbitrage.

DÉSIGNATION

100% des matchs couverts cette saison, souvent des matchs doublés.
100% des matchs de jeunes arbitrés par des jeunes.
Difficultés : la disponibilité des JAJ le samedi car jouent aussi, des retours de convocation ; une fois les 11 matchs fait par certains JAJT3, ils se mettent : indisponible ; en revanche leurs clubs consomment un effectif très important d'arbitres chaque week-end et ce jusque fin de saison.

GROUPE JA ET JAJ T3

- 58 JAJT3 validés. Très peu se rendent disponibles pour les formations. Très peu demandeurs de suivi. Très irréguliers dans leurs dispo.
- 25 JAJT3 validés, motivés et dynamiques, très à l'écoute et volontaires pour les formations. La majorité sont des joueurs et donc les disponibilités dépendent de leurs matchs.

VALORISATION / COMMUNICATION

110 JAJ Clubs formés sur des stages de secteur au sein des bassins de pratiques.
58 JAJT3, le double de l'effectif des JA avant la mise en place de la CTA.
100% de couverture.
100% de matchs de jeunes couverts par des juges arbitres jeunes.
Excellente collaboration avec les comités des HP et le GERS ainsi que les techniciens de ces deux Comités.

SECTEUR DE TOULOUSE : BEAUFORT BENJAMIN

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR

Réunions : nous avons réalisé une réunion en début de saison avec l'équipe puis des points réguliers par visio ou téléconférence.
Au niveau des BP, nous avons un gros souci dessus car peu de personnes motivées pour s'impliquer.
Les points positifs sur le fonctionnement sont l'amélioration du climat Secteur/CD31.
En point à améliorer, on peut parler d'étoffer l'équipe car l'équipe commence à s'essouffler.

FORMATION

Deux stages de rentrée, un stage de mi-saison et un stage nouveau JAJ et 1 nouveau JA (en 3 modules chacun).
A améliorer :

- Le nombre d'Accompagnateurs EA sur le secteur en puisant sur les personnes formées,
- Permettre des Validations d'acquis (exemple T1 doit permettre de former des ACC, je pense que les T1 ont les capacités de le faire).

Points positifs : Implication des JA et les formations nouveaux JA et JAJ qui ont apporté du sang neuf.
Point à améliorer : la communication et les disponibilités du groupe JAJ

DÉSIGNATION

Seule difficulté : La disponibilité des JAJ principalement, et les

multiples retours de convocation de dernière minute. Je peux aussi parler des matchs annulés ou reportés pour lesquels nous ne sommes que trop rarement informés.

GROUPE JA ET JAJ T3

Un effectif étoffé grâce à la formation.

Point positif : la présentation à la promotion JA T2 de 3 binômes.

Difficulté : manque de suivis de contrôle et de formation.

Points à améliorer :

- Nombre de Juges-Superviseurs Territoriaux et Accompagnateur de JAJ,
- Retours de convocation trop nombreux et manque de disponibilités

Pour les JAJ T3, même constat que pour les JA.

Améliorer également : la présentation de binômes à la promotion JAJ T2 (aucun cette année).

SECTEUR ALBI - RODEZ : THIERRY GOURC

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR

Nomination dans l'année du responsable de secteur Thierry Gourc.

Trois réunions de travail sur la saison, 6 bassins sur 7 ont un responsable bassin.

Point positif : une bonne couverture du secteur par les référents Bassin de Pratique. On voit plus de JAJ dans les clubs.

Point à améliorer : la communication entre les référents bassins de pratique.

FORMATION

Un stage de rentrée + 1 stage de rattrapage JA T3 et JAJ T3

Un stage de mi saison JAJ T3 et JAJ club.

Formation Accompagnateurs EA en février 2019 : 12 personnes présentes

Point positif : la formation se déroule sur le secteur et permet à plus de monde de se former. Point à améliorer : Manque de juges-superviseurs et Accompagnateurs de JAJ sur le secteur

DÉSIGNATION

Les désignations sur le secteur se passent plutôt bien dans l'ensemble.

Difficultés : manque important de JAJ T3 pour couvrir les match -18.

Point à améliorer : prévenir les arbitres désignés quand match annulé ou reporté par SMS.

GROUPE JA ET JAJ T3

Effectif de 21 JAJT3

Bonne couverture des matchs

Difficultés rencontrées : manque de renouvellement et la moyenne d'âge des arbitres ne cessent d'augmenter.

Point à améliorer : trouver des jeunes voulant arbitrer.

Pour cette saison, pas de JAJT3 sur le secteur.

Point à améliorer : pour la saison prochaine. L'objectif du secteur est de créer un groupe d'une dizaine de JAJT3.

VALORISATION / COMMUNICATION

Mieux communiquer avec les clubs et envoyer en début de saison un courrier expliquant qui fait quoi (désignation

régionale) avec les coordonnées pour qu'ils puissent prévenir en cas de forfait ou de report.

SECTEUR DE MONTPELLIER : YVAN BARAK

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR

Les Bassins de pratiques sont en difficulté seul 4 semblent vivre (29/30/34/36) et répondent.

Je sais que le 31/33 bougent un peu mais aucune formalisation.

Il est indispensable de ritualiser des réunion physiques de début de saison et des réunion de suivi tout au long de l'année (besoin de l'outil de conférence téléphonique) pour l'ensemble des acteurs du secteur.

FORMATION

2 Stages T3 de début de Saison (Sète et Lattes), 2 Stage de promotion JAJ Club -> T3 à Montpellier.

Le stage de mi saison des JAJT3 va se transformer en stage de fin de saison.

DÉSIGNATION

Pas assez de JA et JAJ T3 dispo. Beaucoup de matchs non couverts. Les arbitres T3 ne sont pas hyper investis comme depuis toujours et nous n'avons que peu de moyens de les valoriser, leur donner plus envie.

GROUPE JA T3

Effectif peu nombreux (plusieurs malades, blessés) et relativement faible. Peu ou pas de structure Suiveur pour les aider à progresser. Peu de réponses des JA qui sont sollicités quasiment tous les mois.

GROUPE JAJ T3

Effectif nombreux mais communication difficile. Nous ne pouvons pas passer notre temps à les 'poursuivre'. Nécessité de sensibiliser les clubs à leurs responsabilités et s'assurer des moyens de communication (certains clubs continuent de se plaindre de ne pas avoir d'info).

Détail des actions des BdP

Alexandre-Damien Péribé (36)

La Chamberte : Deux formations en école d'arbitrage.

MHB : Le club n'a répondu a aucun de mes mails depuis le début de la saison. Olivier

Fraissinet-Tachet, m'a mis au courant de chaque action entreprise. Ils ont organisé plusieurs formations.

Lattes : Manuel Cluzeau effectue les formations au sein de son club et me tient à jour des événements.

Samuel CHATARD (30)

Formation adultes (x3) Accompagnateur - FDME - Table - Resp de Salle (Le Vigan / Ganges)

Intervention JAJ (Le Vigan / Ganges)

Revision et Test JAJ x2 (Ganges)

Revision et Test JAJ x 2 (Le Vigan)

Formation Pré JAJ (Le Vigan)

Corentin LAREQUIE (29)

Test pour validation JAJ Club de 20 JAJ à Lansargues (Lunel/ Lansargues/Le grau du roi)
Rémi DEMANGEL (34)
Validation 7 JAJ Club le 16 Février 2019 (Pignan HB)
Validation 20 JAJ Club le 16 Décembre 2018 (Juvignac & MUC)
Relance auprès des Clubs tous les mois pour besoin (Tous)
Sollicitation pour la promotion JAJ T3 (Tous)
Regroupement pour la promotion JAJ T3 (Tous)
Julien Godignon (31)
Revision et Test JAJ x4 (Beziers)
Yvan BARAK
Stage Début de Saison T3 (Sete)
Stage Rattrapage de début de Saison T3 (Lattes)
Réunion Structuration Secteur Montpellier (sans suite)
Stage Promotion JAJ Club-> T3
Réunion d'information uniformisation accompagnateurs Toulouse
1 Conférence téléphonique avec les Responsables de secteur à propos des JAJ

SECTEUR DE NIMES : PHILIPPE MILLAUD

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR

Le secteur a subi au cours de la saison plusieurs défections : référent de bassin de pratique (bassin N° 27) en janvier mais aussi celle du référent JA T3 en milieu de saison.
L'activité du secteur a été réduite : Peu de réunion de secteur, une en début de saison avec les référents, les responsables de clubs et les techniciens du comité. Les autres échanges se faisant par mails ou contacts téléphoniques.

FORMATION

Formation JAJ : plusieurs niveaux et mode de formations

Formation par stage

- Formation dans les clubs avec validation par les référents de bassin de pratique de nouveaux JAJ Club. Les référents de bassin de pratique aidant souvent les clubs dans la formation initiale et la détection de nouveaux JAJ Club.
- Formation de JAJ T3 avec 2 grandes manières de procéder. Pour les JAJ Club intégrant la formation JAJ T3 : des journées furent organisées par regroupement de bassins de pratique avec de la théorie et de la pratique arbitrale : difficulté de trouver des supports intéressants et des créneaux. (3 journées échelonnées sur la saison)
- Finalisation de la formation JAJ T3 en internat sur Méjannes le clap avec Théorie et pratique le support étant les sélections départementales. (3 stages organisés avec 24 JAJ formés)
- Pour les JAJ T3 et JA T3 un stage de mi- saison.
- Formation initiale JA T3 lancée tardivement du fait de l'arrêt du responsable. Cette formation a regroupé 9 personnes sur 4 matinées. Elle a permis l'intégration de 9 JA et JAJ majeurs.

Formation continue

Un gros effort a été fait : Beaucoup de suivis d'accompagnement pour les JAJ T3 et nouveaux JA T3 sur des rencontres territoriales. Mais aussi lors de matches amicaux entre sélections départementales.

Points positifs : amélioration du niveau des pratiques, même si certains points restent fragiles. Points à améliorer : calendrier prévisionnel afin d'avoir une meilleure lisibilité des actions et une anticipation sur l'année.

DÉSIGNATION

Des difficultés pour couvrir l'ensemble des matches par manque d'arbitres et aussi par manque de disponibilité de ces derniers.

Le responsable de désignations compose chaque week-end, mais cela reste difficile.

Points à améliorer : le renseignement dans l'hand des disponibilités, le délai de désignations. Toutes les rencontres de la saison n'ont pas pu être couvertes. Des clubs s'en sont plaints. Toutefois, ces derniers ne font rien pour mettre en place une réelle politique de l'arbitrage au sein de leur club. (Pas de contact avec les référents de bassins de pratique, pas de JAJ formés, pas de JAJ ou JA T3 envoyés aux différentes formations.)

GROUPE JA ET JAJ T3

Le groupe JA T3 est composé de 12 Arbitres adultes.

Plus 5 JAJ T3 entrant en formation.

Beaucoup de difficultés pour mobiliser le groupe, le retrouver en formation (1 seul seulement présent au stage de mi saison) Prévoir un stage avec un contenu spécifique pour les motiver. Prévoir une dotation pour les valoriser.

Pour les JAJ T3, Niveaux très hétéroclites tant en savoir arbitral, qu'en motivation ou en disponibilité.

Le groupe est en train de s'étoffer, mais cela reste l'apanage de quelques clubs s'impliquant vraiment dans l'arbitrage et accompagnant de manière effective leur JAJ. (Le travail et l'accompagnement payé)

19 JAJ T3 confirmés sur lesquels un effort d'accompagnement a été fait afin de les mener à l'arbitrage de rencontre de - 18 Territorial, où vers le groupe régional. 22 viennent de finaliser leur formation et entreront dans le groupe à faire travailler la saison prochaine.

Un groupe de 20 JAJ Club entrant en formation JAJ T3 est en préparation. Même si cela peut paraître conséquent, cela reste un groupe très restreint au regard du nombre de clubs du secteur.

VALORISATION / COMMUNICATION

JAJ T3 entrant en formation : un sifflet FOX et un Tee shirt avec poche noir, des cartons jaunes, des cartons rouges

JAJ T3 confirmés : Une tenue d'arbitrage complète Short et maillot.

Journée mini hand : sifflets et maillots pour les JAJ clubs présents.

Communication au travers de CR de stage, de vidéo.

Site du comité, envoi dans les clubs. Participation au week-end golden Ligue.

Groupe de 6 JAJ T3 filles et un référent de bassin de pratique.

SECTEUR NARBONNE : CÉDRIC LETUVÉ

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR

Réunions par téléphone essentiellement et régulièrement Bassin de pratique de Narbonne toujours sans activité réelle sauf sur le club même de Narbonne

FORMATION

Le format des stages convient aux JA et JAJ. Cette saison malgré le programme chargé, nous avons pu bien travailler.

DÉSIGNATION

Conclusions tardives qui ne permet pas de désigner à plus de 15 jours. Beaucoup trop de changements de disponibilités des JAJ car ils jouent... Pas assez de JAJ pour tout couvrir.

GROUPE JA ET JAJ T3

- Effectif JA convenable car très peu de match non couvert.
1/3 du public est là pour remplir les obligations, 1/3 pour l'aspect financier, 1/3 qui souhaite progresser réellement et évoluer (trop peu)

- Effectif JAJ trop faible face aux nombres de rencontres. Les disponibilités ne sont pas renseignées ou trop changeantes car joueurs

VALORISATION / COMMUNICATION

Notre budget Comité11/66 est assez généreux toutefois, le manque de visibilité de notre budget ne nous permet pas de prévoir des achats de valorisation.

Quelques chiffres

Répartition arbitres actifs de 13 ans et +, ayant arbitré au moins 1 match

	2017-2018	2018-2019
JAJ CLUB	569	889
JAJ T3	702	362
JAJ T1-T2	77	58
JA T3	231	217
JA T1-T2	113	91
National	23	23
TOTAL	1715	1640

Arbitres actifs de 13 ans et +

	2017-2018	2018-2019
JAJ CLUB	1210	1541
JAJ T3	1243	388
JAJ T1-T2	85	59
JA T3	245	225
JA T1-T2	114	91
National	23	23
TOTAL	2920	2327

Différence Arbitres Actifs et ayant arbitré au moins 1 match

	2017-2018	2018-2019
Actif	2920	2327
Arbitrent	1715	1640
Actifs mais jamais arbitré	1205	687

Sur 91 JAJ T1-T2 : 8 ont arbitré -10 matchs

17 JA T3 ont 55 et +

4 JA T1-T2 ont 55 et +

36 JA T1-T2 ont entre 21 et 30 ans

83 JA T3 ont entre 21 et 30 ans

2491 matchs sous désignations CTA DIV-REG (au 14/05) - Hors -18 Nat F/M, Délégations Nationales, brassages -15, IDR, ICR et matchs amicaux

Soit 956 matchs Reg adultes (N3F, Prénat M/F et Exc M)

60 matchs Reg adultes (N3F, Prénat M/F et Exc M) sans désignation (6%)

1535 matchs Reg jeunes (-17 occ M/F, -18 Reg 1ere et 2ème division)

185 matchs Reg jeunes (-17 occ M/F, -18 Reg 1ere et 2ème division) sans désignation (12%)

Catégories	nbre matchs	sans désignation
.-17 occitanie F	141	16 (11%)
.-17 occitanie M	160	21 (13%)
.-18 F div 1	140	19 (14%)
.-18 M div 1	162	10 (6%)
.-18 F div 2	300	43 (14%)
.-18 M div 2	632	76 (12%)
Exc +16 M	349	35 (10%)
Prénat F	219	14 (6%)
Prénat M	228	3 (1%)
N3 F	160	8 (5%)
	2491	

Catégories	nbre matchs	sans désignation
Interdep +16 F	170	10 (6%)
Interdep +16 M	177	9 (5%)
.-18 F div 3	158	25 (16%)
.-18 M div 3	180	29 (16%)
.-18 M div 4	249	17 (7%)

Nord	JA T3	JAJ T3	Total
Moins de 10 arbitrages	13	14	27
Entre 10 et 19 arbitrages	25	14	39
Plus de 20 arbitrages	11	9	20

Sud-Ouest	JA T3	JAJ T3	Total
Moins de 10 arbitrages	13	15	28
Entre 10 et 19 arbitrages	17	14	31
Plus de 20 arbitrages	15	7	22

Toulouse	JA T3	JAJ T3	Total
Moins de 10 arbitrages	16	24	40
Entre 10 et 19 arbitrages	19	22	41
Plus de 20 arbitrages	14	7	21

Albi-Rodez	JA T3	JAJ T3	Total
Moins de 10 arbitrages	3	23	26
Entre 10 et 19 arbitrages	8	6	14
Plus de 20 arbitrages	7	1	8

Montpellier	JA T3	JAJ T3	Total
Moins de 10 arbitrages	3	53	56
Entre 10 et 19 arbitrages	10	28	38
Plus de 20 arbitrages	1	11	12

Nîmes	JA T3	JAJ T3	Total
Moins de 10 arbitrages	4	41	45
Entre 10 et 19 arbitrages	6	37	43
Plus de 20 arbitrages	4	5	9

Narbonne	JA T3	JAJ T3	Total
Moins de 10 arbitrages	5	15	20
Entre 10 et 19 arbitrages	10	9	19
Plus de 20 arbitrages	6	4	10

DÉVELOPPEMENT

Hanane FATHI-CROSLAND, présidente

Membres

Emmanuelle BATALLA

Patrice LESONGEUR

Eric MÉJEAN

Romy SIMON

Francoise TUXAGUES

Professionnels en charge du développement

Sébastien DREVET

Hamid FATHI

Féminisation

Lors de notre dernière visioconférence, nous avons convenu de mettre en place un groupe de travail composé des dirigeant(e)s, arbitres, éducateurs (rices) pour participer à l'élaboration du plan territorial de féminisation. Nous avons ciblé des clubs ayant une dynamique de féminisation et un envoi d'email a été effectué sans retour de réponse de leur part.

Une prise de contact sera faite par la cellule Féminisation dans les prochains jours en parallèle d'une relance sur le dispositif HandpourElles.

Beach Hand

Depuis quelques mois, la commission fédérale d'organisation des compétitions souhaite que chaque territoire ait des équipes de jeunes et adultes féminines et masculines. Pour permettre ceci, Patrick Teyssier a été nommé référent fédéral pour accompagner les territoires dans cette dynamique. Il ne faut pas oublier que peu de clubs connaissent le Beach Hand et un temps de découverte en s'associant à des événements estivaux n'est pas à négliger et surtout ne pas dénigrer le Sandball ayant une grande place en Occitanie.

La commission est partenariat avec l'UNSS départemental de l'Hérault pour promouvoir cette offre lors de leur grand événement estival le 12 juin prochain sur Valras Plage et espère perdurer cette initiative à l'ensemble des UNSS départementaux.

Hand'ensemble

Organisation des premières rencontres territoriales du Hand'ensemble à St Jory le 4 mai avec deux équipes de handfauteuil (Roques sur Garonne et Argeles sur mer) et deux équipes de hand adapté (CIEL et RDV). Une journée conviviale et riche en échanges avec les volontaires du dispositif Service Civique.

Participation du club d'Argelès sur mer aux Nationales du Hand'Ensembles les 28, 29 et 30 juin prochain à Créteil pour représenter la Ligue.

Dispositif Service civique.

La ligue Occitanie est le deuxième territoire à détenir le plus de contrats d'engagement volontaire du dispositif Service Civique. Cette saison a une particularité car l'Etat a réduit le nombre de contrats à compter du mois d'octobre.

54 structures : 51 clubs, 2 comités (12 et 34) et une intermédiation avec la ligue. C'est 132 volontaires, 85 garçons, 47 filles, dont deux interruptions pour raisons de progressions professionnelles.

Une nouveauté cette saison, la mise en place des formations

civiques et citoyennes via l'ITFE pour les volontaires avec une pédagogie plus adaptée à la vie quotidienne d'un club (une journée théorique et une journée sur le terrain).

Six sessions de formation :

27/28 novembre à Montpellier : Mixité/parité

4/5 décembre à Toulouse : Sport/santé

25/26 février à Béziers : QPV

29/30 avril à Albi : QPV

3/4 mai à St Jory : Handicap

16/17 mai à Montpellier : Sport/santé

Au 20 avril 92 volontaires ont été formés via ces formations soit 69% des contrats gérés par notre commission.

Un contrôle de la DR va être effectué dans les prochains mois au sein de deux clubs. Sébastien est en lien avec le référent de la DRJSCS pour accompagner la Ligue dans ce contrôle.

Suite au séminaire fédéral les 4 et 5 avril dernier, il en est ressorti :

- Enveloppe de l'agrément : l'agrément FFHB va également subir une forte baisse soit le nombre de contrats va baisser pour 2019 et 2020.
- Demande du Territoire : chaque territoire doit faire une demande d'un nombre précis de contrats qu'il souhaite (100 contrats entre septembre et décembre).
- Mesures fédérales : interdire le statut de lycéen et tout statut dont l'activité ne permet pas de cumuler avec un SC (>48 heures par semaine).

Dispositif Quartiers Politiques de la Ville et Zones de Revitalisation Rurales

La ligue Occitanie a ratifié au cours du mois d'octobre une charte avec la Direction Régionale de la Jeunesse et du Sport, de la Cohésion Sociale afin que notre sport soit acteur dans le lien social dans les dispositifs ministériels.

Cette charte a permis d'établir des objectifs atteignables à destination des clubs agissant depuis des années dans ces dispositifs :

Sensibiliser et former l'ensemble des acteurs aux valeurs citoyennes

Permettre à une activité régulière au sein des QPV

Accueillir des nouveaux pratiquants (part de marché).

Une première démarche de recensement, de rencontres et de partages avec ces clubs du plan d'actions sur deux saisons.

Citoyenneté :

1 ou 2 service(s) Civique(s) provenant du quartier au sein du club de handball intervenant

Formation :

- Plan sésame : inscriptions de stagiaires sur le titre professionnel. Identification des candidats en relation avec les acteurs sociaux.
- Formation des animateurs sur les offres de pratiques avec gratuité pour 2 par QPV partenaires. Identification des candidats en relation avec les acteurs sociaux.

Animation :

- Caravane du Hand remixée avec des ateliers autour de 3 offres de pratiques
- Hand2rue (lien l'association- formation des intervenants)
- Handfit

- Babyhand
- Hand à 4

Événementiel

- Tournoi inter-quartiers hand2rue et Hand à 4
- Invitation à un match LNH ou EURO 2018 (Tous prêts)

Aide de la Ligue

- Prêt de matériel ou dotation de matériel
- Gratuité de la formation hand2rue et Babyhand
- Réduction de la part ligue pour la prise de licence en club pour un nouveau licencié
- Via l'ITFE, proposition d'un parcours Titre professionnel éducateur de handball
- Valorisation et communication des bonnes pratiques
- Soutien auprès des institutions (DDJCS, territoriales, etc.)
- Profitez des partenaires Ligues pour les actions

Action 1

Dispositif Tous prêts avec le déplacement à Paris pour assister à un match de l'EURO 2018 le 14 décembre + visite de la Maison du HAND pour une partie du groupe.

Clubs concernés : Générations Futures, Albi, Bédarieux, USAM, Lunel, Castres, Ouest Tarn, Carcassonne.

Action 2

2 tournois identifiés

Le 30 avril à Albi avec le comité du Tarn et une participation de 100 enfants issue des quartiers sur ce temps événementiel pour la découverte de :

- Pratique du hand à 4
 - Information sur Hand2rue avec initiation sur un atelier
- Une aide territoriale en matière de matériel (prêt de buts) et dotation en goodies, 100 gymsacs

Le 2 mai au Grau du Roi avec Beach hand avec l'USAM avec possibilité d'accueillir d'autres clubs (Générations futures) pour la découverte de :

- Pratique du Beach Hand

A cette occasion la ligue a accompagné la structure pilote dans :

- Aide matériel (prêt de buts)
- Dotation en goodies, 150 gymsacs (voir partenariat select ou sans marque) avec logo ligue
- Aide sur la mise en place du Tournoi (organisation et humains)
- Aide sur le déplacement des jeunes pour l'USAM.

Action 3

Mise en place de trois temps d'informations sur Hand2rue

- Albi (OTHB, Albi, Castres, Maisons de quartiers) le 30 avril
- Carcassonne (Béziers, TFH, Carcassonne, Maison de quartier) le 27 avril
- Nîmes (USAM, Lunel, Bédarieux, MHB, Générations Futures, Maison de quartier) date à définir

Mise en place d'un temps d'informations sur Beach Hand Balaruc (Béziers, Carcassonne, USAM, Lunel, MHB, Bédarieux, Générations Futures, Comité 81.

Sport Santé

L'objectif de l'attribution du parcours « HAND VIVEZ BOUGEZ » est de valoriser sur le territoire Occitanie les clubs de handball proposant une offre «SPORT SANTE» cohérente et globale. Cette démarche « HAND VIVEZ BOUGEZ » requiert à la fois un projet et une politique de club définis, et mise en œuvre, par

celui-ci, ainsi qu'une volonté d'y inclure les licenciés et les non licenciés.

Les clubs candidats voulant rentrer dans cette démarche seront ACCOMPAGNES et profiteront également de partenariats ligue avec les acteurs du SPORT SANTE.

Cependant, il est important de noter que cette démarche s'inscrit sur du long terme le club candidat doit présenter une démarche « sport-santé » suivante :

Respecter la charte liant le club et la ligue

Élaborer un projet (plan) Sport Santé selon un parcours prédéfini ensemble.

Objectifs du plan Sport Santé territorial :

- Favoriser et encourager la pratique de l'APS de tous notamment des personnes ayant des besoins spécifiques et/ou éloignés de la pratique.
- Garantir un accueil adapté du public selon ses spécificités (quel que soit son âge, porteuse ou non de pathologie chronique : diabète, cancer, asthme, etc., intégration des facteurs de risques).
- Développer une activité de qualité « Sport Santé Bien Être » et garantir une activité physique et sportive adaptée et sécurisée aux usagers.
- Veiller à la qualité des services d'accueil, d'animation et d'encadrement.
- Veiller au respect de l'intégrité physique et morale des pratiquants.
- Faire la promotion du Plan Régional Santé Sport Bien Être. (cf. fiche pratique)
- Communiquer auprès de la Ligue les informations relatives à l'activité Sport Santé de l'association pour alimenter le site internet ainsi que tout changement de situation (encadrement, créneaux horaires, etc.).
- Transmettre des compte-rendu d'évaluation selon un calendrier prédéfini
- Participer, obligatoirement, pour les intervenants (salariés ou bénévoles) à un temps d'échange de pratique commun aux professionnels Sport Santé organisé par les partenaires au minimum une fois par an.
- Faire figurer le macaron correspondant au label obtenu sur tous les supports de communication de l'association.
- S'inscrire sur l'application 3 APS (DRJSCS).

Avancées du projet

Rencontres avec des partenaires potentiels sur la pratique Handfit

CROS dans le cadre de WORK&MOVE, pour des interventions au sein des entreprises ou au sein des clubs. Partenariat validé. Etincelle, avec un test le 23 mai à Montpellier sur la pratique Handfit et selon les résultats intervention des clubs ou comités dans cette démarche.

Attente de rdv avec des EPHAD pour présentation de la pratique.

Sport santé avec le milieu scolaire

GRAND DEFIL VIVEZ BOUGEZ avec Epidaure et des interventions pendant le temps scolaire de 6 clubs comme test avec volonté d'élargir sur le Territoire.

Participation à la Grande Récompense avec les Services Civiques dans le cadre de la formation.

DISCIPLINE

Thierry BROUSSES, président
Gautier PALLEC, vice-président

Instructeurs

Yannick BOUYSSONNIE
Thierry BROUSSES
André CARCELLE
Joël CICUTO
Rémi GRENTE
Robert MIQUEL
Gautier PALLEC

Membres

Fabien ARBETTI
Yannick BOUYSSONNIE
Laurent BUNEL
Christian CAVALLIN
Joël CICUTO
Thomas CRUZ
Xavier FOULON
Anaïs FOURNIL HEID
Pierre-Olivier GELIS
Rémi GRENTE
Max JAILLOT
Régine MAGNA
Alain MARTY
Jérôme NOYEE
Gautier PALLEC
Philippe PATRIARCHE
Audrey ROUAULT
Alain ROUECHE

Salariés :

Véronique BELIN

Pour le bilan de cette saison 2018/2019 il faut l'avouer, la commission territoriale de discipline a été tentée de tricher !! En effet comme entendu lors d'une audition cette année « on triche car tout le monde triche », déjà ceux qui respectent les règles seront heureux de l'apprendre ...ils sont assimilés à des tricheurs.

Alors dans le compte rendu ci-dessous pas de triche , mais un petit retour en arrière (merci le copier/coller) , vous trouverez ci-dessous des extraits de bilan d'années précédentes où je me suis permis de souligner des éléments forts qui restent bien sûr d'actualité.

« Notre commission se retrouve donc confrontée à devoir prendre des décisions sur des dossiers, qui s'éloignent de plus en plus du domaine du fait de jeu, pour entrer dans certains cas quasiment dans de l'extra sportif. L'image qui est alors donnée d'un sport cité en exemple pour son palmarès, sa formation, son esprit d'équipe, est alors ternie par des comportements qui non content d'être inadmissibles sont aussi bien souvent minimisés par les mis en cause, voire avec un certain aplomb contesté alors que les faits sont prouvés et avérés. »
OU ENCORE ...

« La commission territoriale de discipline se voit confrontée,

tous les week-end telles Les Danaïdes, à un tonneau troué se remplir sans fin. Ce tonneau étant régulièrement rempli , par des faits , gestes , comportements ou paroles émaillant les championnats recouvrant toute l'Occitanie .Ceci toutes catégories confondues des moins de 13 aux Seniors , que ce soit Féminin ou Masculin , et tout type de licenciés Joueurs, Entraîneurs , Dirigeants ,.... ou non licenciés mais avec un impact de plus en plus « polluant » dans nos enceintes sportives ou en dehors »

Pour ce bilan, je vais m'appuyer aussi sur l'introduction du Président de la Commission Nationale pour l'assemblée générale de Créteil 2019.

Rapport de la commission nationale de discipline

« Si je voulais faire un peu d'humour, mal placé j'en conviens, je dirais que la commission nationale de discipline se porte bien, hélas. Le constat que je dresse aujourd'hui n'est pas des plus brillants. Les chiffres sont ce qu'ils sont, abrupts, mais tellement réalistes. »

Pour le rapport Territorial Occitanie, il faut donc remplacer « commission nationale » par « commission territoriale » et le constat est le même.

Nous en sommes début mai à 11 commissions soit pour l'instant 122 dossiers et à minima 3 autres commissions à venir, nous allons donc dépasser le nombre de dossiers de l'an dernier. Aucune gloire bien sûr là-dessus.

Le 25 avril 2019 a eu lieu à la Maison du Handball à Créteil, un séminaire National Discipline.

Les présidents de Commission Territoriale des différentes Ligues accompagnés des secrétaires dédiées à cette commission, ont eu une journée intense et fort constructive ...qui a permis à chacun de se sentir moins seul tant les problématiques rencontrées ne sont pas que des spécificités locales !! La majorité des Régions et le National ayant à peu de choses près des dossiers à gérer qui s'éloignent du domaine purement sportif.

Nous avons eu le matin une intervention du Président Joël DELPLANQUE, où les remontées « terrain » ainsi qu'un débat sur les actions mises en place dans certaines régions ont constitué la majorité des échanges.

Cette journée était animée par Mme Mantel Cécile Responsable du Service Juridique, M Deluy Christian Président de la Commission Nationale, M Persiaux Président du Jury d'Appel. L'après-midi les débats nous ont aussi permis de faire remonter nos questions en présence de M Bettenfeld Jacques Vice – Président de la Fédération et M Perruchet Claude Président Statuts et réglementation.

Force est de constater que la thématique préoccupante de la discipline est prise au sérieux par les plus hautes instances fédérales. Chaque ligue devant faire remonter très rapidement les souhaits d'évolution des textes qui régissent notre commission (en l'occurrence au niveau des sanctions, des

problématiques des réseaux sociaux... liste non exhaustive bien sûr), ainsi que les actions entreprises.

Sur ce dernier point, déjà mis en place sur une autre ligue la visite de « délégués » sur des endroits sensibles (pour diverses raisons) ...pour information ce type de visites a été abordé lors d'un conseil d'administration de notre ligue et devrait voir le jour l'an prochain. Les modalités restent à définir.

En guise de conclusion :

Oui environ 10.000 rencontres seront jouées cette année comme l'an dernier en Occitanie et la plus grosse majorité des acteurs heureusement font preuve d'un comportement en accord avec notre sport et l'image positive qu'il véhicule.

Oui aussi notre sport garde certaines de ses valeurs qui le rendent respectable.

Oui les bénévoles dans les clubs, les comités, les commissions de ligue ... font un travail de qualité et ne comptent pas leurs heures.

Mais oui aussi des irréductibles se sont trompés de combat et pensent que rien ne peut s'obtenir sans bafouer les règles les plus élémentaires de notre sport ...et de la vie tout simplement. Pour finir une petite pensée philosophique :

« Errare humanum est, perseverare diabolicum » est une locution latine qui signifie « L'erreur est humaine, l'entêtement [dans son erreur] est diabolique. »

La nature humaine n'étant pas parfaite, le propre de l'homme est de commettre des erreurs, car il n'est pas omniscient. Cependant, d'après la maxime, cela ne doit excuser la négligence, l'erreur est une occasion à saisir pour essayer de s'améliorer, car nous sommes des êtres perfectibles, elle devient alors un outil intéressant de perfectionnement de soi. La deuxième partie nous prévient: celui qui s'entête dans ses erreurs, sans essayer de se corriger est par contre inexcusable.

FORMATION

Michaël BOUTINES, président

Sandrine BOULESTEIX, responsable pédagogique

Hamid FATHI, responsable administratif et financier

Sylvie LE TALLEC, Secrétariat

FORMATIONS ENCADREMENT SPORTIF

L'ensemble de ces formations a été dispensé par l'Institut Territorial de Formation et Emploi de la Ligue Occitanie de Handball.

L'offre de formation a été complètement harmonisée et territorialisée pour cette 2^{ème} saison Occitanie.

L'ensemble des acteurs de l'ITFE, salariés, bénévoles, ont pleinement contribué à cette démarche.

Le Guide des Formations, propose l'ensemble et le détail des formations présentées ci-dessous qui ont pu toutes être dispensées.

Formation « Accompagnateur d'Équipe de Handball »

Cette formation est en amont de l'« Animateur de Handball » et s'adresse à des « accompagnants » débutants, dans l'activité (cf. fiche détaillée dans Guide des Formations).

Elle se déroule sur 20h sous la forme de 2 journées de présentiel. Elle est proposée cette saison en parallèle du 1^{er} module de la formation Animateur de Handball.

39 inscrits - 30 participants : secteur Nord, Nord-est, Ouest, Sud et Sud-est

Comité d'appartenance	Nombre
Aude	1
Aveyron	6
Haute-Garonne	6
Gard	3
Gers	3
Hérault	10
Lot	5
Tarn	5
Tarn et Garonne	1

Taux d'assiduité

85% Présent en totalité

13% Absent excusé

2% Absent non excusé

1 accompagnateur a continué sur la formation Animateur de HB suite après le 1^{er} module. Cette formation valide 20h sur la formation Animateur HB, pour celles et ceux qui enchaîneraient.

Formation « Animateur de Handball »

131 entraîneurs inscrits à la formation Animateur Handball :

- 7 sites en formule « week-end »,
- 2 sites en formule « semaine »

Formule weekend – 104 inscrits

Comité d'appartenance	Nombre
Ariège	1
Aude	8
Aveyron	3
Gard	13
Haute-Garonne	14
Gers	1
Hérault	17
Lot	10
Lozère	0
Hautes-Pyrénées	11
Pyrénées-Orientales	7
Tarn	8
Tarn et Garonne	11

Site Centre à Narbonne (module 1-3 et 4), Carcassonne (module 2) :

Responsable site : Fabrice HYAUMET, CTF CD 09

Formateur : Grégoire TOURNÉ CTF CD 66

+ Intervenants locaux

17 inscrits - 14 participants :

Comité d'appartenance	Nombre
Ariège	1
Aude	8
Hérault	1
Pyrénées-Orientales	7

Taux d'assiduité

70% Présent en totalité

6% Présent partiellement

3% Absent excusé

21% Absent non excusé

3 stagiaires du club de Carcassonne ne sont jamais venus à la formation (cf. absent non excusé)

Site Nord à Cahors (module 1-2-3 et 4)

Coordonnatrice : Marion PLANTÉ, CTF CD 46

Formateur : Alexandre VITRAC CTF CD 82

+ Intervenants locaux

15 inscrits - soit 15 participants

Comité d'appartenance	Nombre
Lot	10
Tarn et Garonne	5

Taux d'assiduité

53% Présent en totalité

2% Présent partiellement

43% Absent excusé

2% Absent non excusé

5 stagiaires du Lot ont souhaité arrêter la formation après le module 1

Site Nord Est à Albi (module 1-2-3 et 4)
Responsable site : Romain BERRO, CTF CD 81
Formateur : Julien DEMETZ CTF CD 12
+ Intervenants locaux

16 inscrits + 4 rattrapages de la saison dernière
Soit 20 participants

Comité d'appartenance	Nombre
Aveyron	3
Tarn	8
Tarn et Garonne	5

Taux d'assiduité
86% Présent en totalité
0% Présent partiellement
2% Absent excusé
12% Absent non excusé

Site Ouest à Colomiers (module 1 - 2), Aucamville (module 3 - 4)
Coordonnateur : Philippe COLSON CTF 31
Formateurs : Didier BOR CTF Ligue, Daniela PETKOVIC CTF Ligue
+ Intervenants locaux

17 inscrits + 4 rattrapages de la saison dernière
Soit 21 participants

Comité d'appartenance	Nombre
Haute-Garonne	17

Taux d'assiduité
81% Présent en totalité
0% Présent partiellement
18% Absent excusé
1% Absent non excusé

Site Sud Ouest à Rabastens de Bigorre (module 1), Soues (module 2-3 et 4)
Coordonnateur : Alexandre TORRUELLA, CTF CD 65
Formateur : Fabien DELBOSC CTF CD 32
+ Intervenants locaux

13 inscrits dont 1 passé en formule semaine + 6 rattrapages de la saison dernière
Soit 19 participants

Comité d'appartenance	Nombre
Gers	1
Hautes-Pyrénées	11
Tarn et Garonne	1

Taux d'assiduité
67% Présent en totalité
3% Présent partiellement
19% Absent excusé
11% Absent non excusé

Site Sud, à Montpellier (module 1-2-3 et 4)
Coordonnateur : Renaud BOULANGER, CTF CD 34
Formateurs : Muriel DELSOL CTF CD 30, Gwenaël MARIE CTF CD 30
+ Intervenants locaux

16 inscrits + 7 rattrapages de la saison dernière
Soit 23 participants
Taux d'assiduité
70% Présent en totalité
0% Présent partiellement
27% Absent excusé
3% Absent non excusé

Comité d'appartenance	Nombre
Hérault	16

Site Sud Est, à Nîmes (module 1 et 2), Clarensac (module 3), Méjannes-le-Clap (module 4)
Responsable site : Brice Arnaud, CTF CD 30
Formateurs : Renaud BOULANGER CTF 34, Muriel DELSOL CTF CD 30, Gwenaël MARIE CTF CD 30, Geoffrey MARTINEZ CTF 30
+ Intervenants locaux

13 inscrits + 3 reports sur la saison prochaine
Soit 16 participants
Taux d'assiduité
84% Présent en totalité
6% Présent partiellement
8% Absent excusé
2% Absent non excusé

Comité d'appartenance	Nombre
Gard	13

Formule semaine - 27 inscrits

Site Animateur « semaine » Est, à Bram
Coordonnateur : Fabien Vedel
Formateurs : Daniela PETKOVIC CTF Ligue, Geoffrey MARTINEZ salarié CD 34

11 inscrits dont 2 désistements soit 9 participants

Comité d'appartenance	Nombre
Ariège	2
Aude	3
Haute Garonne	1
Gers	1
Hérault	1
Lot	1
Pyrénées-Orientales	2

Taux d'assiduité
64% Présent en totalité
0% Présent partiellement
36% Absent excusé
0% Absent non excusé

Site Animateur « semaine » Ouest, à Toulouse
Coordonnatrice : Christel Ravassaud CTF CD 31
Formateurs : Fabrice HYAUMET CTF CD 09, Romain BERRO CTF CD 81
+ Intervenants locaux

12 inscrits - 9 participants

Comité d'appartenance	Nombre
Haute-Garonne	5
Gers	1
Lot	1
Hautes-Pyrénées	1
Tarn	3
Tarn et Garonne	1

Taux d'assiduité

83% Présent en totalité

4% Présent partiellement

9% Absent excusé

4% Absent non excusé

L'encadrement de ces sites de formation s'appuie toujours sur des intervenants ponctuels, issus des clubs locaux, qui contribuent au bon déroulement des différents modules et à la qualité des contenus dispensés.

La « montée en compétence » de certains entraîneurs de clubs qui vont se former sur le niveau « Interrégional » mais aussi sur le stage National « Formateur de Formateur », permet d'étoffer les équipes d'encadrement et d'assurer de la qualité.

Pour la formule « week-end :

=> 4 modules de 2 jours sous forme de « présentiel » organisés sous forme d'alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observation et d'animations pédagogiques sur le terrain.

Pour la formule « semaine »

=> 2 modules de 3 jours, avec utilisation des temps de soirée.

S'ajoutent des temps d'autonomie en distanciel avec des documents à produire entre les modules, via la plateforme CAMPUS, et du tutorat avec des suivis d'entraînement en club.

À l'heure de ce bilan les résultats de la formation ne sont pas encore connus.

Formation « Entraîneur Régional »

35 inscrits à la formation Entraîneur Régional

- 1 ou 2 sites en formule « week-end », 3 modules de 3 jours
- 1 site en formule « semaine » 2 modules de 4 jours

Comme pour la saison dernière, renouvellement de la formule « semaine » pour la formation Entraîneur Régional. Le 2ème module de la formule semaine, a été proposé en parallèle des stages régionaux des jeunes nées en 2004/2005 filles (Narbonne).

Cette formule reste au final très appréciée par l'ensemble des entraîneurs.

Dans l'organisation, nous avons fait en sorte de voir tout le monde en situation pédagogique sur chaque module ce qui a nécessité des besoins en support pédagogique.

Vu le nombre d'absents de la saison dernière, il a fallu faire 2 site pour le module 2 de la formule « weekend ».

Un grand nombre de comités du territoire Occitanie sont représentés sur cette formation.

Formule weekend - 17 inscrits

Site unique à Narbonne pour le module 1

Responsable site : Didier BOR, CTF Ligue

Formateurs : Gaël ROBERT CTF LIGUE, Jean-Luc PAGES

2 sites pour le module 2 (en raison du nombre de stagiaire en rattrapage de la saison passée) :

Responsable site Mèze : Didier BOR CTF Ligue

Formateurs : Marc SAVOLDELLI, Jean-Luc PAGES, Jérôme DIAZ

Coordonnateur Cahors : Gaël ROBERT CTF LIGUE

Formateurs : Marion PLANTÉ CTF CD 46, Sandrine BOULESTEIX CTS, Julien DEMETZ CTF 12

Site unique pour le module 3, à Tournefeuille

Responsable site : Didier BOR, CTF Ligue

Formateurs : Patrick TEYSSIER CTS, Gaël ROBERT CTF LIGUE, Guillaume DUPONT, Marc SAVOLDELLI

15 participants dont 1 désistement + 9 rattrapages de la saison dernière

Soit 23 participants

Taux d'assiduité

78% Présent en totalité

7% Présent partiellement

10% Absent excusé

5% Absent non excusé

Comité d'appartenance	Nombre
Aude	3
Gard	2
Hérault	7
Lot	2
Tarn	1

Formule semaine - 12 participants + 1 récupéré de la formule weekend :

Site Rignac (module 1)

Coordonnateur : Alexandre TORRUELLA CTF CD 65

Formateurs : Didier Bor CTF LIGUE, Marion PLANTÉ CTF CD 46, Julien DEMETZ CTF CD 12

Site Narbonne (module 2) en parallèle des stages régionaux des jeunes nées en 2004/2005 filles.

12 participants + 4 rattrapages de la saison dernière

Soit 16 participants

Comité d'appartenance	Nombre
Aveyron	1
Gard	1
Haute-Garonne	2
Gers	1
Hérault	2
Lozère	1
Pyrénées Orientales	2
Tarn et Garonne	2

Taux d'assiduité

100% Présent en totalité

0% Absent excusé

0% Absent non excusé

Formation « Gardien de but » : de la découverte à l'expertise

29 inscrits mais 14 participants
2 sessions étaient prévues mais une seule celle a eu lieu pour manque d'effectif.

Cette formation continue sert également de recyclage pour les animateurs et les entraîneurs.

Certains animateurs et entraîneurs voulant se recycler ont opté pour la formation « Dialectique Attaque/Défense », d'où le nombre restreint.

Site Toulouse

Responsable de site : Daniela PETKOVIC CTF Ligue,

Formateur : Frédéric PEREZ

Taux d'assiduité

88% Présent en totalité

6% Absent excusé

6% Absent non excusé

Comité d'appartenance	Nombre
Aude	1
Haute-Garonne	10
Hérault	2
Hautes-Pyrénées	1
Tarn	1
Tarn et Garonne	1

Formation « Dialectique Attaque/Défense »

29 inscrits - 2 sites de formation

Site Nîmes (30)

Responsable de site : Didier BOR CTF Ligue,

Formateur : Jérôme CHAUVET

Site Toulouse (31)

Responsable de site : Didier BOR CTF Ligue,

Formateur : Daniyel ANDJELKOVIC

15 inscrits - 14 participants à Nîmes

Comité d'appartenance	Nombre
Gard	7
Haute Garonne	1
Hérault	5
Pyrénées Orientales	2

Taux d'assiduité

97% Présent en totalité

0% Absent excusé

3% Absent non excusé

14 inscrits - 14 participants à Toulouse

Comité d'appartenance	Nombre
Aveyron	1
Haute Garonne	9
Tarn	3
Tarn et Garonne	1

Formation « Animateur Babyhand »

Modules 1 et 2 sur 2 sites et module 3 : 14 inscrits - 12 participants

Site Ouest : Saint Jory

Coordonnateur : Philippe COLSON, CTF CD 31

Formateurs : Romy SIMON, Sébastien DREVET Chargé de développement Ligue, Elisabeth ZANESI, Anne PATRIGEON

Site Est : Frontignan, Montpellier et Juvignac
Responsable de site : Sébastien DREVET Chargé de développement Ligue

Formateurs : Brice Arnaud CTF CD 30, Romy SIMON

Site unique : Narbonne

Coordonnateur : Philippe COLSON, CTF CD 31

Formateurs : Sébastien DREVET Chargé de développement Ligue

Comité d'appartenance	Nombre
Aude	1
Gard	3
Haute Garonne	3
Hérault	1
Lot	1
Lozère	1
Pyrénées-Orientales	2
Tarn	1
Tarn et Garonne	1

Taux d'assiduité

52% Présent en totalité

7% Présent partiellement

25% Absent excusé

16% Absent non excusé

Deuxième saison suite à l'attribution de l'Institut Fédéral de Formation et de l'Emploi, de l'habilitation à la formation « Animateur Babyhand ».

Pré-requis d'entrée en formation :

- être titulaire du diplôme « animateur handball » ou tout autre diplôme lié à la petite enfance, ou avoir une expérience significative avec le public (après validation de la Responsable Pédagogique)
- Avoir en charge un groupe de pratiquants

Recyclage

26 Animateurs de Handball et 10 Entraîneurs Régionaux ont participé aux sessions de recyclage

Les Comités Départementaux sont toujours en charge de l'organisation du recyclage du niveau « Animateur HB », sous couvert de la validation préalable de l'ITFE.

Plusieurs circonstances ont été organisées dans les différents départements.

« Dialectique attaque défense »

« Gardien de but »

Un document, « photo d'équipe » (diagnostic) était également demandé, pour finaliser le recyclage.

Pour le niveau « Entraîneur Régional », 3 possibilités ont été présentées ;

- Etre tuteur « actif » d'un stagiaire en formation Animateur validé par le Coordonnateur de formation*
- Participer à la formation « Dialectique Attaque/Défense »
- Participer à la formation « Gardien de but »

*Pour rappel, les personnes qui s'investissent dans la fonction de « tuteur » sur la formation « Animateur HB » recyclent leur niveau de formation « Entraîneur Régional ».

Pour cela, les Coordonnateurs de sites de formation font remonter à la ligue, la liste des tuteurs qu'ils « valident » au recyclage.

Un document, « projet de jeu » était également demandé, pour finaliser le recyclage.

Un grand merci à l'ensemble des clubs, des comités, qui ont mis à disposition leurs publics pour la bonne tenue de l'ensemble de ces formations et plus particulièrement pour l'évaluation de la partie pédagogique des entraîneurs.

Sans cela nous ne pourrions proposer la même qualité de supports.

FORMATION ARBITRAGE

*Accompagnateur École d'Arbitrage

Le but de cette formation est de fidéliser l'arbitre débutant en le motivant et le conseillant.

De le soutenir l'arbitre en maintenant un climat favorable au déroulement de la compétition et en étant garant des valeurs du handball.

Situer son action dans le cadre de l'école d'arbitrage.

1 session sur 1 journée ou 2 demi-journées sur 12 sites : 158 inscrits

129 participants :

- Site Albi : 11 participants - Formateur : Thierry GOURC
- Site Auch : 18 participants - Formateurs : Jamila BOULHIMSSE et Mohamed OUSSANI
- Site Bagnols sur Cèze : 2 participants - Formateur : Sébastien LAFFUITE
- Site Balma : 13 participants - Formateur : Arnaud BOUTEILLER
- Site Cahors : 10 participants - Formateurs : David BENNET et Remy BRUNET
- Site Carcassonne : 9 participants - Formateur : Arnaud BOUTEILLER
- Site Montauban : 16 participants - Formateurs : David BENNET et Remy BRUNET
- Site Montpellier : 6 participants - Formateur : Hervé RIGAL
- Site Remoulins : 22 participants - Formateurs : Sébastien LAFFUITE et Vanessa LIVERNOIS
- Site Saleilles : 3 participants - Formateur : Grégoire TOURNE
- Site Vergèze : 10 participants - Formateurs : Vanessa LIVERNOIS et Pascal MARLIÈRE
- Site Tarbes : 9 participants - Formateurs : Jamila BOULHIMSSE et David EMBERT

Comité d'appartenance	Nombre
Ariège	0
Aude	9
Aveyron	1
Gard	30
Haute-Garonne	14
Gers	18
Hérault	5
Lot	10
Lozère	0
Hautes-Pyrénées	10
Pyrénées-Orientales	3
Tarn	12
Tarn et Garonne	16

Taux d'assiduité

88% Présent en totalité

10% Absent excusé

2% Absent non excusé

Animateur École d'Arbitrage

22 inscrits, 21 participants :

3 modules sur 2 sites :

Site EST à Agde

Coordonnateur : Hervé RIGAL Charge mission Arbitrage Ligue

Formateurs : Grégoire TOURNE et Jacky BRUN

Taux d'assiduité

91% Présent en totalité

3% Absent excusé

6% Absent non excusé

11 participants + 4 rattrapages

Comité d'appartenance	Nombre
Aude	2
Aveyron	2
Gard	2
Hérault	3
Pyrénées-Orientales	2

Site OUEST à Toulouse

Responsable site : Arnaud BOUTEILLER Charge mission Arbitrage Ligue

Formateurs : Christel RAVASSAUD - JARRY et Grégoire TOURNE

10 participants + 12 rattrapages

Comité d'appartenance	Nombre
Ariège	1
Haute-Garonne	4
Lot	1
Hautes-Pyrénées	2
Tarn	1
Tarn et Garonne	1

Taux d'assiduité

72% Présent

7% Absent excusé

21% Absent non excusé

FORMATION DIRIGEANT

Officiel de table d'emarkage

La saison a été encore riche sur cette formation avec l'organisation de 29 dates.

583 inscrits

01 septembre à Auch

08 septembre à Balma

15 septembre à Albi

17 septembre à Béziers

20 septembre à Perpignan

21 septembre à Alès

22 septembre à Balma

27 septembre à Montpellier

28 septembre à Bagnols sur Cèze

29 septembre à Montpellier

06 octobre à Carcassonne

06 octobre à Montpellier

12 octobre à Bouillargues

13 octobre à Balma
 13 octobre à Montagnac
 13 octobre à Frontignan
 20 octobre à Balma
 26 octobre à Bagnols sur Cèze
 10 novembre à Perpignan
 17 novembre à Flavin
 17 novembre à Clermont Salagou
 19 novembre à Montpellier
 24 novembre à Lansargues
 27 novembre à Saint Affrique
 28 novembre à Millau
 12 décembre à Aramon
 12 février à Thuir
 16 février Onet le Château
 06 avril à Lunel
 Formateurs : Jean-Luc BOUE, Jean-Pierre MOUNIER, Jean-Philippe DUBEDOUT, Yvan BARAK, Grégoire TOURNE, Céline ALLEGRE, Hervé RIGAL, Rémy DEMANGEL, Christopher LANDEAU, Gérard ESCOBAR, Dylan GAZEU

AUTRES FORMATIONS

Conduire son action de formation

Dans le cadre de la formation Accompagnateur École d'Arbitrage, une formation ouverte uniquement aux référents de secteur de l'arbitrage a été mise en place. 8 stagiaires ont pu profiter de 2 modules de formation pour leur permettre d'animer les temps de formations, l'appropriation des différents des documents de formation.

HANDFIT

Nous avons accueilli sur notre Territoire, la formation fédérale HANDFIT avec 4 personnes de notre ligue qui ont participé INITIATION au BEACH HAND

Dans le cadre de la venue de l'Équipe de France Jeunes Féminines et Masculines de BEACH HAND à Balaruc les Bains en avril, une formation ouverte au CTF et les intervenants QPV a été organisé avec 5 participants

Service civique

Formation PSC1 uniquement proposée dans l'est à Montpellier sur les 6 temps de formations

32 inscrits, 25 participants

30 novembre

24 octobre

26 février

5 mars

23 avril

30 avril

·04 juin en cours

Comité d'appartenance	Nombre
Gard	2
Hérault	21
Pyrénées-Orientales	2

Taux d'assiduité

79% Présent en totalité

0% Absent excusé

21% Absent non excusé

A ceci et pour la première fois, la Ligue a dispensé les formations « Citoyenne et Civique ». Cette formation de 2 jours

se décomposait d'un temps théorique le premier jour et temps pratique le deuxième jour.

77 inscrits, 68 participants

Responsable de la formation et formateur : Sébastien DREVET, Chargé de Développement Ligue

Les sites et thématiques :

- Mixité et parité le 27 et 28 novembre 2018 à Montpellier
- Intervenant : Laurent PUIGSEGUR, Entraîneur Équipe de France Jeunes Féminines
- Sport santé le 04 et 05 décembre à Toulouse
- Intervenant : Philippe COLSON
- QPV le 25 et 26 février à Béziers
- Intervenants : Association HAND2RUE par Marie LLUENGO, Maisons de quartier de Béziers, Éric MEJEAN, Club de Béziers
- QPV le 29 et 30 avril à Albi
- Intervenant : Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse du Tarn, Comité 81 de Handball, association de quartiers
- Vivre ensemble le handicap le 3 et 4 mai à Saint Jory
- Intervenant : Clubs d'Argelès, Labège, Rignac Dourdou Vallon, Roques sur Garonne
- Sport santé le 16 et 17 mai à Montpellier
- Intervenants : Épidaure, Centre Ressources de l'Institut de Cancérologie de Montpellier

Comité d'appartenance	Nombre
Ariège	0
Aude	8
Aveyron	5
Gard	10
Haute-Garonne	16
Gers	0
Hérault	28
Lot	0
Lozère	0
Hautes-Pyrénées	0
Pyrénées-Orientales	5
Tarn	3
Tarn et Garonne	2

Taux d'assiduité

75% Présent en totalité

11% Présent partiellement

3% Absent excusé

11% Absent non excusé

PERSPECTIVES

ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

ENVIRONNEMENT DE MATCH ET
FAIR-PLAY CHEZ LES JEUNES

STATUTS ET RÉGLEMENTATION

DÉVELOPPEMENT

PROJET IMMOBILIER

BUDGET 2019

TARIFS 2019

ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Une nouvelle saison, 4 projets

Projet 1

Réduction du nombre de divisions en -15G

Cette saison, nous avons mis en place 5 divisions dans la catégorie -15G.

Compte tenu de l'évolution peu significative des écarts de scores, et afin de limiter les déplacements pour les divisions de plus bas niveau, la CTOC propose:

de modifier le nombre de divisions dans la catégorie -15G

d'ajuster le nombre d'équipes par division,

... d'où la répartition suivante en nombre d'équipes :

DIVISIONS	2018 - 2019	2019 - 2020
D1	8	8
D2	24	32
D3	32	48
D4	48	96
D5	72	
TOTAL	184	184

Projet 2

Modification des Championnats PNF et Territorial F

Une saison après le retour de la N3F au niveau régional et la nouvelle organisation de la PNF, la CTOC a souhaité proposer une réorganisation de la PNF et de la 1ère division territoriale interdépartementale.

Un premier sondage a été mené auprès des clubs des 2 niveaux de jeu concernés : 26 réponses reçues sur 60 clubs interrogés. Le résultat est très net car seulement 2 sont défavorables à la proposition faite.

Les objectifs recherchés :

Réduire les déplacements en 2ème phase en niveau bas de la PN

Permettre aux meilleures équipes du championnat Territorial Interdép. de jouer des matchs de niveau dès la 2ème phase

Augmenter le nombre de rencontres

Organiser des finalités à tous les niveaux de jeu

En 1ère phase, les 2 premiers de chacune des 4 poules PNF accèderaient en 2° phase en championnat PNF D1.

Les 16 équipes non accédantes en PNF D1 évolueraient en PNF D2 en 2ème phase

Les premiers et les 8 meilleurs 2° de chaque poule du championnat Territorial Interdépartemental F rejoindraient en 2° phase les 16 équipes en PNF D2.

La 2° phase du championnat Territorial Interdép. F se disputerait sur 1 niveau de jeu avec les équipes non accédantes en championnat Régional PNF D2.

NIVEAUX	Début 2018/2019	2ème phase 2018/2019	Début 2019/2020	2ème phase 2019/2020
N3	16 (2x8)		16 (2x8)	
N3 Play Off		8		8
N3 Play Down		8		8
Pré Nat	24 (4x6)		24 (4x6)	
PN Play Off (D1)		8		8
PN Play Down (D2)		16 (2x8)		16 + 20 36 (6x6)
1ère Division Territoriale	72 (12x6 max)	36 (6x6)	72 (12x6)	52
2ème Division Territoriale		36 (6x6)		

Projet 3

Changements des catégories pour les championnats Féminins

Le vote lors de l'AG de la FFHB du mois d'avril a conduit, à partir de la saison 2020/2021, à une modification du championnat National Jeunes Féminines, par le remplacement de la catégorie -18F au profit des -17F.

Cette orientation correspond aux exigences du PPF pour les joueuses en structure.

Au vu de cette orientation fédérale, nous souhaitons proposer la modification de nos catégories de jeu dans la filière féminine.

Par anticipation, nous avons envoyé un sondage aux 199 clubs de la Ligue pour connaître leurs choix, quant aux catégories à mettre en place.

Nous avons reçu 110 réponses...

Sur les 110 réponses reçues 62 voulaient une catégorie au dessus des -17 ans (56%).

La répartition était équivalente entre les -19 et les -20, et plus faible pour les -18.

La Commission propose donc, à compter de la saison 2020/2021 :

- La création d'un championnat -17F ouvert et généralisé, en lieu et place du championnat -17F actuel
- La suppression du championnat -18F
- La création de la catégorie -20F, non obligatoire pour les clubs, mais ouvert à 4 années d'âge.

Pour la saison 2020/2021, pourraient y participer les filles nées en 2001, 2002, 2003 et 2004

A noter que si la catégorie -20F n'existe pas dans un club, les joueuses pourront évoluer en +16F (2001-2002-2003) ou en -17F (2004).

Projet 4

Modalités de qualifications au Championnat de France Jeunes

Outre l'abaissement de l'âge, l'AG de la FFHB du mois d'avril a validé qu'à partir de la saison 2020/2021, le nombre d'équipes à ce niveau de jeu sera réduit de 113 à 72 équipes en Féminines et de 96 à 72 en Masculins.

La Ligue Occitanie, qui a toujours fait part de son désaccord auprès des instances fédérales a émis une proposition à 96 équipes en Féminines, qui n'a pas été retenue par la FFHB.

Cette importante réduction du nombre d'équipes aura inévitablement des conséquences dès 2020/2021 sur le nombre de représentants de la Ligue Occitanie.

A l'issue de la saison 2019/2020, seront maintenues au niveau Championnat de France, les équipes qui joueront la 2ème phase en Championnat de France et le 1er de chaque poule du Challenge de France.

En appliquant cette règle cette fin de saison, nous aurions en filles 5 équipes maintenues sur 11 participantes et 5 sur 7 en garçons.

Et ce avec 1 seul accédant par saison au lieu de 2, d'où, en simulation, 6 clubs potentiellement représentés en Championnat National Jeunes, tant en Masculins qu'en Féminines.

En fonction du nombre de clubs relégués, sont proposées les modalités de qualification fin 2019/2020 pour le Championnat de France en Masculins (barrages moins de 17 ans) :

Nombre de tournois	Nombre de relégués	Issus des -15 N-1	Issus des -15 N	Issus des -17	Issus des -18	Relégués dans les tournois	Pré-barrages entre relégués
2	0	2	2	2	2	0	
2	1	2	2	2	1	1	
2	2	2	1	2	1	2	
2	3	2	1	2	1	2	R2/R3
2	4	2	1	2	1	2	R1/R4 R2/R3
2	5	2	1	2	1	2	Tournoi R2/R3/R4/R5
2	6	2	1	2	1	2	R1/R6 Tournoi R2/R3/R4/R5

A l'issue de ces tournois, les vainqueurs de chaque tournoi se rencontrent sur un match sec sur terrain neutre, pour désigner l'accédant.

Compte tenu de la modification des années d'âge et en fonction du nombre de relégués, les modalités de qualification 2019/2020 pour le Championnat de France seront en Féminines (barrages moins de 16 ans):

Nombre de tournois	Nombre de relégués	Issus des -15 N-1	Issus des -15 N	Issus des -17	Relégués dans les tournois	Pré-barrages entre relégués
1	0	2	1	1	0	
2	1	3	2	2	1	
2	2	2	2	2	2	
2	3	2	2	2	2	R2/R3
2	4	2	2	2	2	R1/R4 R2/R3
2	5	2	2	2	2	Tournoi R2/R3/R4/R5
2	6	2	2	2	2	R1/R6 Tournoi R2/R3/R4/R5

A l'issue de ces tournois, les vainqueurs de chaque tournoi se rencontrent sur un match sec sur terrain neutre, pour désigner l'accédant. Dans la formule à 1 tournoi, match sec sur terrain neutre, entre le 1er et le 2ème du tournoi.

ENVIRONNEMENT DE MATCH ET FAIR PLAY CHEZ LES JEUNES

Pourquoi ?

Ce projet consiste à garantir à nos Juges Arbitres Jeunes (JAJ), qui officient chaque week-end sur les compétitions d'équipes jeunes, dans nos clubs, la protection et l'accompagnement qu'ils méritent, via la présence d'un accompagnateur de JAJ. Cette protection et cet accompagnement, que l'on souhaite, par ce projet, systématique, doit permettre à nos licenciés mineurs de pouvoir se former à l'arbitrage sereinement, sur tous les niveaux de jeu, et non dans un environnement délétère. Car il ne faut pas oublier que c'est un jeu !

Ce projet, qui est en totale adéquation avec la structuration d'une école d'arbitrage, se veut au plus proche des clubs, que ce soit par la formation ou l'accompagnement des personnes ressources.

Partenariat Clubs, Comités et CTA Occitanie

Pour qui ?

Beaucoup d'abandons de nos JAJ dus à des comportements inadmissibles constatés sur et aux bords de nos terrains.

Mise en difficultés de nos JAJ face à des situations difficiles et parfois conflictuelles avec des personnes majeures.

Un nombre grandissant de rapports de discipline signalé par la commission de discipline pour les matchs de jeunes .

Besoin de fidéliser nos JAJ et garantir que demain nous aurons toujours des arbitres pour arbitrer nos rencontres.

Reconnaissance aussi des accompagnateurs de JAJ et une valorisation de leur travail.

Pour être accompagnateur, il faut seulement être :

Majeur et Licencié(e)

Quelles sont les personnes cibles :

Dirigeants du club recevant (Coachs, entraîneurs, bénévoles licenciés, membres CA, BD, etc.), joueurs, joueuses, parents.

Ayant une approche Handballistique simple ; sans pour autant avoir une grande compétence en arbitrage,

Ayant un comportement exemplaire et motivé par la mission de protection.

Les catégories concernées par cet accompagnement de JAJ

sont toutes les catégories de jeunes régionales, territoriales, départementales.

Le rôle ?

Il fidélise le JAJ en le motivant et le conseillant. (ex : accompagne et aide le JAJ dans l'exercice de sa fonction)

Il assiste le JAJ au niveau des exigences réglementaires et administratives de la compétition (ex : aide à la vérification et à la rédaction de la feuille de match, collabore avec les officiels de table de marque, etc.)

Il soutient le JAJ en maintenant un climat favorable au déroulement de la compétition et en étant garant des valeurs du handball. (ex : gère les bancs de remplacement, joue un rôle de médiateur et tuteur, collabore avec le responsable de salle et d'espace de compétition, protège les JAJ si nécessaire, etc.)

Il se place à la table de marque et identifié via un brassard bleu.

La formation ?

Elle est gratuite pour les licenciés et les clubs

Elle est réalisée au plus proche des clubs, par l'ITFE

Elle est courte : 8H

Elle est qualifiante pour les accompagnateurs, reconnaisante pour les clubs car en lien avec la CMCD

C'est une plus value pour tous.

La mise en œuvre ?

Pour le début des championnats sur « toutes catégories jeunes » 2019/2020

Engagement moral des clubs pour la mise en place de ses accompagnateurs

Pas de sanction prévue, car mise en œuvre basée sur la confiance et du bon sens.

Suivi réalisé par la CTA, afin d'épauler les clubs, les bénévoles sur cette mise en œuvre, en lien avec les Comités.

AIDONS NOS LICENCIÉS, ACCOMPAGNONS NOS JAJ

PROTOCOLE FAIR-PLAY

Ce protocole s'applique à toutes les compétitions régionales de toutes les catégories se déroulant sur le territoire de la Ligue Occitanie de handball.

Ce protocole s'applique aussi pour les rencontres organisées à titre amical.

RESPECT DES HORAIRES

Le protocole ne doit pas débiter à l'heure du coup d'envoi mais 5 minutes avant l'heure prévue du coup d'envoi.

La réunion technique doit se faire après le tirage au sort.

Réunion technique

DÉROULEMENT

Les arbitres, les officiels de table (chronométrateur, secrétaire et responsable de salle) et de chaque équipe se rejoignent au milieu du terrain sur demande des arbitres. La réunion est menée par l'Accompagnateur des Juges Arbitres Jeunes.

CONTENU

Chacun se présente, on rappelle alors le rôle de chaque partie. On insistera sur le besoin fondamental de tolérance et de respect de chacun des acteurs du match.

Lors de cette réunion on présentera également la ou les personnes qui liront le Texte du fair-play lors du protocole d'ouverture de match.

Nous préconisons que ce soit l'Accompagnateur des Juges Arbitres Jeunes qui lise le texte ou à défaut le responsable de salle prendra en charge la lecture du texte.

Il est indispensable que le responsable de salle assume un rôle de médiateur afin de permettre une rencontre la plus calme et respectueuse possible.

Protocole d'ouverture de match

DÉROULEMENT

Les 2 équipes se trouvent sur la ligne de touche, du côté des bancs de touche. Les joueurs des 2 équipes et les arbitres forment une ligne. Sur invitation des arbitres (coup de sifflet), les 2 équipes et le(s) arbitre(s) se rendent au milieu du terrain pour faire face au public.

Les deux représentants du public, à défaut le responsable de salle les rejoignent.

La lecture du texte du fair play peut alors commencer sur un coup de sifflet des arbitres.

Si possible elle sera faite au micro.

Ensuite, l'équipe visiteuse passe devant les arbitres, serre la main des arbitres, puis passe devant l'équipe recevante, serre la main des joueuses/joueurs. L'équipe recevante passe ensuite devant le(s) arbitre(s) pour leur serrer la main.

Protocole de fin de match

DÉROULEMENT

Si l'esprit du match le permet :

Le ou les arbitres se positionnent au centre du terrain,

Les deux équipes s'alignent au centre du terrain face au public,

Les joueurs se croisent et se tapent dans les mains. Ils serrent la main du ou des arbitres.

Texte du Fair-Play (lu par l'Accompagnateur JA)

Managers, dirigeants, supporters ou simples spectateurs

Vous le savez, sans arbitres pas de match.

Alors nous vous prions de respecter leurs décisions de respecter les officiels et les joueurs, de faire preuve de fair-play et de savoir vivre ensemble.

Bonne rencontre sportive à tous.

STATUTS ET RÉGLEMENTATION

PROJET CMCD 2019-2020

Tous les clubs de la Ligue auront une CMCD identique, les clubs de l'Ouest de la Ligue devront présenter également une école d'arbitrage.

Tous les clubs d'Occitanie devront présenter un arbitre pour

chaque équipe évoluant en championnat régional (N3F PNM PNF EXM 1ère DIVISION TERRITORIALE).

Les clubs ayant des équipes évoluant en - 18 France ou 1ère division - 18 et - de 17 Occitanie, devront présenter des JAJ T1 ou T2 parmi le nombre de JAJ requis.

CMCD 2018/2019 vers 2019/2020			
DOMAINE SPORTIF*			
Pré national M et N3F		Prénat F, Excellence M et 1 ^{ère} Div Territoriale	
2 équipes de -11 ans ou -13 ans ou -15 ans ou -18 ans du même sexe que l'équipe de référence		1 équipe de -11 ans ou -13 ans ou -15 ans ou -18 ans du même sexe que l'équipe de référence	
INCHANGE		INCHANGE	
DOMAINE TECHNICIENS			
PNM, N3F accédant à N3M, N2F	PNM et N3F non accédant.	PNF, ERM,	1 ^{ère} Division Territoriale
. 1 entraîneur interrégional . 1 Animateur HB	. 1 entraîneur régional . 1 Animateur HB	. 2 Animateurs HB	. 1 Animateur HB
ou équivalence modules ou certificats du TFP éducateur de Handball			
INCHANGE	INCHANGE	INCHANGE	INCHANGE
DOMAINE JUGES-ARBITRES (JA)			
			1 ^{ère} Division Territoriale
			1 JA (11 arbitrages officiels)
PNM et N3F	Excellence M et PNF		1 ^{ère} Division Territoriale
2 JA (11 arbitrages officiels)	2 JA (11 arbitrages officiels)		1 JA (11 arbitrages officiels)
1 JA (11 arbitrages officiels)	1 JA (11 arbitrages officiels)		1 JA (11 arbitrages officiels)
DOMAINE ÉCOLES D'ARBITRAGE			
National, Régional ADULTE		1 ^{ère} Division Territoriale ADULTE	
1 école d'arbitrage composée de : . 1 Animateur EA (validé) . 2 Accompagnateurs club JAJ (validés + 7 interventions officielles sur FDME)		. 1 Accompagnateur club (validé + 7 interventions officielles sur FDME)	
→ L'école d'arbitrage est facultative mais FORTEMENT RECOMMANDÉE pour la saison 2018-2019.			
National, Régional ADULTE		1 ^{ère} Division Territoriale ADULTE	
1 école d'arbitrage composée de : . 1 Animateur EA (validé) . 2 Accompagnateur Ecole d'Arbitrage (validés + 7 interventions officielles sur FDME)		. 1 Accompagnateur Ecole d'Arbitrage (validé + 7 interventions officielles sur FDME)	
DOMAINE JUGES-ARBITRES-JEUNES (JAJ)			
Pour le(s) équipe(s) ADULTE(S) engagées en N3F, Pré national M et F, Excellence M, et 1 ^{ère} Division Territoriale les obligations sont les suivantes :			
De 1 à 5 équipes jeunes U11 à U18 engagées = 2 JAJ à 5 arbitrages officiels chacun			
De 6 à 9 équipes jeunes U11 à U18 engagées = 3 JAJ à 5 arbitrages officiels chacun			
+ de 10 équipes jeunes U11 à U18 engagées = 4 JAJ à 5 arbitrages officiels chacun			
INCHANGE			
Pour le(s) équipe(s) JEUNES(S) engagée(s) en U18 National et U17 - U18 Régional 1ère division, les impératifs suivants sont demandés :			
De 1 à 2 équipes = 1 JAJ en formation régionale (5 arbitrages officiels)			
+ de 3 équipes = 2 JAJ en formation régionale (5 arbitrages officiels)			
Pour le(s) équipe(s) JEUNES(S) engagée(s) en U18 National et U17 - U18 Régional 1ère division, les impératifs suivants sont demandés :			
De 1 à 2 équipes = 1 JAJ T1 ou T2 (5 arbitrages officiels)			
+ de 3 équipes = 2 JAJ T1 ou T2 (5 arbitrages officiels)			
Équipes réserves (et suivantes) des clubs nationaux et régionaux, évoluant en championnats régionaux et 1ère division territoriale			
SPORTIF		TECHNICIENS	
1 équipe jeune		1 Animateur HB	
INCHANGE		INCHANGE	
ARBITRAGE		JAJ	
1 JA (11 arbitrages officiels)		1 JAJ (5 arbitrages officiels)	

DÉVELOPPEMENT

Dispositif au Service civique

Pour répondre au plus grand nombre de clubs :
 limiter à 2 volontaires par club, possibilité de trois en fonction du projet.

Pour animer un réseau de qualité

Possibilité de ne pas renouveler (pour un an) les clubs n'ayant pas produit les obligations en 2018/2019 : formations, projet d'avenir, etc.

Mettre en place les outils de mobilisation, de mise en place, de suivi

Accompagner les clubs éligibles dans leur projet

Mettre en place le suivi : contrat – formation – mission

Hand'ensemble

La création d'un groupe de travail est nécessaire au vu de sollicitations des institutions voulant intégrer le handball dans leur projet.

Accueil de la formation civique et citoyenne en utilisant ces rencontres en support pédagogique.

Une structure IME ADAGE sur Montpellier a contacté la ligue pour les accompagner dans la création d'une section sportive sport adapté. Le projet semble intéressant au vu de la formation et plus particulièrement du module handensemble et handicap comme public de pratique. Un temps d'échanges semble nécessaire avant toute projection

Dispositif Quartiers Politiques de la Ville et Zones de Revitalisation Rurales

Projet sur la saison prochaine avec une continuité des actions menées sur la saison précédente avec une piste à travailler :
 Formation des animateurs sur les offres de pratiques ou Titre

à Finalité Professionnelle :

· Identification des personnes susceptibles

· RDV avec la DRJCS pour le plan sésame

Clubs concernés : Générations Futures, Albi, Bédarieux, USAM, Lunel, Castres, Ouest Tarn, Carcassonne, MHB, Beaucaire, Balma, MUC, Bagnols sur Cèze.

Sport Santé

Continuité du projet avec ces pistes à travailler

Identification des clubs rentrant dans la démarche et les accompagner

Confortation du partenariat avec Epidaure avec des journées au sein des clubs balisées Hand Vivez Bougez

Réactualisation du livret Hand Vivez Bougez avec gain de Ballons Energies et valorisation des clubs

Création d'une commission spécifique à cette thématique au sein de la cellule développement.

Accompagnement de clubs

Suite aux réunions d'informations de mars 2018 et afin de continuer cet accompagnement, la ligue a sollicité les DLA départementaux pour accompagner 6 clubs qui se sont positionnés, Perpignan, TFH, Prades le lez, Lunel, Castres, Ouest Tarn. Chaque club devait prendre contact avec le référent départemental pour faire un état des lieux, diagnostic.

Accompagnement des clubs non employeurs avec un temps d'information auprès des référents clubs identifiés via le DLA Régional sur les thématiques :

Le dossier est cours d'étude auprès du DLA

Inscrire les missions dans un projet territorial



PROJET IMMOBILIER

Demain comment la Ligue devient propriétaire d'un nouvel espace d'avenir pour les 20 prochaines années ? S'installer ailleurs c'est aussi envoyer un nouveau signal, une nouvelle approche de travail.

Considérant la valeur du bien actuel et de l'affectation du résultat de l'exercice comptable 2017, un projet immobilier pour le siège social est présenté à l'assemblée générale des clubs.

État des lieux

Aujourd'hui 153 mètres carrés, peu d'espaces individualisés, manque de lieux de collaboration rapide, absence de lieux dédiés aux réunions, difficultés d'accueil de personnels supplémentaires, aménagements numériques compliqués.

Besoins

Des bureaux permettant d'accueillir une douzaine de professionnels

Du parking pour l'accueil en soirée de réunions de dirigeants
Des espaces de réunions simples pouvant accueillir une quinzaine de personnes

Espace de formation modulable (prise en compte du pilotage d'un titre à finalité professionnelle)

Prise en compte d'une connectique d'aujourd'hui

Un espace de convivialité – restauration

Démarches

Situation du marché immobilier toulousain et aux alentours
Après avoir contacté une douzaine d'agences immobilières, il faut noter que le marché de l'immobilier tertiaire est plus orienté vers la location. Les biens à la vente sont peu nombreux et plus orientés pour des investisseurs. Trouver un bien autonome et exploitable dans les meilleurs délais nécessiterait un investissement financier conséquent.

Évaluation du siège actuel

D'un autre côté, les visites des locaux actuels font apparaître une fourchette d'évaluation assez large au regard du caractère atypique du bien allant de 200 000 € à un peu plus de 300 000 €.

Sollicitation des banques

La Caisse d'Épargne et La Poste, organismes bancaires actuels de la ligue ont été sollicités afin de connaître les capacités d'emprunt de la Ligue et plusieurs devis d'emprunts bancaires ont pu être établis confirmant une capacité d'emprunt pouvant aller jusqu'à 400 000 €.

Sollicitation de la FFHB

La FFHB a été consultée dans le cadre d'un soutien au titre du Fonds d'Investissement Fédéral d'un montant de 80 000 € sous la forme d'un prêt à taux 0 % sur une durée de 8 ans et a émis un avis favorable.

Avis du conseil d'administration en date du 1er décembre 2018 et du 6 avril 2019 :

Considérant l'ensemble de ces éléments de contexte, le cadre financier du projet immobilier du nouveau siège

social a été validé par deux décisions successives du conseil d'administration sous réserve de la délibération de l'assemblée générale :

Sur le siège actuel :

- · Fixation du prix de vente minimum net vendeur à 250 000 €
- · fixation d'une location à 95 €/mètre carré

Sur le siège futur :

- la valeur globale du projet d'achat à hauteur de 800 000 €, intégrant les frais de notaire, d'agence et des travaux,
- un montant maximum d'emprunt de l'ordre de 400 000 €

Conformément à l'article des statuts 9.4.2 : « l'assemblée générale est seule compétente pour se prononcer sur les acquisitions, les échanges et les aliénations de biens immobiliers, sur la constitution d'hypothèques et sur les baux de plus de neuf ans. Elle décide seule des emprunts. »

L'assemblée générale des clubs réunie le 1er juin 2019 autorise le président d'engager l'ensemble des procédures et des actes permettant :

L'achat d'un bien immobilier permettant de répondre aux besoins identifiés dans la limite d'une valeur globale de 800 000 € intégrant la vente du siège actuel ou d'une valeur globale de 580 000 € en l'absence d'acquéreur du siège actuel

La vente du bien actuel situé au 19 chemin des maraîchers Résidence Le Clos Immeuble 5 - 31 400 Toulouse au prix plancher de 250 000 €

De réaliser un emprunt auprès d'organismes bancaires dans la limite maximale fixée de 400 000 €, d'un taux inférieur à 2% et d'une durée maximale de 20 ans

Projet identifié à la date de l'assemblée générale

OPUS VERDE – Auzeville - 314 mètres carrés

Achat	450 000 €
Frais d'agence	22 500 €
Notaire	6 800 €
Cloisonnement	55 000 €
Mobilier et numérique	15 700 €
Coût global	550 000 €

Vente du bien	255 000 €
Apport résultat 2017	100 000 €
FIF FFHB	80 000 €
Apport global	435 000 €

Besoin de financement par emprunt avec la vente 115 000 €
Besoin de financement par emprunt sans vente 370 000 €

BUDGET 2019

Avec 2.461.000 € de produits et de charges, le budget, à l'équilibre, est en progression de +5,5%.

PRINCIPAUX ELEMENTS BUDGETAIRES

LICENCES

- 32.630 licences compétitives (+141 sur 2018)
- Harmonisation de la grille tarifaire des licences par tranche d'âge sur la grille fédérale
- Limitation de la hausse de la part Ligue à +0,53€ moyens par licence.
- Répercussion de la hausse de la part fédérale pour +1,16€ moyens par licence.

ENGAGEMENTS

Majoration des engagements de +5€

MUTATIONS

Augmentation du tarif des mutations +16 de +20€

RELATIONS LIGUE / COMITES

La contractualisation d'engagements Ligue / Comités conduit à organiser les financements entre pacte de développement, plan emploi régional, fonds de développement d'activités.

L'incidence globale sur le budget de la Ligue est neutre par rapport aux réalisations 2018.

FONCTIONNEMENT ET ANIMATION REGIONALE

Hausse globale des charges de personnel de +84.000€, liée :
· à la structuration de postes liés à la performance et au

développement, se substituant pour partie à des contrats aidés

- aux évolutions salariales conventionnelles
- à la suppression d'une compensation fédérale liée à la performance
- aux charges de personnel externe, dans le cadre de la préparation de nouveaux projets, notamment en matière de formation

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Les finales Occitanie sont maintenues en 2019 pour l'ensemble des catégories de jeu et des divisions.

DEVELOPPEMENT - Autres actions

Maintien du budget des actions (hormis l'action Euro et l'aide aux déplacements moins de 15, exceptionnels en 2018): accompagnement des nouveaux clubs, QPV, féminisation, Hand Ensemble, Sport Santé, Caravane du Hand.

SIEGE DE LA LIGUE

- Vente du siège actuel : 255.000€, dégageant une plus-value de 77.000€.
- Acquisition d'un nouveau siège pour un budget global, frais d'acquisition et d'installation inclus, de 552 000€.
- Amortissement du siège sur 2020 et au-delà sans surplus par rapport à la dotation actuelle

Jean-Pierre CLOT
Chargé de la prospective

BUDGET 2019

LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

REEL 2018/BUDGET 2019

(K€)	REEL 2018	BUDGET 2019	(K€)	REEL 2018	BUDGET 2019
PRODUITS			CHARGES		
PRODUITS STATUTAIRES	1 688	1 758	CHARGES STATUTAIRES	767	821
Licences	1 382	1 433	Licences	648	694
Affiliations	49	49	Affiliations	34	34
Mutations	116	139	Mutations	81	89
Engagements	87	88	Engagements et divers	4	4
Amendes et droits de report	55	50			
SUBVENTIONS	419	418	ANIMATION REGIONALE	77	80
FFHB	209	209	BD-CD-CA-AG	34	34
Conseil Régional	95	95	ETR	11	12
DRDJS	104	104	Commissions	33	34
Autres	11	10			
PARTICIPATION TERRITORIALE	5	5	SUBVENTIONS TERRITORIALES	247	267
			Pacte de Développement	93	93
FORMATIONS	112	108	Plan emploi Régional	154	159
Encadrement sportif	51	42	Fonds de développ d'activités		15
Arbitrage (formation, stages)	34	35	FORMATIONS	125	110
Autres	27	32	Encadrement sportif	44	35
			Arbitrage (stage, suivis)	60	54
PERFORMANCE	45	45	Autres	21	21
Pôles	31	32	PERFORMANCE	147	143
Stages sélections	14	14	Pôles	74	79
			Selections / Inter-pôles / IL / IC	73	64
DEVELOPPEMENT	1	1	DEVELOPPEMENT	50	42
Manifestations exceptionnelles	0	0	Manifestations exceptionnelles	18	17
Autres actions	1	1	Autres actions	32	26
SPONSORING MECENAT et DONS	40	40	FONCTIONNEMENT	879	951
			Loyers et charges	11	12
AUTRES PRODUITS	13	77	Charges de personnel	714	798
Reprises nettes provisions	12		Autres charges de fonctionnement	124	108
Produits financiers (net)	0	0	Dotations aux amortissements	29	33
Produits divers			AUTRES CHARGES	39	39
Produit net de cession siège social		77	Dotations nettes provisions		
			Dotation plan emploi	9	6
			Charges exc. et sur ex. antér. (net)	29	
			Charges diverses	2	
			Frais sur acquisition siège		32
	2 324	2 453		2 330	2 453
			RESULTAT	-7	0

TARIFS 2019

TARIFS 2019-2020

1 - TARIFS ADMINISTRATIFS

1.1. AFFILIATION - REAFFILIATION - ABONNEMENTS - AIDE

	FFHB 2018-2019	FFHB 2019-2020	Occitanie 2018-2019	Occitanie 2019-2020
AFFILIATION				
Affiliation nouveaux clubs gratuits	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
REAFFILIATION				
Réaffiliation clubs nationaux	65 €	65 €	136 €	136 €
Réaffiliation clubs régionaux	65 €	65 €	86 €	86 €
Réaffiliation clubs départementaux	65 €	65 €	36 €	36 €
Réaffiliation Sport entreprise	65 €	65 €	26 €	26 €
ABONNEMENTS				
Abonnement Hand Mag (1 exemplaire par club affilié)			65 €	65 €
Abonnement Approches du Handball (1 exemplaire par club affilié)			45 €	46 €
NOUVEAU CLUB : AIDE FEDERALE				
Aide à la création nouveau club 1ère saison (versée par la FFHB au territoire d'appartenance sur demande) Si le club ne se réaffilie pas la 2è saison, remboursement de l'aide par le territoire Cette aide sera octroyée si le club peut se prévaloir de 7 licences dont au moins 3 licenciés majeurs (hors licences évènementielles)				1 300 €
NOUVEAU CLUB : AIDE LIGUE OCCITANIE				
Bon d'achat (partenaires ligue) - dès lors de la participation effective d'une équipe dans une compétition officielle (championnat ou challenge) :				500 €
Prise en charge par la ligue des abonnements "Approches du hand & HandMag :				111 €
Aide informatique (sur présentation de facture) :				maxi 250 €
PARTICIPATION ASSEMBLEE GENERALE				
CLUBS CORPORATIF/DEPARTEMENTAUX/REGIONAUX/NATIONAUX (HORS NOUVEAUX CLUBS)				15 €

RECAPITULATIF DES TARIFS D'ADHESION (AFFILIATION / ABONNEMENTS / PARTICIPATION AG 2019-2020)

	Occitanie 2018-2019	Occitanie 2019-2020
Nouveaux clubs civils et corporatifs (prise en charge par la ligue des abonnements "Approches du hand & HandMag : 111,00 €)	0 €	0 €
Sport entreprise	216 €	217 €
Clubs Nationaux	326 €	327 €
Clubs Régionaux	276 €	277 €
Clubs Départementaux	226 €	227 €

1.2. LICENCES

LICENCE PRATIQUANT										
	Maison du Handball	part fédérale	assurance RC	assurance IA	total FFHB	part Ligue 18-19	part Ligue 19-20	Occitanie 2018-2019	Occitanie 2019-2020	
compétitive	+ 18 ans	6,00 €	23,75 €	1,17 €	2,08 €	33,00 €	35,00 €	66,40 €	67,00 €	
	17 - 18 ans						29,75 €	61,15 €		
	15 - 16 ans						26,20 €	46,00 €		
	13 - 14 ans	6,00 €	13,75 €	0,45 €	0,80 €	21,00 €	23,70 €	43,50 €	45,10 €	
	12 ans						19,35 €	39,15 €		
	11 ans						19,85 €	34,80 €		
	9 - 10 ans	6,00 €	9,60 €	0,17 €	0,23 €	16,00 €	18,40 €	33,35 €	33,80 €	
	Ecole de Hand						14,60 €	29,55 €		
	Baby Hand	6,00 €	9,60 €	0,17 €	0,23 €	16,00 €	14,60 €	29,55 €	30,70 €	
	Blanche + 18 ans	6,00 €	23,75 €	1,17 €	2,08 €	33,00 €	35,00 €	66,40 €	67,00 €	
Blanche 17/18 ans						29,75 €	61,15 €			
LICENCE Corporative	6,00 €	17,75 €	1,17 €	2,08 €	27,00 €	32,42 €	32,80 €	57,82 €	59,80 €	
non compétitive	LICENCE Loisirs	6,00 €	17,00 €	1,14 €	1,86 €	26,00 €	32,45 €	33,20 €	57,60 €	58,45 €
	Handfit	6,00 €	17,00 €	1,14 €	1,86 €	26,00 €	10,15 €	10,50 €	35,30 €	36,50 €
	Handensemble	6,00 €	5,90 €	0,40 €	0,70 €	13,00 €	10,00 €	10,10 €	21,65 €	23,10 €
LICENCE DIRIGEANT										
	Maison du Handball	part fédérale	assurance RC	assurance IA	total FFHB	part Ligue 18-19	part Ligue 19-20	Occitanie 2018-2019	Occitanie 2019-2020	
dirigeants + 18 ans / jeune dirig. / blanche dirig.	6,00 €	10,80 €	0,42 €	0,78 €	18,00 €	11,00 €	11,10 €	28,25 €	29,10 €	

PRATIQUE EVENEMENTIELLE

Maison du Handball	part fédérale	assurance RC	assurance IA	total FFHB	part Ligue 17-18	part Ligue 17-18	Occitanie	Occitanie
							2018-2019	2019-2020
0,00 €	0,00 €	0,05 € à la charge de la FFHB	0,10 € à la charge de la FFHB	0,15 €			0,00 €	0,00 €

Le licencié qui souhaite améliorer sa couverture peut souscrire séparément et individuellement une des options complémentaires proposées par MMA, comprenant notamment la garantie du versement d'une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail, garantie non comprise dans la formule de base, suivant plusieurs formules (coût annuel) :

- ⇒ Option 1 59 €
- ⇒ Option 2 99 €
- ⇒ Option 3 159 €
- ⇒ Option centre de formation (accessible uniquement aux joueurs des centres de formation agréés) : 150 € (option 1), 240 € (option 2)

FONDS EMPLOI REGIONAL	5,50 €
-----------------------	--------

1.3. IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS

Livret Arbitrage	15,00 €
Mémento arbitrage pour les Jeunes Arbitres	6,00 €
Cartons verts "Temps mort équipe"	8,00 €

1.4. DROITS

		Occitanie	Occitanie
		2018-2019	2019-2020
Droits de mutation	Performance	1 200,00 €	1 220,00 €
	+ 16 ans	150,00 €	160,00 €
	13/16 ans	85,00 €	85,00 €
	gratuité dirigeant, jeune dirigeant et jeunes né(e) en 2007 et après		

Droits de transfert international pour la FFHB Entrée en France joueur étranger (articles 45 et 59 R.G.)	
LNH / LFH / D2M	1 200,00 €
Niveau national	600,00 €
Niveau Territorial	370,00 €

JOUEUR AMATEUR (=qui était sans contrat et qui reste sans contrat)	JOUEUR PROFESSIONNEL (+ qui était sous contrat et/ou qui devient sous contrat)
EHF : 130,00 €	EHF : 1300,00 €
fédération quittée : 130,00 €	fédération quittée : 1300,00 €
IHF : 150 CHF	IHF : 1500,00 CHF
fédération quittée : 150 CHF	fédération quittée : 1500,00 CHF

le droit d'entrée ne concerne pas :

le transfert international d'un joueur étranger d'un moins de 18 ans dans les conditions suivantes : déménagement de la famille ; études en France ;

le transfert international d'un joueur ressortissant communautaire dans le cadre d'un programme d'échanges étudiants (ERASMUS, SOCRATES).

		Occitanie	Occitanie
		2018-2019	2019-2020
Droits d'engagement	+ 16 masculin - Prénationale	205,00 €	210,00 €
	+ 16 masculin - Excellence Régionale	205,00 €	210,00 €
	+ 16 ans féminin - Nationale 3	355,00 €	360,00 €
	+ 16 féminin - Excellence	205,00 €	210,00 €
	Territorial accédant + 16 féminin - Excellence		100,00 €
	- 18 ans masculin & féminin	120,00 €	125,00 €
	- 15 ans masculin et féminin	85,00 €	90,00 €
	+ 16 masculin & féminin - challenge Autan / challenge corporatif	130,00 €	135,00 €

		Occitanie	Occitanie	
		2018-2019	2019-2020	
Droits de formation	droits de formation joueur (article 64.1 RG) - Valeur du point remplacé par		17,00 €	
	FONDS DE VALORISATION DU PREMIER CLUB			
	Aides versées aux clubs concernés en cas d'atteinte d'un ou plusieurs marqueurs (article 64.1.3 des RG)			
	Marqueur 1 - 1ère inscription liste Pôle Espoir			150,00 €
	Marqueur 2 - 1ère compétition internationale de référence			400,00 €
	Marqueur 3 - 1ère homologation convtion de formation			400,00 €
	Marqueur 4 - 1er contrat pro en France			1 000,00 €
	Marqueur 5 - 1ère compétition EdF Senior A			1 500,00 €
	indemnités de formation joueur (article 64.2 RG et textes relatifs aux centres de formation par saison et sous convention de formation entamée) - Part fixe forfaitaire (hors part variable selon critères)	jusqu'en 2012-2013		7 622,00 €
		à partir de 2013-2014		12 000,00 €
		à partir de 2018-2019		15 000,00 €
indemnités de formation jeune arbitre (article 64.3 RG) par année de formation entamée			100,00 €	

Droits de consignation	(article 150 RG et 6.1 et 8 du règlement d'examen des réclamations et litiges)	département:	régional	national
	Première instance	400,00€	200,00 €	400,00 €
	Appel au Jury d'Appel ou à la commission d'appel CNCG	400,00€	400,00 €	750,00 €
	Demande de sursis à exécution provisoire d'une décision de première instance	150,00€	300,00 €	600,00 €

Droits d'inscription			bénévole	bénévole
Droits d'inscription	Animateur	(frais pédagogique et administratif)	180,00€	180,00€
	Entraîneur régional	(frais pédagogique et administratif)	230,00€	230,00€
	Animateur-Ecole-Arbitrage	(frais pédagogique et administratif)	80,00€	80,00€
	Intervenir en Milieu Scolaire	(frais pédagogique et administratif)	60,00€	60,00€
l'ensemble des tarifs des formations 2019-2020 sera communiqué via le Guide des Formations				

Pour information	cout horaire formation par bénévole (maxi) :	En cours
	prise en charge OPCO pour les salariés :	En cours

2 - FRAIS ARBITRAGE

2.1. INDEMNITES ARBITRAGE

		Occitanie	Occitanie
		2018-2019	2019-2020
FRAIS DE SEJOUR	+ 16 ANS FEMININ NATIONALE 3	70,00 €	70,00 €
	+ 16 ANS MASCULIN PRENATIONAL	70,00 €	70,00 €
	+16 ANS FEMININ PRENATIONAL	70,00 €	50,00 €
	+ 16 ANS MASCULIN REGIONAL EXCELLENCE	50,00 €	50,00 €
	+ 16 ANS MASCULIN ET FEMININ TERRITORIAL	35,00 €	40,00 €
	- 18 ANS MASCULIN ET FEMININ REGIONAL EXCELLENCE / HONNEUR	32,00 €	32,00 €
	- 18 ANS MASCULIN ET FEMININ TERRITORIAL	30,00 €	30,00 €
	- 17 ANS MASCULIN ET FEMININ OCCITANIE	32,00 €	32,00 €
	- 15 ANS MASCULIN ET FEMININ RENCONTRE FINALITE	25,00 €	25,00 €
	- 13 ANS MASCULIN ET FEMININ RENCONTRE FINALITE	20,00 €	20,00 €
	- 11 ANS MASCULIN ET FEMININ RENCONTRE FINALITE	15,00 €	15,00 €
	+ 16 ANS MASCULIN ET FEMININ CHALLENGE AUTAN	25,00 €	35,00 €
	TOURNOI 4-5 RENCONTRES	80,00 €	80,00 €
	TOURNOI 2-3 RENCONTRES	60,00 €	60,00 €

FRAIS DE SEJOUR PAR ACCOMPAGNATEUR TERRITORIAL T1/T2	par rencontre	50,00 €	50,00 €
FRAIS DE SEJOUR PAR ACCOMPAGNATEUR TERRITORIAL T3	par rencontre	35,00 €	35,00 €
FRAIS DE SEJOUR PAR ACCOMPAGNATEUR EA ou TERRITORIAL désigné par la CTA	accompagnement	20,00 €	20,00 €
	accompagnement tournoi (ID-IC) - 3 RENCONTRES	45,00 €	45,00 €

FRAIS DE SEJOUR PAR DELEGUE COC	par match	35,00 €	35,00 €
FRAIS DE SEJOUR PAR DELEGUE COC	par tournoi (BARRAGES - 15 ANS & FINALITES MASCULIN ET FEMININ)		
FRAIS DE SEJOUR PAR DELEGUE CTA			65,00 €

STAGE ARBITRAGE	Participation stage complémentaire de validation (hors stages de début de saison planifiés)		150,00 €
-----------------	---	--	----------

2.1. INDEMNITES KILOMETRIQUES ARBITRAGE

		Occitanie	Occitanie
		2018-2019	2019-2020
INDEMNITE KILOMETRIQUE ARBITRAGE (sans frais d'autoroute)	+ 16 ANS PRENATIONAL (déplacement réel) / km	0,35 €/km réel	0,37 €/km réel
	+ 16 ANS REGIONAL EXCELLENCE / HONNEUR (déplacement réel) / km	0,35 €/km réel	0,37 €/km réel
	+ 16 ANS TERRITORIAL (déplacement réel) / km	0,35 €	0,37 €/km réel
	- 18 ANS REGIONAL EXCELLENCE / HONNEUR (2 déplacements)	0,35 €	0,37 €
	- 18 ANS TERRITORIAL (2 déplacements)	0,35 €	0,37 €
	-17 ANS OCCITANIE (2 déplacements)	0,35 €	0,37 €
	- 15 ANS RENCONTRE FINALITE REGIONALE (2 déplacements)	0,35 €	0,37 €
	- 13 ANS RENCONTRE FINALITE REGIONALE (2 déplacements)	0,35 €	0,37 €
	- 11 ANS RENCONTRE FINALITE REGIONALE (2 déplacements)	0,35 €	0,37 €
	+ 16 ANS - CHALLENGE AUTAN	0,35 €	0,37 €
	Accompagnateur territorial		0,37 €
	Accompagnateur EA		0,37 €
	Délégué COC		0,30 €
	Autres (Elus CA / membre commission / salariés...)		0,30 €

2.2 PENALITE FINANCIERE LIEES A L'ARBITRAGE

Amende au club d'appartenance de l'arbitre qui s'auto désigne sur un match sans validation de la CTA	50,00 €
--	---------

3. PENALITES FINANCIERES

3.1. PENALITES FINANCIERES LIEES A L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

CADRE GENERAL (Article 152 des règlements généraux)

ARTICLE REF.	OBJET	NIVEAU	SANCTION ET MONTANT	
25.2.8.2.2	Dirigeant non enregistré sur la liste d'une convention	tous		40 €
26.2.4				
30.1.2	Non respect de l'obligation de licence	tous		de 100 € à 5000 € max
83	Absence de maillots différents	N		320 €
		R		130 €
		D		64 €
88.2	Manquement réglementation colle et résine	N		590 €
		R		210 €
		D		110 €
91.2.2 a)	Non respect des obligations pour la table de marque	N		40 €
		R		20 €
		D		10 €
93	Conclusion de rencontre non parvenue dans les délais	N		110 €
		R		50 €
		D		20 €
94	Droits pour modification de date de rencontre et/ou d'horaire et/ou de lieu	N	> 16 ans : 160 €	autres : 80 €
		R	> 16 ans : 50 €	autres : 20 €
		D	> 16 ans : 20 €	autres : 10 €
98.2.1	Non utilisation de la feuille de match électronique (hors panne informatique)	N		590 €
		R		210 €
		D		110 €
98.2.2	Non respect de la mise à jour de la base de données	N		40 €
		R		20 €
		D		10 €
98.2.3.1 98.2.3.2	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club et par mention manquante)	N		40 €
		R		20 €
		D		10 €
98.2.3.2 88.1	Manquement à l'obligation d'inscription du secrétaire / chronométrateur / responsable salle et terrain	N		40 €
		R		20 €
		D		10 €
98.2.3.2	Manquement au relevé des buts par le secrétaire	N		40 €
		R		20 €
		D		10 €
98.2.3.3	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club de l'arbitre et par mention manquante)	N		20 €
		R		10 €
		D		10 €
98.4	Absence de carton de licence avec justificatif d'identité	N		40 €
		R		20 €
		D		10 €
98.6.1	Officiel de table non licencié	N		40 €
		R		20 €
		D		10 €
98.7	Non respect des délais de transmission de la feuille de match	N	Après 20 H ou minuit selon l'heure du match	40 €
		R		20 €
		D		10 €
		N	Au-delà du 3è jour ouvrable	190 €
		R		130 €
		D		60 €
104.2	Forfait isolé > 16 ans *	N		590 €
		R		210 €
		D		110 €
	Forfait isolé jeunes et < 18 ans *	N		250 €
		R		110 €
		D		60 €
104.2.4	pénalité par kilomètre non effectué A/R	D / R		0,53 €
104.3	Forfait général > 16 ans	N		1 770 €
		R		630 €
		D		330 €
	Forfait général < 18 ans	N		750 €
		R		330 €
		D		180 €
105	Non communication de résultat	N		90 €
		N	si récidive	160 €
		R		30 €
		D		10 €
109	Match perdu par pénalité > 16 ans	N		100 €
		R		50 €
		D		20 €
	Match perdu par pénalité < 18 ans	N		80 €
		R		20 €
		D		10 €

139	Absence de déclaration d'organisation	N		320 €
		R		110 €
		D		50 €

3.2. PENALITES FINANCIERES LIEES AUX SANCTIONS DISCIPLINAIRES OU ADMINISTRATIVES**PENALITES ATTACHEES AUX SANCTIONS DISCIPLINAIRES**

ARTICLE REF.	SANCTION	NIVEAU	MONTANT
19.1 RD	avertissement et / ou blâme	R et D	30 €
	date de suspension ferme	R et D	60 €
	suspension d'un an ou de 2 ans	R et D	1 000 €
	suspension de 3 ans ou plus	R et D	1 400 €
	radiation	R et D	1 600 €
101 RG	par date de rencontre à huis clos	R	150 €
		D	75 €
22 annexe 5 RD	par date de suspension de salle	R	190 €
		D	95 €

PENALITES LIEES A LA PENETRATION SUR L'AIRE DE JEU, PENDANT ET APRES LE MATCH DE LICENCIES DU BANC

(annexe 5 du règlement disciplinaire)

LIGUE	TYPE DE FAUTE	CLUB	MONTANT MAXIMUM
E	Avec contestation, dénigrement, propos excessifs	1ère faute	300 €
		si 1ère récidive	500 €
		si 2ème récidive	750 €
F	Avec insultes, invectives, bousculade, tentatives de coup, menaces, attitude agressive, propos racistes, xénophobes, discriminations	1ère faute	750 €
		si 1ère récidive	1 500 €
		si 2ème récidive	3 000 €
G	Avec coups, crachats, agression	1ère faute	1 500 €
		si 1ère récidive	3 000 €
		si 2ème récidive	6 000 €

PÉRÉQUATION

Frais de déplacement des équipes par km		0,53 €
---	--	--------

ANNEXES

STATISTIQUES LICENCES
RÉPONSES AUX VOEUX
LABELS ÉCOLE DE HAND
CHAMPIONNATS +16F 2019

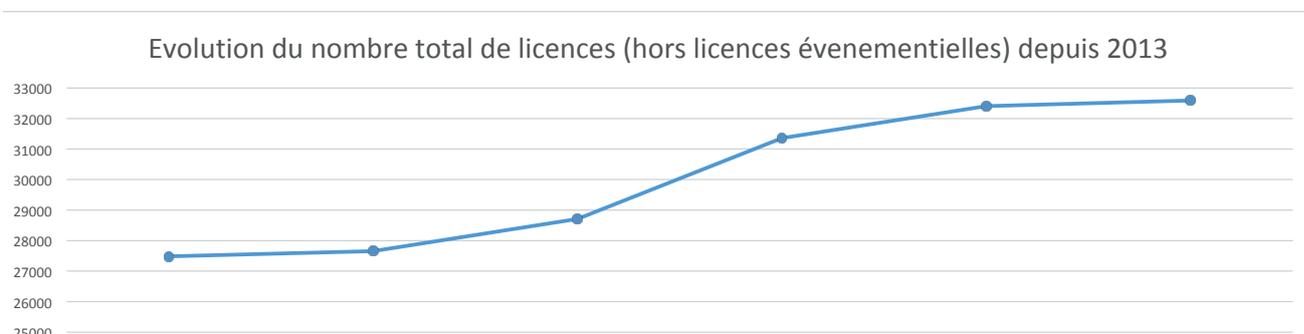
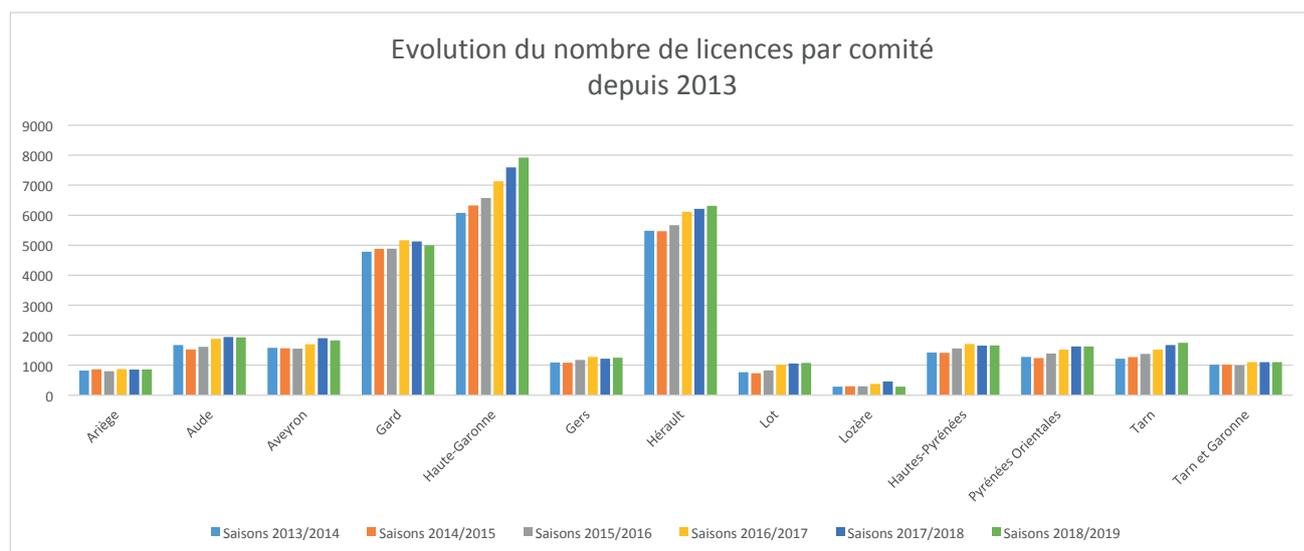
STATISTIQUES LICENCES

L'évolution des licences depuis 2012

Chiffres 2018/2019 au 14/05/2019

*Ces chiffres ne comprennent pas les licences événementielles
ni les licences indépendantes Ligue*

	Saisons					
	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Ariège	824	859	798	866	855	864
Aude	1670	1523	1610	1878	1943	1925
Aveyron	1582	1564	1552	1697	1902	1825
Gard	4783	4880	4881	5168	5122	4997
Haute-Garonne	6074	6328	6570	7130	7591	7923
Gers	1091	1081	1178	1275	1218	1248
Hérault	5478	5465	5669	6108	6214	6312
Lot	768	734	828	1014	1053	1077
Lozère	285	297	297	376	462	282
Hautes-Pyrénées	1427	1412	1562	1707	1654	1657
Pyrénées Orientales	1274	1234	1390	1519	1624	1627
Tarn	1214	1268	1380	1520	1671	1747
Tarn et Garonne	1013	1013	996	1103	1101	1105
Ligue	27483	27658	28711	31361	32410	32589



Le point par comité :

Chiffres 2018/2019 au 14/05/2019

Evolution du nombre total de licences*(compétitives + non-compétitives + évènementielles)*

COMITES	Saison 17/18	Saison 18/19	Evolution	
			Nombre	%
ARIEGE	894	883	-11	-1,23
AUDE	2090	2106	16	0,77
AVEYRON	1972	1876	-96	-4,87
GARD	7673	14524	6851	89,29
HAUTE-GARONNE	7939	8266	327	4,12
GERS	2108	2175	67	3,18
HERAULT	9485	10091	606	6,39
LOT	1054	1077	23	2,18
LOZERE	1314	865	-449	-34,17
HAUTES-PYRENNÉES	1654	1682	28	1,69
PYRENEES ORIENTALES	1727	2405	678	39,26
TARN	1964	1818	-146	-7,43
TARN & GARONNE	1101	1477	376	34,15

Evolution du nombre de licences compétitives

COMITES	Saison 17/18	Saison 18/19	Evolution	
			Nombre	%
ARIEGE	809	822	13	1,61
AUDE	1818	1713	-105	-5,78
AVEYRON	1824	1743	-81	-4,44
GARD	4672	4390	-282	-6,04
HAUTE-GARONNE	7379	7559	180	2,44
GERS	1154	1150	-4	-0,35
HERAULT	5672	5748	76	1,34
LOT	973	976	3	0,31
LOZERE	436	256	-180	-41,28
HAUTES-PYRENNÉES	1568	1523	-45	-2,87
PYRENEES ORIENTALES	1510	1473	-37	-2,45
TARN	1572	1585	13	0,83
TARN & GARONNE	1025	1016	-9	-0,88

Evolution du nombre de licences loisirs + autres formes de pratique

COMITES	Saison 17/18	Saison 18/19	Evolution	
			Nombre	%
ARIEGE	46	42	-4	-8,70
AUDE	125	212	87	69,60
AVEYRON	78	82	4	5,13
GARD	450	607	157	34,89
HAUTE-GARONNE	212	364	152	71,70
GERS	64	98	34	53,13
HERAULT	542	564	22	4,06
LOT	80	101	21	26,25
LOZERE	26	26	0	0,00
HAUTES-PYRENNÉES	86	134	48	55,81
PYRENEES ORIENTALES	114	154	40	35,09
TARN	99	162	63	63,64
TARN & GARONNE	76	89	13	17,11

Evolution du nombre de licences masculines compétitives

COMITES	Saison 17/18	Saison 18/19	Evolution	
			Nombre	%
ARIEGE	498	467	-31	-6,22
AUDE	1205	1137	-68	-5,64
AVEYRON	1049	1000	-49	-4,67
GARD	3196	2965	-231	-7,23
HAUTE-GARONNE	4825	4882	57	1,18
GERS	673	678	5	0,74
HERAULT	4175	4218	43	1,03
LOT	547	548	1	0,18
LOZERE	227	131	-96	-42,29
HAUTES-PYRENEES	870	847	-23	-2,64
PYRENEES ORIENTALES	1069	1028	-41	-3,84
TARN	1118	1066	-52	-4,65
TARN & GARONNE	650	642	-8	-1,23

Evolution du nombre de licences féminines compétitives

COMITES	Saison 17/18	Saison 18/19	Evolution	
			Nombre	%
ARIEGE	311	355	44	14,15
AUDE	613	576	-37	-6,04
AVEYRON	775	743	-32	-4,13
GARD	1476	1325	-151	-10,23
HAUTE-GARONNE	2554	2677	123	4,82
GERS	481	472	-9	-1,87
HERAULT	1497	1530	33	2,20
LOT	426	428	2	0,47
LOZERE	209	125	-84	-40,19
HAUTES-PYRENEES	698	676	-22	-3,15
PYRENEES ORIENTALES	441	445	4	0,91
TARN	454	519	65	14,32
TARN & GARONNE	375	374	-1	-0,27

Le point par catégorie :

Evolution du nombre de licences masculines compétitives

CAT. D'AGE	Saison 17/18	Saison 18/19	Evolution	
			Nombre	%
+ 18 ans	3546	3494	-52	-1,47
18/17 ans	1056	1033	-23	-2,18
16/15 ans	1738	1724	-14	-0,81
14/13 ans	2629	2652	23	0,87
12/11 ans	2874	2865	-9	-0,31
10/9 ans	2827	2783	-44	-1,56
- 9 ans	3065	2513	-552	-18,01

Evolution du nombre de licences féminines compétitives

CAT. D'AGE	Saison 17/18	Saison 18/19	Evolution	
			Nombre	%
+ 18 ans	1972	1956	-16	-0,81
18/17 ans	551	554	3	0,54
16/15 ans	939	997	58	6,18
14/13 ans	1469	1486	17	1,16
12/11 ans	1512	1529	17	1,12
10/9 ans	1238	1302	64	5,17
- 9 ans	1213	997	-216	-17,81

Evolution du nombre de licences compétitives

CAT. D'AGE	Saison 17/18	Saison 18/19	Evolution	
			Nombre	%
+ 18 ans	5518	5450	-68	-1,23
18/17 ans	1607	1587	-20	-1,24
16/15 ans	2677	2721	44	1,64
14/13 ans	4098	4138	40	0,98
12/11 ans	4386	4394	8	0,18
10/9 ans	4065	4085	20	0,49
- 9 ans	4278	3510	-768	-17,95

SAISON 2018/2019 AU 14/05/2019	PRACTIQUE COMPETITIVE													TOTAL COMP.					
	FEMMES						HOMMES						TOTAL H						
	Dirigants	Corpo	+ de 18 ans	17/18 ans	15/16 ans	11/12 ans	9/10 ans	- 9 ans	Dirigants	Corpo	+ de 18 ans	17/18 ans			15/16 ans	11/12 ans	9/10 ans	- 9 ans	
LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL	13	0	7	7	25	35	63	20	23	40	18	41	59	91	67	42	63	83	
COMITE DE L'ARIEGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
HANDBALL CLUB LAVELANET PAYS D'OLMES	2	0	2	2	3	3	9	3	4	1	1	1	1	11	12	2	50	59	
HBC PAMIERS	16	21	10	21	10	24	12	120	31	37	16	15	14	8	12	2	20	280	
SAINT GIRONNS HANDBALL COUSERANS	8	14	9	14	9	15	4	78	7	33	6	6	10	15	20	3	106	184	
HBC DES VALLEES D'AX	0	12	6	8	6	8	62	8	8	18	2	2	4	4	7	7	52	114	
HANDBALL DES VALLEES ARZE-LEZE	2	6	11	4	2	6	27	2	2	4	1	2	3	30	11	3	77	90	
CHR MAZERIEU BASSE-ARIEGE	3	19	13	7	5	43	5	16	1	6	1	1	3	12	4	13	47	90	
MONTGAU-HARD HANDBALL 09	3	7	13	7	5	16	5	16	1	6	1	1	3	12	4	4	17	17	
TOTAL ARIEGE	34	0	79	26	34	59	63	355	59	90	18	41	59	91	67	42	467	822	
COMITE DE L'AUDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
HANDBALL CLUB CARCASSONNAIS	6	15	4	7	4	10	4	3	4	37	16	22	28	28	9	17	14	219	
ENTENTE FOYERS TRES BADENS HANDBALL	6	6	2	2	2	7	3	23	10	14	15	14	8	8	2	6	9	104	
AS FABREZANSAISE	14	14	9	10	11	35	1	35	11	11	12	12	16	16	17	3	101	136	
ASSOCIATION SPORTIVE PUJCHERIC HB	11	29	9	12	11	14	2	53	9	13	13	10	10	10	8	3	45	98	
MARBONNE HANDBALL	11	29	9	12	11	14	2	53	9	13	13	10	10	10	8	3	45	98	
FIEP CASTELMAUDARY SECTION HANDBALL	4	15	2	11	14	5	5	58	10	17	17	14	17	14	7	17	85	143	
HBC LIMOUXIN	1	16	2	16	1	2	4	3	59	2	20	7	6	5	10	12	8	82	141
MNERVOS HANDBALL CLUB	3	8	13	4	6	11	42	3	2	11	1	1	17	17	11	4	43	46	
AS BRAMI HANDBALL	8	13	4	6	11	42	3	2	11	1	1	1	17	17	11	4	43	46	
HANDBALL Avenir COUZANNAIS	2	6	2	1	12	6	1	12	1	4	4	4	4	4	4	11	16	28	
HANDBALL CLUB BARBRAIRA-ALARIC	2	14	1	1	18	3	2	19	3	23	2	8	13	12	9	2	72	90	
IMC COURSAN HANDBALL	2	12	3	2	19	3	2	19	4	3	3	3	3	3	17	3	17	36	
PALAJA PASSION HANDBALL	10	8	8	8	8	26	3	34	7	30	3	1	1	15	16	10	82	108	
HANDBALL CLUB LOISIR PENNAUTIER	3	18	12	1	34	3	3	34	3	3	3	3	3	3	3	3	3	37	
HANDBALL CLUB SIGEANNAIS	6	1	13	1	5	30	5	576	147	237	70	95	175	157	142	114	1137	1713	
TOTAL AUDE	85	0	121	28	73	71	74	55	147	0	237	70	95	157	142	114	1137	1713	
COMITE DE L'AVEYRON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
ROC AVEYRON HANDBALL	13	13	6	10	15	17	13	98	36	47	8	19	32	28	25	24	219	317	
ENTENTE SOWHIC MILLAU	10	14	2	7	13	13	10	70	15	16	2	3	17	28	8	9	98	168	
HANDBALL CLUB VILLEFRANCHE ROUERQUE	5	12	4	2	6	7	3	5	7	16	8	6	11	13	16	10	87	131	
SAINT AFFRIQUE HANDBALL	8	27	6	10	12	17	13	20	20	39	9	8	20	18	17	15	146	259	
HANDBALL CLUB ESPALON	9	17	6	8	15	14	8	5	22	36	6	10	20	12	14	8	128	220	
RIGNAC DOURDOU VAILLON AVEYRON HB	8	21	3	14	19	15	14	3	97	11	12	4	17	15	21	8	98	195	
HAND 2000	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	
BELMONT OLYMPIQUE HANDBALL CLUB	2	8	4	6	4	4	4	21	0	8	7	7	11	11	2	2	32	53	
CLUB HANDBALL SEVERAGAS	4	11	4	6	12	14	4	1	3	14	4	4	4	1	8	5	3	24	76
DRUELLE HANDBALL CLUB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	
SPORTS LOISIRS EN ARGERCE - HANDBALL	3	2	2	2	6	8	6	35	2	14	14	2	3	3	6	5	17	42	
LEVEZOU SIGALA HANDBALL	18	21	4	10	15	24	17	20	15	19	6	20	18	23	18	12	133	262	
TOTAL AVEYRON	82	0	144	31	69	114	129	72	135	206	58	76	150	153	132	90	1000	1743	
COMITE DU GARD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
USAM NIMES GARD	35	10	10	21	28	32	13	146	103	27	20	33	48	78	78	63	450	596	
ASSOCIATION SPORTIVE SAINT AMBROSIENNE	4	2	7	4	48	7	4	48	17	17	4	6	14	13	12	7	90	138	
ALES MINES HB	9	15	3	4	5	11	11	75	15	14	8	10	21	19	16	21	124	199	
CERCLE OLYMPIQUE SPIRITAIN	10	21	22	25	14	13	174	24	24	41	20	18	18	14	18	24	173	219	
S.U.N.A.L. BOUILLARGUES	5	1	8	22	7	3	46	20	17	15	2	10	29	30	27	27	157	273	
CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS	9	12	5	10	18	24	20	18	17	15	2	10	29	30	27	27	157	273	
UNION HANDBALL TARASCON BEAUCHAIRE	3	12	2	2	3	12	27	5	5	14	1	13	9	9	14	2	58	85	
HANDBALL VILLE DE VERGEZE	9	12	2	2	3	12	12	12	9	18	2	6	24	24	9	18	76	88	
HANDBALL CLUB ROQUEMAUROIS	8	6	5	12	9	6	46	5	14	10	5	4	10	10	5	14	75	121	
HANDBALL EN PAYS VIGANNAIS	12	9	9	9	6	45	6	45	7	10	5	4	10	10	25	7	61	106	
CLUB HANDBALL VALVERDOIS	18	5	10	14	11	4	71	26	14	21	5	23	14	13	25	18	20	148	
SPORTING CLUB DE LA VAUNAGE	6	3	9	13	12	6	55	6	16	13	6	10	13	10	13	10	93	148	
ASS OCCITANE GARDONNEQUE	14	13	2	11	9	6	11	9	24	19	5	17	19	22	16	25	147	222	
HBC SOMMIERIS	6	12	8	12	11	37	11	75	11	12	10	10	9	1	17	19	24	103	
C.O. BELLEGARDE SECTION HB	2	4	1	5	8	20	8	20	1	1	1	1	1	8	3	6	19	39	
GIGALIS HANDBALL CLUB	10	16	5	8	8	8	71	8	11	18	2	10	12	17	20	19	109	180	
HBC ANANON	17	18	7	59	44	44	44	44	44	30	16	11	21	21	34	33	211	270	
H BAGNOLS GARD RHODANIEN	9	3	1	4	17	18	7	59	19	18	7	23	29	11	17	3	127	144	
CLUB SPORTIF CHEMINOT NIMES HANDBALL	13	12	11	51	12	11	51	6	20	30	6	20	30	15	22	8	123	174	
COSTIERE HANDBALL	6	2	3	1	12	3	1	12	6	11	2	10	7	13	9	5	55	67	
HANDBALL CLUB GRAULEN	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
UCHALD SPORTING CLUB HANDBALL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ANDUZE HANDBALL CLUB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
REMOULINS SPORT HANDBALL	9	9	8	13	14	53	3	53	4	4	4	8	8	8	9	9	47	100	
HANDBALL 30	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	8	
HBC LES HANDBALES	3	13	1	4	2	5	28	5	5	11	3	3	3	6	2	6	33	61	
HANDBALL AASC LEDIGNAN	4	6	2	3	10	2	15	7	7	11	3	18	5	18	5	10	56	71	
ALES CEVENNES HANDBALL	3	3	1	2	1	2	11	2	5	18	3	13	14	11	16	8	88	99	
UNION HANDBALL BAGNOLSAISE	1	1	1	1	1	1	1	1	2	7	1	1	1	1	1	1	10	11	
UNION HANDBALL LAUDUN-L'ARDOISE	5	5	1	3	5	8	2	22	1	9	2	2	2	2	4	2	38	60	
VERGEZE HANDBALL	12	15	8	9	11	166	6	71	22	35	3	3	3	26	28	24	141	212	
TOTAL GARD	260	0	144	68	121	193	261	166	480	350	133	270	417	432	471	412	2965	4390	

	0												0	4					4	4	
COMITE DE HAUTE GARONNE																					
FENIX TOULOUSE HANDBALL	20												1	21	56	44	77	76	79	99	532
ENTENTE TUC BALMA HANDBALL	9	23	3		2								5	42	25	47	46	36	33	31	300
BEAUZELLE HANDBALL	9	28	6	18	11								10	100	27		19	25	27	162	
AST UNION HANDBALL	12	14											4	31	30	39	28	17	36	28	263
TOULOUSE ELECTROGAZ CLUB	0												0	0	0	23					23
SUD TOULOUSAIN HANDBALL	12	14	1		1	10	9	9	56	7			9	56	7		10	23	20	11	106
US AUCANVILLE HB	8	47	4	10	12	21	16	2	120	24			2	120	24	5	31	30	30	13	203
HBC VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	13	15	8	6	15	26	21	7	111	24			7	111	24	14	20	19	26	27	175
HANDBALL CLUB SAINT JEAN	4	16	5	13	16	12	20	9	95	22			9	95	22	20	19	22	17	24	166
CASTANET RAMONVILLE AIZEVILLE HANDBALL	30	29	10	10	21	15	16	6	138	34			6	138	34	21	30	29	24	27	258
HANDBALL CLUB MURET	15	32	7	22	10	16	16	10	128	11			4	128	11	18	28	25	25	18	173
HBC PINS JUSTARET VILLATE	5	15	7	9	15	11	5	7	78	16			5	78	16	19	17	16	10	12	301
ELAGNAC SPORTING CLUB	15	54	2	15	18	15	18	15	8	30			8	127	30	22	15	15	16	10	196
BRUGUIERES OCCITAN CLUB 31 HANDBALL	25	52	13	21	18	7	11	8	155	31			8	155	31	20	16	18	15	26	344
HANDBALL CLUB QUINF FONSEGRIVES	13	12	3	17	16	14	12	6	93	17			6	93	17	9	13	12	11	65	158
CLUB INTER COMMUNAL ESCALQUENS LABEGE 31	16	22	2	13	18	1	9	7	88	17			9	88	17	16	15	13	21	12	166
PECHONNEU COTEAUX HANDBALL	8	30	8	14	7	19	18	6	110	32			6	110	32	4	13	10	20	19	125
TOURNEFEUILLE HANDBALL	38	30	16	19	29	9	30	15	198	52			30	198	52	34	33	38	40	46	317
HANDBALL CLUB ROQUES SUR GARONNE	9	31	2	11	9	10	14	8	94	13			8	94	13	15	23	15	15	162	256
SAINT JORY HANDBALL	9	14	2	12	15	16	16	1	88	17			19	88	17	12	17	12	15	24	122
MERVILLE HANDBALL CLUB	4	19								12			4	40	12	13	10	19	15	24	129
HANDBALL CLUB LA SALVETAT	14	10								21			5	36	21	22	27	25	28	25	169
UNION SPORTIVE COLOMIERS HANDBALL	14	30	5	10	16	18	14	6	109	26			6	109	26	11	22	27	25	28	231
TOULOUSE FEMININ HANDBALL	19	45	13	25	43	35	37	13	290	37			13	290	37	17	17	18	18	13	248
ALTEN HANDBALL	0	12								0			12	12	0	16					268
BESSIERES HANDBALL	0	1								0			1	13	2	7	9	5	7	3	16
HBC REVEL	5	3	2	1	8	8	3	1	28	2			3	28	2	7	28	12	5	6	46
COMMINGES HANDBALL	15	20	7	9	14	10	9	4	88	8			7	88	8	6	7	8	10	6	106
RIEUX HANDBALL VOLVESTRE	6	27	3	3	19	13	17	8	96	7			8	96	7	4	2	27	18	11	182
FRONTON HBC	1	16	3		9	9	3	3	32	4			3	32	4	2	27	18	20	11	129
HANDBALL PAYS DE LUCHON	1	16	2	6	3	6	3	3	21	3			3	21	3	1	13	13	2	22	54
AS LBP HANDBALL	0									2			0	0	2	19					40
AIRBUS STAFF ASSOCIATION	0	15								2			15	15	2	15					21
ASC-CNES-CST (CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE) SECT HB	2									2			2	15	2	15					32
FONTEUILLES HANDBALL CLUB	0									9			20	20	9	15	13	22	37	96	116
FLOURENS HANDBALL CLUB	6	13	3							62			8	62	7	7	17	6	6	22	137
TOTAL HAUTE-GARONNE																					
353	27	666	135	251	333	344	354	214	2677	635	88	1039	17	6	433	616	583	626	630	4882	7559
COMITE DU GERS																					
HANDBALL CLUB L'ISLE JOURDAIN	3	14	3	4	15	10	2	3	54	12			32	54	12	20	13	8	28	11	137
CONDOM HANDBALL CLUB	1	5	4	9	10	1	7	7	44	9			19	44	4	4	7	10	9	11	73
HANDBALL CLUB LOMBEZ-SAMATAN	12	21	10	8	17	19	9	9	103	11			19	103	11	11	11	5	9	11	278
LIONS AUCH HANDBALL	10	19	6	11	23	13	5	3	90	10			19	90	10	20	31	19	12	5	123
LOMAGNE HANDBALL	4	1			7	7	7	5	24	5			11	24	5	4	5	11	8	11	57
COTEAUX DE GASCOGNE HANDBALL	12	11			8	14	6	8	63	6			20	63	6	11	8	6	4	3	68
HBC MASSYLVAIN	11	11			4	8	4	2	23	1			6	23	1	1	9	7	2	27	50
UNION ATHLETIQUE VICOISE HANDBALL	5	23	2						30	6			13	30	6	3	14	18	10	3	55
BASTIDES HANDBALL	2								14	1			1	14	1	4	4	13	13	11	42
MIRANDE MIELAN ASTARAC HANDBALL	4				8	8	4	9	27	2			2	27	2	64	89	101	103	69	678
TOTAL GERS																					
64	0	94	26	41	85	73	51	38	472	63	0	139	50	64	64	89	101	103	69	678	1150

RÉPONSES AUX VOEUX DES CLUBS

VOEUX COC

Vœu n°1

Émetteur : Olivier BOUILLET Président de la Gardonnenque (6130030)

Libellé : « Concernant le championnat - de 18 dans sa formule de brassage c'est pas trop mal. Pourquoi changer ? Si changement. Le bassin de rencontre de notre catégorie me convient bien. Il n'est pas souhaitable d'aller jouer hors du Gard... au cas où. »

Avis COC : Ceci ne constitue pas un vœu

Vœu n°2

Émetteur : Jean-Pierre MOUNIER Président Comité du Gard (30)

Libellé : « Comptabilisation des points : valider les scores de parité à la fin des tiers temps afin de supprimer le but en or ou les jets de 7m. »

Avis COC : Vœu pour l'ETR qui définit les modalités et règles à appliquer pour les jeunes

Vœu n°3

Émetteur : Jean-Pierre MOUNIER Président Comité du Gard (30)

Libellé : « Ventilation des points pour une meilleure gestion des temps de match, pour éviter le stress sur des enfants et des tensions de fins de rencontre qui a aussi un impact sur les arbitres (pression des coaches).

· Perdu : 0 point

· Égalité : 0,5 point

· Gagné : 1 point »

Avis COC : Vœu pour l'ETR qui définit les modalités et règles à appliquer pour les jeunes

Vœu n°4

Émetteur : Jean-Pierre MOUNIER Président Comité du Gard (30)

Libellé : « Création d'un championnat - de 13 Élite OCCITANIE sur 2 poules (Est, Ouest) »

Avis COC : Concerne les Comités pas la CTOC

Vœu n°5

Émetteur : Jean-Pierre MOUNIER Président Comité du Gard (30)

Libellé : « Création d'un Championnat - de 19 filles suite l'évolution du championnat -de 18 Nat féminin vers un championnat - de 17 Nat »

Avis COC : Favorable, Conforme au projet n°3 de la CTOC avec création -20 ans

Vœu n°6

Émetteur : Christian TUXAGUES Président Comité Haute Garonne (31)

Libellé :

Motivation du vœu

Afin de permettre la mise en place des filières du renouvellement de l'Élite, le match du weekend et la préparation aux échanges Intercomités sont les deux moments importants contribuant à une préparation harmonieuse des joueuses et des joueurs dans les départements.

Or, il n'est pas rare de d'être confronté à un dilemme souvent

perturbant pour l'ensemble des acteurs du handball, en particulier le week-end qui précède une échéance :

· match le dimanche

· et en même temps regroupement de la sélection le même jour.

Propositions

Nous souhaitons que le weekend qui précède une compétition Année N Intercomités (4 fois dans la saison maximum : 2 en Région Occitanie, 2 pour les ICN et Challenge) soit banalisé comme une date de report.

Ou

Nous souhaitons que le weekend qui précède une compétition Année N Intercomités (4 fois dans la saison maximum : 2 en Région Occitanie, 2 pour les ICN et Challenge), et en particulier le dimanche, soit banalisé :

· si une demande est formulée par un des deux clubs

· si le CTF a fourni la liste des joueurs/joueuses et des clubs concernés auprès de la CTOC

Le match peut en revanche est positionné le samedi.

Ou

Nous souhaitons que le weekend qui précède une compétition Année N Intercomités (4 fois dans la saison maximum : 2 en Région Occitanie, 2 pour les ICN et Challenge), et si cette date est positionnée comme une date de report, que le match ne pourra être effectué que le samedi et non le dimanche.

Le but de ces propositions vise à permettre le maintien des matches tout en permettant aux ETD de poursuivre le travail mis en place dans les comités.

Il est évident que le dispositif proposé peut être gênant pour l'ensemble des divisions de jeu. Des lors, nous proposons que ce vœu puisse être mise en place pour la D1 et D2 en moins de 15 (au minimum).

Avis COC : Favorable, libération du dimanche avant les IC pour les D1 et D2 (obligation de jouer le samedi, sauf accord des 2 clubs concernés)

Vœu n°7

Émetteur : Jean-Pierre MOUNIER Secrétaire Général de Bagnols (6130042)

Libellé : « Pour être en cohérence avec la création du championnat -17 national féminin nous souhaitons la création d'un championnat -19 régional féminin »

Avis COC : Identique au vœu n°5

Vœu n°8

Émetteur : Julien Birac Filière Sportive Fénix (6131001)

Libellé : Modification des horaires de rencontres -15 ans le samedi

Avec le développement du handball, l'augmentation du nombre de licenciés et la multiplication des équipes, les clubs ont des difficultés à placer tous les matches de championnats dans les installations sportives le weekend.

Serait-il possible de modifier légèrement les horaires de rencontres pour les -15 ans le samedi en commençant à 14h (et en autorisant de jouer entre 13h et 14h après accord du club adverse).

6.3.2 Horaires par catégories

Pour la catégorie -15 ans : Pouvoir jouer le Samedi entre 14h et 18h (il est possible de jouer entre 13h et 14h, impérativement

après accord du club adverse)

Avis COC : Favorable

Vœu n°9

Émetteur : Julien Birac Filière Sportive Fénix (6131001)

Libellé : Passage à 14 joueurs/joueuses sur la FDME pour tous les niveaux régionaux jeunes et adultes.

La FDME à 14 existant déjà sur les catégories de jeunes en Occitanie (-15 ans et en-dessous) et avec le passage à 14 sur l'ensemble des niveaux nationaux (sauf les -18 France), il nous semble pertinent et cohérent d'harmoniser également l'ensemble des championnats régionaux (des adultes aux -17 ans). Avec le développement du handball et l'augmentation du nombre de licenciés dans de nombreux clubs, il peut être intéressant de passer à 14 afin d'offrir un niveau de jeu à un nombre plus important de jeunes handballeurs, d'être moins limité le weekend dans le choix des joueurs pour l'équilibre de l'équipe, et enfin, d'avoir la possibilité de doubler chaque poste pour palier à des potentielles blessures durant un match.

Pour tous les niveaux de jeu régionaux jeunes et adultes :

3 COMPOSITION DES ÉQUIPES

Toutes les équipes ont la faculté d'inscrire quatorze (14) joueurs sur la FDME dans le respect des règles de composition définies par l'article 2.7 du règlement général des compétitions régionales.

2.7 Limitations

2.7.1 Nombre de joueurs

Pour les compétitions dont certaines phases se déroulent en tournois, le nombre maximum de joueurs ou joueuses par tournoi est de quatorze (14), avec quatorze (14) par rencontre, sauf dispositions particulières.

Avis COC : Favorable pour toutes les catégories

Vœu n°10

Émetteur : Fabrice GRASSET Responsable Technique et Sportif MHB (6134013)

Libellé : Possibilité en -15 d'avoir 2 équipes du même club dans la même division et pas seulement dans la division la plus basse
Avis COC : Favorable, mais uniquement pour les Divisions qui n'engendrent pas d'accession (D3 et D4 chez les garçons et D3 chez les filles)

Vœu n°11

Émetteur : Fabrice GRASSET Responsable Technique et Sportif MHB (6134013)

Libellé : Pour éviter les déplacements, possibilité d'avoir 2 équipes du même club dans la même poule

Avis COC : Défavorable

Vœu n°12

Émetteur : Fabrice GRASSET Responsable Technique et Sportif MHB (6134013)

Libellé : Adapter la règle Fédérale en autorisant une équipe à disputer 1 match en semaine (match reporté) et 1 match le we qui suit, donc au sens du Règlement Fédéral, autoriser 2 rencontres la même semaine, sur la même compétition, car cela est possible pour 2 compétitions différentes

Avis COC : Défavorable, vœu contraire au Règlements Fédéraux, qui stipule 1 match par semaine.

Vœu n°13

Émetteur : Jean-Paul BENSOUSSAN Secrétaire Général

Tournefeuille (6131041)

Libellé : « Trop de déplacements notamment pour des -17, -15. EX : Moins de kms en championnat M15G et une formule de qualification qui évite que tout se joue sur un tournoi. Niveaux peu homogènes, à titre d'exemple une équipe de 3e division pourrait en battre quelques-unes de 2e.

Avis COC : Ceci ne constitue pas un vœu

Vœu n°14

Émetteur : Jean-Paul BENSOUSSAN Secrétaire Général Tournefeuille (6131041)

Libellé : Sanctions

L'orientation prise ces dernières années par la FFHB concernant les sanctions/pénalités commence à devenir excessive. De plus en plus de pénalités sont mises en place et les Clubs ont de plus en plus de difficultés à se dimensionner pour satisfaire aux contraintes imposées.

À titre d'ex : Forfait de Tournefeuille pour un déplacement à Mende en -17 Occitanie,

Bilan :

1) Sanction sportive :

a. Match perdu avec Opt et -20 buts

2) Sanction Financière :

a. Amende Forfait isolé = 110€ (art 104.2 des RG)

b. Frais déplacement = 267 km X 2 X 0,53€=283,02€

c. La rencontre non-jouée n'est pas prise en compte dans les Péréquations

On peut parler, sur cet exemple, de quadruple peine !

« La commission compétente est seule souveraine pour déterminer, selon les conditions du forfait, le montant total de la pénalité financière. »

Les pénalités maximales ont été appliquées par la commission !

Qui perçoit le montant de ces pénalités, La Ligue ou la FFHB ?

Proposition :

Modification de l'art 104.2 des RG : Supprimer la notion de frais de déplacements et, si impossible, prendre comme base de calcul, celle officielle (par ex. sur les déplacements des arbitres (0,30€/km et 0,20€/km >200km))

Avis COC : Défavorable

VŒUX ARBITRAGE

Vœu n°1

ENTENTE SOUES LOUEY JUILLAN BARBAZAN TARBES HB

Mise en place du covoiturage pour les JA) comme les JA (Même fonctionnement) Afin d'abaisser les frais d'arbitrages pour les clubs qui prennent une proportion trop importante (+25€ par match et arbitre en moyenne depuis 2 saisons)

Avis CTA : Défavorable . Nous ne pouvons pas obliger des arbitres mineurs à co voiturier .

Vœu n°2

COMITE GARD et BAGNOLS

Sur les championnat -15 la fonction accompagnateur de JA) doit être obligatoire dans le but de protéger les JA) des réaction des responsable d'équipe et du public.

Application d'un protocole d'avant match (voir organisation comité du Gard)

Systématiser l'accompagnateur de JA) sur les rencontres ou les JA) sont mineurs exemple championnat - de 15 ou/et championnat - de 18.

Mise en place d'un protocole d'avant match avec lecture d'une charte du bon comportement (mise en place dans le Gard).
Avis CTA : Favorable pour les deux

Vœux 3

GARDONNENQUE

Les arbitres nommés ne viennent pas souvent et ne préviennent pas de leurs absences. C'est un manque de correction vis avis des clubs et des joueurs. Un accompagnateur devrait être présent pour les mineurs, voir très jeunes arbitres 18 ans et plus..

Avis CTA : Il ne s'agit pas d'un vœu mais nous ferons un rappel aux arbitres.

Avis favorable pour les accompagnateurs.

La règle du tirage au sort pourrait être que les deux joueurs puissent jouer une mi temps et arbitrer l'autre. Ou alors un adulte volontaire ayant un petit niveau d'arbitrage. Vu les enjeux dans notre catégorie (je précise).

Avis CTA : Faire un vœu au niveau fédéral

Vœu n°4

ARAMON

Le paiement en direct des arbitres désignés lors des compétitions oblige les personnes signataires (deux en moyenne dans les petits clubs) d'être tout le temps présent au gymnase le week-end ! Une absence programmée d'une semaine pour des vacances en famille et ça devient complexe (obligation de laisser des chèques en blanc, pas très rassurant) ! Peut-être sommes nous mal structurés je vous l'accorde...

Serait-il envisageable que le service financier de la Ligue Occitanie paye directement les arbitres désignés puis facture

aux clubs selon des modalités définies..?

Cela permettrait également de régler le problème de changement d'arbitres de dernière minute !

Avis CTA : vœu pour la finance

Vœux n°5

TOURNFEUILLE

Augmentation importante des frais d'arbitrage.

Avis CTA : il ne s'agit pas d'un vœu

Pb de désignation d'arbitres venant de la même ville ou secteur que l'équipe visiteuse. Ex : à 3 reprises cette saison des arbitres Bordelais sont désignés sur des rencontres à Tournefeuille contre des équipes Bordelaises.

Avis CTA : il ne s'agit pas d'un vœu, de plus cela concernera la CCA.

Evaluation des arbitres et suiveurs. Constat que les niveaux d'arbitrage / niveau de jeu ne semblent pas parfois adéquates.

Avis CTA : il ne s'agit pas d'un vœu

Encadrer davantage les jeunes arbitres, éviter par exemple de désigner seul un jeune sur une catégorie supérieure à celle où il évolue habituellement (ex ; PNM rencontre THB/Carcassonne).

Avis CTA : il ne s'agit pas d'un vœu

Il serait utile que les arbitres T1 ou/et nationaux présentent une équivalence en tant que Juge Supérieur Territorial ou Animateur Ecole Arbitrage ou Accompagnateur Ecole Arbitrage car ce sont souvent des gens présents dans l'arbitrage depuis plusieurs années voir dizaines d'années, et n'est pas cohérent de devoir passer une VA pour obtenir ce grade.

Avis CTA : cela concerne l'ITFE



Clubs labellisés en 2018

NOM DU CLUB	N°DU CLUB	Label
Comité 09		
HBC PAMIERIS	6109005	LABEL ARGENT
SAINT GIRONS HANDBALL COUSERANS	6109006	LABEL BRONZE
HBC DES VALLEES D AX	6109008	LABEL SIMPLE
HANDBALL DES VALLEES ARIZE-LEZE	6109009	LABEL ARGENT
CHB MAZERIEN BASSE-ARIEGE	6109010	LABEL ARGENT
Comité 11		
HANDBALL CLUB CARCASSONNAIS	6111001	LABEL OR
AS FABREZANAISE	6111003	LABEL BRONZE
ASSOCIATION SPORTIVE PUICHERIC HB	6111005	LABEL BRONZE
NARBONNE HANDBALL	6111006	LABEL OR
FJEP CASTELNAUDARY SECTION HANDBALL	6111008	LABEL ARGENT
HBC LIMOUXIN	6111016	LABEL SIMPLE
AS BRAM HANDBALL	6111037	LABEL BRONZE
HANDBALL CLUB BARBAIRA-ALARIC	6111041	LABEL OR
PALAJA PASSION HANDBALL	6111046	LABEL BRONZE
Comité 12		
ROC AVEYRON HANDBALL	6112001	LABEL OR
ENTENTE SOM HBC MILLAU	6112003	LABEL BRONZE
SAINT AFFRIQUE HANDBALL	6112007	LABEL ARGENT
HANDBALL CLUB ESPALION	6112012	LABEL BRONZE
RIGNAC DOURDOU VALLON AVEYRON HB	6112017	LABEL BRONZE
BELMONT OLYMPIQUE HANDBALL CLUB	6112027	LABEL SIMPLE
CLUB HANDBALL SEVERAGAIS	6112030	LABEL SIMPLE
LEVEZOU SEGALA HANDBALL	6112033	LABEL ARGENT
Comité 30		
USAM NIMES GARD	6130002	LABEL OR
ASSOCIATION SPORTIVE SAINT AMBROISIENNE	6130003	LABEL ARGENT
ALES MINES HB	6130004	LABEL SIMPLE
CERCLE OLYMPIQUE SPIRIPONTAIN	6130005	LABEL ARGENT
S.U.N. A.L BOUILLARGUES	6130008	LABEL OR
CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS	6130009	LABEL ARGENT
UNION HANDBALL TARASCON BEAUCAIRE	6130013	LABEL OR
HANDBALL CLUB SAINT GILLES	6130021	LABEL BRONZE
HANDBALL CLUB ROQUEMAUROIS	6130022	LABEL ARGENT
HANDBALL EN PAYS VIGANAIS	6130026	LABEL ARGENT
CLUB HANDBALL VAUVERDOIS	6130027	LABEL ARGENT
SPORTING CLUB DE LA VAUNAGE	6130029	LABEL BRONZE

ASS OCCITANE GARDONNENQUE	6130030	LABEL ARGENT
HBC SOMMIEROIS	6130032	LABEL ARGENT
C.O. BELLEGARDE Section HB	6130033	LABEL ARGENT
CIGALOIS HANDBALL CLUB	6130034	LABEL SIMPLE
HBC ARAMON	6130037	LABEL ARGENT
H BAGNOLS GARD RHODANIEN	6130042	LABEL OR
CLUB SPORTIF CHEMINOT NIMES HANDBALL	6130044	LABEL BRONZE
COSTIERE HANDBALL	6130057	LABEL ARGENT
UCHAUD SPORTING CLUB HANDBALL	6130065	LABEL BRONZE
REMOULINS SPORT HANDBALL	6130076	LABEL ARGENT
HBC LES HANDIABLES	6130080	LABEL SIMPLE
HANDBALL ALASC LEDIGNAN	6130082	LABEL SIMPLE
ALES CEVENNES HANDBALL	6130083	LABEL SIMPLE
VERGEZE HANDBALL	6130086	LABEL SIMPLE
Comité 31		
FENIX TOULOUSE HANDBALL	6131001	LABEL OR
ENTENTE TUC BALMA HANDBALL	6131003	LABEL OR
BEAUZELLE HANDBALL	6131006	LABEL ARGENT
AS L UNION HANDBALL	6131007	LABEL OR
SUD TOULOUSAIN HANDBALL	6131009	LABEL ARGENT
US AUCAMVILLE HB	6131011	LABEL ARGENT
HBC VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	6131014	LABEL ARGENT
HANDBALL CLUB SAINT JEAN	6131016	LABEL ARGENT
CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HANDBALL	6131018	LABEL OR
BLAGNAC SPORTING CLUB	6131026	LABEL ARGENT
BRUGUIERES OCCITAN CLUB 31 HANDBALL	6131027	LABEL ARGENT
HANDBALL CLUB QUINT-FONSEGRIVES	6131028	LABEL OR
CLUB INTER COMMUNAL ESCALQUENS LABEGE 31	6131034	LABEL ARGENT
TOURNEFEUILLE HANDBALL	6131041	LABEL OR
HANDBALL CLUB ROQUES SUR GARONNE	6131043	LABEL ARGENT
SAINT-JORY HANDBALL	6131050	LABEL OR
MERVILLE HANDBALL CLUB	6131052	LABEL ARGENT
HANDBALL CLUB LA SALVETAT	6131061	LABEL ARGENT
UNION SPORTIVE COLOMIERS HANDBALL	6131065	LABEL ARGENT
TOULOUSE FEMININ HANDBALL	6131066	LABEL ARGENT
RIEUX HANDBALL VOLVESTRE	6131073	LABEL ARGENT
FONTENILLES HANDBALL CLUB	6131080	LABEL ARGENT
Comité 32		
HANDBALL CLUB L ISLE JOURDAIN	6132002	LABEL ARGENT
CONDOM HANDBALL CLUB	6132005	LABEL BRONZE
HANDBALL CLUB LOMBEZ SAMATAN	6132007	LABEL ARGENT
LIONS AUCH HANDBALL	6132008	LABEL ARGENT
LOMAGNE HANDBALL	6132010	LABEL BRONZE
COTEAUX DE GASCOGNE HANDBALL	6132011	LABEL ARGENT
UNION ATHLETIQUE VICOISE HANDBALL	6132014	LABEL SIMPLE
BASTIDES HANDBALL	6132015	LABEL ARGENT
MIRANDE MIELAN ASTARAC HANDBALL	6132017	LABEL SIMPLE
Comité 34		
MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB HANDBALL	6134001	LABEL OR

ATHLETIC CLUB LODEVOIS HANDBALL	6134002	LABEL ARGENT
LATTES HANDBALL	6134005	LABEL OR
MONTPELLIER HANDBALL	6134013	LABEL OR
RACING CLUB MONTAGNACOIS HANDBALL	6134015	LABEL ARGENT
JACOU CLAPIERS LE CRES HANDBALL	6134025	LABEL OR
ASC BEZIERS HB	6134027	LABEL OR
FRONTIGNAN THAU HANDBALL	6134029	LABEL OR
HBC CLERMONT SALAGOU	6134030	LABEL ARGENT
HANDBALL CLUB LUNEL-MARSILLARGUES	6134034	LABEL OR
AGDE HANDBALL	6134040	LABEL ARGENT
HANDBALL CLUB DE TEYRAN	6134041	LABEL ARGENT
HBC CAPESTANG	6134042	LABEL BRONZE
PRADES LE LEZ HANDBALL	6134050	LABEL OR
JUVIGNAC HANDBALL	6134056	LABEL ARGENT
MONTPELLIER CHAMBERTE HANDBALL	6134059	LABEL SIMPLE
PIGNAN HANDBALL	6134060	LABEL ARGENT
SAINT MATHIEU DE TREVIERS HANDBALL	6134064	LABEL BRONZE
GIGNAC HANDBALL	6134066	LABEL ARGENT
CAZOULS HANDBALL	6134067	LABEL ARGENT
BEDARIEUX HANDBALL	6134073	LABEL OR
LA CADOULE HANDBALL	6134074	LABEL SIMPLE
VILLENEUVE HANDBALL	6134078	LABEL BRONZE
MONTARNAUD HANDBALL CLUB	6134079	LABEL BRONZE
GIGEAN THAU HANDBALL	6134080	LABEL ARGENT
HANDBALL OR LANSARGUES	6134081	LABEL ARGENT
GANGES HANDBALL EN PAYS DE LA SOIE	6134082	LABEL BRONZE
Comité 46		
SPORTING CLUB GOURDON HANDBALL	6146001	LABEL SIMPLE
HANDBALL FIGEAC	6146003	LABEL SIMPLE
JEUNESSE SPORTIVE GRAMATOISE HANDBALL	6146005	LABEL ARGENT
HANDBALL CLUB SAINT-CEREEN	6146019	LABEL OR
HANDBALL CLUB PRAYSSAC PUY L EVEQUE	6146020	LABEL BRONZE
Comité 48		
MENDE GEVAUDAN CLUB HANDBALL	6148001	LABEL OR
Comité 65		
STADE BAGNERAIS HANDBALL	6165001	LABEL BRONZE
HANDBALL CLUB LOURDAIS	6165005	LABEL BRONZE
US RABASTENS DE BIGORRE	6165006	LABEL BRONZE
PAYS DES NESTES HANDBALL	6165016	LABEL ARGENT
TOURNAI HANDBALL ARROS ET COTEAUX	6165017	LABEL SIMPLE
Comité 66		
HANDBALL CLUB THUIR	6166003	LABEL OR
HBC RIVESALTES	6166004	LABEL ARGENT
BANYULS HANDBALL	6166009	LABEL BRONZE
PERPIGNAN ROUSSILLON HANDBALL	6166017	LABEL ARGENT
ARGELES HANDBALL CLUB	6166022	LABEL SIMPLE
HANDBALL CLUB SOLERIEEN	6166025	LABEL ARGENT
HANDBALL CLUB LAURENTIN	6166033	LABEL SIMPLE
Comité 81		
HANDBALL CLUB ALBIGEOIS	6181001	LABEL ARGENT

CASTRES HANDBALL	6181002	LABEL BRONZE
VALLEE DU THORE HANDBALL CLUB	6181019	LABEL ARGENT
HBC SAINT SULPICE 81	6181023	LABEL ARGENT
HANDBALL CLUB GRAULHETOIS	6181024	LABEL ARGENT
HANDBALL CLUB DE LAVAU	6181025	LABEL OR
OUEST TARN HANDBALL	6181027	LABEL ARGENT
Comité 82		
US MONTAUBAN HANDBALL	6182001	LABEL ARGENT
CERCLE ATHLETIQUE CASTELSARRASIN HANDBALL	6182002	LABEL BRONZE
AMICALE LAIQUE VALENCE D AGEN HANDBALL	6182005	LABEL ARGENT
HB QUERCY CAUSSADAIS	6182007	LABEL BRONZE
HBC MONTECHOIS	6182008	LABEL ARGENT

Projet n°2

Présentation générale

A compter de la saison 2019-2020:

Les championnats **Prénational et Territorial +16F** seraient organisés en **2 phases**.

Le championnat **Prénational D1 +16F** se substituerait, à partir de Janvier, à l'actuel Play-Off du même championnat.

Le championnat **Prénational D2 +16F** intègrerait, à partir de Janvier, les meilleures équipes du championnat Interdépartemental

Championnat Prénational +16F	sept-19 janv-20	4 POULES DE 6 EQUIPES Accession en Prénational D1 +16F des 2 PREMIERS de chaque poule (8 équipes) Championnat Prénational D1= championnat prénational poule play-off actuel, sans changement
------------------------------	----------------------------------	--

Championnat Interdépartemental +16F	sept-19 janv-20	12 poules de 6 EQUIPES Accession en Prénational D2 +16F du PREMIER de chaque poule et des 8 MEILLEURS 2° (20 équipes)
-------------------------------------	----------------------------------	--

Championnat PN D1 +16F	Janvier à Mai	POULE UNIQUE 8 EQUIPES Championnat en 12 dates (les résultats de la 1° phase PN sont conservés)
------------------------	----------------------	--

Championnat PN D2 +16F	Janvier à Mai	Les 16 EQUIPES de la première phase non accédantes en PN D1+16F (places 3 à 6) + les 12 EQUIPES classées 1° de chaque poule de championnat interdépartemental 1° PHASE + les 8 meilleures EQUIPES classées 2° de poule de championnat interdépartemental 1° PHASE Championnat en 6 POULES de 6 EQUIPES (10 dates)
------------------------	----------------------	--

Championnat PN D2 +16F	Juin	Barrages de maintien entre les 6 3° DE POULES +16F PN D2 et les 2 MEILLEURS 4°
------------------------	-------------	--

ORGANISATION DES BARRAGES

Les 3° DE POULES + les 2 MEILLEURS 4°, déterminés suivant les critères fédéraux
Ne peuvent participer aux barrages que les clubs pouvant accéder
Repêchages pour les barrages sur les meilleurs 4° suivants, suivant les critères fédéraux
Classement au quotient de 1 à 8 (Les premiers de 1 à 6, les 2° 7-8)
Matches A/R 1-8, 2-7, 3-6, 4-5 (match Aller chez le moins bien classé)

REPECHAGES

Clubs barragistes perdants les mieux classés à l'issue de la 2° phase

au terme de la deuxième phase du championnat PN D2 +16F

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4	Poule 5	Poule 6
MAINTIEN	MAINTIEN	MAINTIEN	MAINTIEN	MAINTIEN	MAINTIEN
MAINTIEN	MAINTIEN	MAINTIEN	MAINTIEN	MAINTIEN	MAINTIEN
BARRAGES	BARRAGES	BARRAGES	BARRAGES	BARRAGES	BARRAGES
BARRAGES	BARRAGES	RELEGATION	RELEGATION	RELEGATION	RELEGATION
RELEGATION	RELEGATION	RELEGATION	RELEGATION	RELEGATION	RELEGATION
RELEGATION	RELEGATION	RELEGATION	RELEGATION	RELEGATION	RELEGATION

FINALITES

Organisation de finalités pour désigner le Champion Prénational D2
Qualifiés: 1° de poules et 2 meilleurs seconds
1° tour: 1/4 et 1/2 sur 2 sites
Finale Occitanie entre les vainqueurs des 1/2 finales

Championnat PN D2 +16F	sept-20	Participation au championnat Prénational pour la saison 2020-2021 (24 équipes): <ul style="list-style-type: none">- des équipes du championnat PN D1 non accédantes en N3F- des équipes classées 1° et 2° du championnat Prénational D2- des équipes vainqueurs des Barrages de maintien- des équipes reléguées du championnat N3F
------------------------	----------------	---





Antenne Montpellier
Maison Régionale des Sports
1039 Rue Georges Méliès, 34000 Montpellier

Tél. 04 67 82 16 70

Fax : 04 67 82 16 87

Antenne Toulouse
Résidence Le Clos - Immeuble 5
19 chemin des Maraîchers, 31400 Toulouse

Tél. 05 61 25 32 81

Fax : 05 62 17 22 84

6100000@ffhandball.net
www.occitanie-handball.fr

